MÉMOIRES DU CONGO DU RWANDA ET DU BURUNDI





KINSHASA 2020

MONT NGALIEMA
MUSÉE HISTORIQUE EN PLEIN AIR











LE MOT DU PRÉSIDENT

Avec la rentrée de septembre, le rythme des travaux de la Commission parlementaire qui se penche sur l'histoire coloniale belge va s'accélérer. Nous suivrons avec attention les travaux qui s'y déroulent. Rappelons ici le propos de l'historien Jean-Luc Vellut dans une libre opinion de décembre 2017 qui ciblait le MRAC : « La vérité toute simple émerge que la compréhension du régime léopoldien doit prendre en compte différents héritages, non seulement les héritages venus d'Europe – et, en effet, les rêves d'introduire le progrès en Afrique furent tôt pervertis par des vagues de spéculations au sein du capitalisme mondial –, mais aussi les héritages de l'Afrique du temps. » JL Vellut poursuit : « il n'est d'autre alternative que de chercher la vérité... Cette vérité fut celle d'ingénieurs, de médecins, de savants, de cadres, de techniciens, de religieux et religieuses, d'artistes et artisans belges qui ont mené au Congo colonial leur vie de travail, avec ses réussites et ses échecs. Cette vérité est tout autant celle de cadres, de techniciens, d'ouvriers, de cultivateurs et de cultivatrices, de notables, de religieux hommes et femmes, d'artistes et artisans congolais qui, eux aussi, longtemps méconnus, ont eu leurs réussites et leurs échecs. En régime colonial, cette rencontre fut inégale, mais elle donna naissance au Congo moderne... En Belgique comme ailleurs, cette perspective sollicite aujourd'hui les chercheurs les plus avertis. Elle est sans doute plus dérangeante que le ronron des récits moralisateurs » avertissait JL Vellut . Ce propos demeure plus que jamais une « balise » pour l'exercice en cours au niveau du Parlement qui devra aussi porter attention aux témoignages des colonisés et éviter le piège d'une lecture idéologique plutôt que factuelle du passé colonial. Une soixantaine d'historiens ont récemment interpellé la Commission, son Président a rassuré sur sa volonté de réaliser un travail objectif. Nous avons déjà proposé, avec l'URBA et Afrikagetuigenissen, de mettre nos témoignages à la disposition de la Commission. Seule une approche holistique faisant la synthèse des visions longtemps divergentes et visant une réconciliation des mémoires sera porteuse d'une cohésion bénéfique pour un avenir rasséréné. Vellut concluait : « Le système colonial tel qu'il a fonctionné à l'échelle de l'Afrique comptait plus que sa part d'aventuriers, blancs et noirs. Certes, la logique coloniale ne répond pas aux aspirations d'aujourd'hui. Le système global tel qu'il fonctionne au Congo du présent ne répond pas non plus aux critères d'une société juste. Regardons-y donc à deux fois avant de jeter la première pierre. Si l'on tient absolument à jeter un regard moral sur le passé du Congo, la cohérence exigerait de soumettre à nos jugements l'ensemble de son histoire, que ce soient les temps précoloniaux, coloniaux ou postcoloniaux. » Ceci demeure d'une grande actualité. Espérons que les experts et mandataires politiques en charge de la Commission s'en inspireront dans leurs recherches et travaux. La période coloniale a aussi été la rencontre d'hommes et de femmes de culture différentes. S'il n'a pas manqué de blancs « racistes », il manque moins encore d'histoires qui ont rapproché Congolais et Belges dans leur vécu quotidien. Les récits d'Antoine Roger Bolamba dans ses « Carnets de voyage Congo-Belgique 1945-1959 » sont des plus instructifs. Nous sommes heureux d'annoncer des échanges avec les responsables du site Congo-Forum, dont vous lirez la carte blanche dans le présent numéro. CongoForum a de son côté mis en ligne, dans nos deux langues nationales, la carte blanche de Mathieu Zana Etambala publiée dans notre n°54. Le début d'une franche collaboration, espérons.

Thierry Claeys Bouuaert

SOMMAIRE

CARTE BLANCHE
04 Posons les bases d'une nouvelle relation forte avec le Congo et l'Afrique Centrale

HISTOIRE
05 Délégation congolaise en Belgique 2.2 du 25 avril au 23 mai 1956
14 Message de S.M. le roi Baudouin, prononcé à la radio de Stanleyville le 17 décembre 1959
15 Discours de M. A. N'Dele, délégué du collège exécutif général, à la séance de clôture de la Table ronde économique le 16 mai 1960
17 Nos amis coutumiers 2.2
25 La population congolaise à l'époque de l'EIC otage du décolonialisme

ÉCONOMIE
30 La main d'œuvre indigène (12.3)

CULTURE
36 La culture, un « Train d'union » pour la paix et de le développement

COOPÉRATION
38 De Thysville à Mbanza-Ngungu 2.2

TÉMOIGNAGE
42 À la découverte du Congo 2.6

VIE DES ASSOCIATIONS
46 Calendrier des activités en 2020

URBA-KBAU
47 Vers une nouvelle relation forte de la Belgique avec le Congo et l'Afrique Centrale
49 Point sur les travaux de la comission parlementaire

MÉMOIRES DU CONGO, DU RWANDA ET DU BURUNDI
52 Echos de MDC&RB

AFRIKAGETUIGENISSEN
55 Ossewagens In Ituri!

CONTACTS N°151
56 Appel de Makopo
57 La paillote africaine de Huy

NYOTA
58 Chronologie du Congo

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRAND LACS
62 Une carrière au Katanga (1947 - 1978) des fraises au zinc !

CERCLES PARTENAIRES
66 Administration des cercles partenaires

BIBLIOGRAPHIE



PROGRAMME DES MARDIS

Tant que la pandémie produit ses effets le programme est virtuel et estimatif . Merci de consulter **www.memoiresducongo.be**

MARDI 13 OCTOBRE : Georges Van Goethem sur les énergies durables en Afrique ; Jean Delbecque : l'emploi du temps d'un agent itinérant de la Cotonco de 1939 à 1946
MARDI 10 NOVEMBRE : Général Vervoordt sur la mort de Dag Hammarskjöld
MARDI 8 DÉCEMBRE : François Poncelet sur le futur du musée africain de Namur.



HOMMAGE À ERIC DE LAMOTTE (1956 - 2020)



Certaines personnes laissent sur leur chemin une empreinte indélébile. C'est le cas d'Eric de Lamotte décédé le 17 août. Un monument. On le croyait invincible. Une telle personne ne peut disparaître. Il était partout et depuis si longtemps. Il était le roc sur lequel tous s'appuyaient, se fondaient. Les témoignages sont clairs : Papa Eric, Mzee (quel honneur pour un Belge !). Banquier au Kivu dans les années 80, Eric est tombé amoureux du pays et de sa population. Après les événements de 1994, il ne pouvait pas ne rien faire pour ce peuple confronté à la guerre, perdu dans la tourmente. « En avant les enfants » voit le jour. Des bébés orphelins aux vieillards isolés en passant par les enfants déplacés à la recherche de leur famille, aux jeunes à scolariser, qu'il faut éveiller au sport et à la culture, aux femmes à la dérive auxquelles rendre vie et assurer un avenir, Eric s'efforce toujours d'aider ceux qui en ont le plus besoin. Il est partout, increvable, toujours à la recherche de nouveaux moyens pour aider ce peuple qu'il aime par-dessus tout et qui le lui rend au centuple, ainsi COMEQUI pour les caféiculteurs, SMICO pour la micro-finance, etc. Le Foyer Culturel de Goma introduit les jeunes à la culture et à la musique, à la base du Festival Amani «chanter et danser pour la paix dans la région des Grands Lacs », portant l'espoir de tout un peuple et rassemblant chaque année des dizaines de milliers de personnes. Ses fils et leurs amis se mobilisent autour de lui pour créer le Fonds Ngangi (une centaine de jeunes belges et plus de 200 jeunes congolais) : « connecter ces jeunesses, qui ont tant à apprendre l'une de l'autre, pour tendre vers un développement durable autour de l'éducation et de l'entrepreneuriat ». Il y a aussi, bien entendu Kivu Travel pour relancer le tourisme dans la région et faire la promotion de ce pays fabuleux, son lac, ses volcans, ses gorilles, son peuple. Le Kivu pleure un de ses plus grands amis, Eric, un « grand Monsieur », un exemple qui restera à jamais dans nos cœurs. Nous osons croire - et espérer - que tous ceux qui, à un moment ou un autre, en Belgique ou au Congo, l'ont accompagné dans son combat, auront à cœur de poursuivre son œuvre.

Françoise Moehler – De Greef

PHOTO DE LA COUVERTURE
Statue de Léopold II à Kinshasa, à l'identique de celle de la place du Trône à Bruxelles, transférée vers 1967 de l'esplanade du Palais de la Nation vers l'Institut des Musées nationaux au Mont-Ngaliema où elle occupe toujours une bonne place. Photo © F. Hessel 13.09.2015

MÉMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL

Périodique trimestriel
- N° d'agrément : P914556
- N° d'agrément postal : BC 18012
N°55 - Septembre 2020

BCE : BE 478.435.078
Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
Email : info@memoiresducongo.be

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi.

COTISATION
Cotisation ordinaire : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1 000 €

Tous les membres reçoivent la revue.
En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées.
La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.

COMPTE BANCAIRE
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058
avec la mention Cotisation + millésime.
Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.
Les membres des cercles partenaires sont priés de verser leur cotisation au compte ad hoc de leur association (voir page 66).

PUBLICITÉ
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

www.memoiresducongo.be



POSONS LES BASES D'UNE NOUVELLE RELATION FORTE AVEC LE CONGO ET L'AFRIQUE CENTRALE



www.congoforum.be

PAR DENIS BOUWEN, RÉDACTEUR EN CHEF ET VICEPRÉSIDENT DE L'ASBL CONGOFORUM & EDDY MERVEILLIE, ADMINISTRATEUR ET SECRÉTAIRE. LES AUTEURS ONT RÉDIGÉ CETTE CONTRIBUTION EN LEUR NOM PERSONNEL.

La RDC a célébré le 60e anniversaire de son indépendance, intervenue le 30 juin 1960. Ces 60 années ont été difficiles pour ce pays qui nous tient à cœur pour diverses raisons, notamment vis-à-vis de sa population. Une commission spéciale de la Chambre des représentants va être appelée à se pencher sur l'histoire que la Belgique partage avec le Congo, le Burundi et le Rwanda. Un exercice complexe et délicat s'il en est ! Nous espérons qu'une réflexion équilibrée va s'établir sur le lourd passé colonial. Mais aussi et surtout, nous attendons un nouveau climat positif et constructif dans lequel les Congolais, les Burundais, les Rwandais et les Belges pourront travailler ensemble sous de nouvelles perspectives. L'époque de l'EIC (1885-1908) constitue un épisode sombre de notre histoire, où la « pensée coloniale » s'est montrée sous un angle fort défavorable, voire cruel. De nombreuses fausses nouvelles circulent à propos de cette période, sans oublier cependant les violences indéniables, souvent horribles. Il appartiendra à la commission spéciale de dresser un tableau fidèle, réaliste et honnête de cette période. Notons ici qu'à cette époque le nombre de Belges ou de Blancs présents au Congo était extrêmement faible. En 1896, par exemple, on n'y dénombre que 1.300 Blancs, dont 800 Belges. Souvent les Blancs envoyés jadis au Congo n'étaient vraiment pas des enfants de chœur. Bien des fois, il s'est agi de cerveaux brûlés ou de militaires issus de divers pays européens en quête d'aventure. L'on a bien essayé d'y assurer une certaine surveillance, mais les agents étaient souvent amenés à opérer longuement sur un territoire extrêmement vaste, dans des zones éloignées et difficiles d'accès.

LE CONGO BELGE

En 1908, l'État belge, mû notamment par le souci d'y assurer une gestion plus performante, a repris en mains la gouvernance du Congo. Bien entendu, on était resté fidèle à l'esprit colonial, tel qu'il était considéré comme normal et évident à l'époque. Heureusement, les esprits ont évolué et changé sensiblement depuis lors. Tout allait-il pour le mieux au CB ? N'y avait-il pas d'abus ? N'y avait-il aucune répression ni aucune exploitation ? La réponse à toutes ces questions est assurément négative. Il est clair que l'époque du CB présente aussi des aspects fort sombres. L'exploitation des matières premières s'est poursuivie, fût-ce d'une manière différente de celle pratiquée dans l'EIC. Les Congolais qui voulaient s'émanciper ou qui n'étaient pas d'accord avec la colonisation étaient opprimés et persécutés. Mais l'image du CB ne peut pas être peinte en noir et blanc. Il est certain qu'une partie des « Blancs du Congo » était animée par la volonté et le désir de faire du CB quelque chose de différent, de meilleur, un pays où les Africains auraient aussi leur place et l'obtiendraient. Bon nombre de Belges se sont également engagés dans ce sens. La prise de conscience a peut-être été très lente, pour devenir nettement plus tangible au cours des années '50. Trop tard, observeront d'aucuns. C'est possible, mais l'histoire est immuable. Il y a aussi le fait qu'après la seconde guerre mondiale le développement du CB a fait un bond notoire.

L'ESPRIT CRITIQUE DU PRINCE ALBERT

N'oublions pas que dès son premier voyage dans la colonie, en 1909, le jeune Prince Albert (le futur Roi Albert Ier), avait formulé des remarques fort critiques à propos de l'ancien EIC et il s'était montré partisan de nombreux changements. Cela démontre tout de même que le sentiment que « les choses devaient être abordées différemment » existait aussi au plus haut niveau. Cela, à tout le moins, de la part d'un certain nombre de personnes mais pas à l'unanimité. Après son premier voyage, le prince, alors âgé d'une trentaine d'années, avait rédigé un remarquable journal, critiquant nettement la gouvernance de l'État indépendant du Congo et l'approche de son oncle Léopold, sans toutefois le citer nommément. Tout en restant entièrement dans la logique économique de la colonie, le roi Albert montra aussi un intérêt évident pour le bien-être des Congolais. Il fit remarquer que trop peu était fait pour la santé publique, il préconisa la coopération avec les Congolais et jugea inacceptable de les considérer comme de simples exécutants exclusivement soumis aux ordres des Blancs.

NI TABOUS, NI OMISSIONS

La commission de la Chambre devra veiller à donner la parole à un nombre suffisant d'experts, d'historiens et autres scientifiques avérés, capables de brosser un tableau aussi fidèle que possible de l'EIC et du CB au cours des deux périodes, sans tabous, sans omissions, sans réticences, en quelque sens que ce soit. Pour traiter correctement le passé, nous avons besoin d'une image complète et intégrale. Pas une image inspirée par de nouveaux dogmes, clichés, tabous, ou «non-dits». C'est la seule façon de réaliser de véritables progrès. Les experts devraient également aider à obtenir une idée plus précise du nombre de victimes qu'a exigé l'exploitation de l'EIC, au sujet duquel circulent des chiffres hautement fantaisistes, sans aucun rapport avec la réalité. Il convient aussi que la Commission puisse entendre de nombreux Congolais résidant au Congo. Quiconque connaît le Congo sait que ceux qui l'habitent ont souvent des opinions et des points de vue remarquables à propos de la présence belge dans leur pays : des opinions parfois remarquablement divergentes de ce que certaines personnes avancent dans notre pays. Telle est notre expérience.

INVESTIR DANS L'AVENIR

Cette grande réflexion historique en projet est d'une grande importance pour faire progresser les relations entre Congolais, Rwandais, Burundais et Belges. Ce qui est au moins aussi important pour nous, c'est le désir, depuis ce point de départ, de jeter les bases d'une nouvelle relation réciproque forte, maintenant et pour l'avenir. Nous sommes convaincus que tous les partenaires ont beaucoup à y gagner et qu'une coopération intense, des échanges et des projets communs peuvent donner des résultats très positifs, autant et surtout pour les populations du Congo, du Burundi et du Rwanda même. Il est certain que pour le Congo, la population attend avec impatience un nouvel élan, de nouvelles impulsions qui font évoluer la société. De nombreux Belges peuvent et veulent y contribuer, dans un esprit contemporain, dans un climat d'amitié et de partenariat, dépourvu de tout « paternalisme ». ■

DELEGATION CONGOLAISE EN BELGIQUE 2.2 DU 25 AVRIL AU 23 MAI 1956

Comme annoncé dans le n°54 de juin 2020, voici la suite et la fin de l'article, d'un intérêt évident, vu le rôle que jouera Lumumba après son retour au pays, pour la compréhension de la marche du Congo vers l'indépendance, et vu l'entrée fracassante de la problématique de la décolonisation dans l'actualité en 2020.
Les photos, de la collection du MRAC/Tervuren, mises gracieusement à la disposition de MDC&RB pour illustrer le présent article, sont autant d'instantanés du voyage de 1956 que le lecteur ne manquera pas de localiser et d'interpréter. La rédaction remercie vivement AfMuseum pour sa courtoisie.
Photos © R. Stalin (Inforcongo) & MRAC Tervuren.

PAR ZANA AZIZA ETAMBALA

SECONDE PARTIE DU VOYAGE

Les Congolais entament, le mardi 8 mai, la deuxième partie du programme. Ils sont répartis en plusieurs groupes. Lumumba, placé dans le cinquième, résume en ces termes la répartition :

A partir du 8 mai, nous avons été divisés en 5 groupes en vue d'effectuer des études spécialisées, organisées en fonction de la profession et des préoccupations sociales de chacun. Les cinq groupes se répartissaient comme suit :

Groupe 1 - Chefs de centre
Groupe 2 - Chefs de secteur

Ces deux groupes étudiaient l'organisation administrative et le fonctionnement des services provinciaux et communaux, les chefs de centre tout ce qui concerne une commune urbaine, les chefs de secteur, une commune rurale. Ils s'intéressaient aussi aux réalisations provinciales et communales dans les divers domaines.

Groupe 3, axé sur l'étude des questions juridiques: politique judiciaire, parquet, greffe, justice de paix, enfance déliquante *[sic pro : délinquante]*, réeducation *[sic]*, prison, centre de police.

Groupe 4 - Travail et Prévoyance Sociale. Ce groupe s'intéressait aux questions relative [sic] au travail les [sic] mutualités, syndicats, habitations à bon marché. Ils ont visité le siège des syndicats libéraux à Gand, la clinique et préventorium socialiste à Astene, les mutualités et syndicats chrétiens à Gand, les coopératives socialistes, villages d'ouvriers (réalisations patronales) à Oudebons, le home de vacances pour enfants à Wastende *[sic pro: Westende]*, le home de vacances pour familles au Coq-sur-mer et le centre de convalescence à Heyst op Zoute *[sic pro: Heyst-sur-Mer et Knokke le Zoute]*. Les 4 groupes que je viens de citer poursuivaient leurs études à Gand même et dans les régions environnantes.



Le groupe 5 - Information, était resté en permanence à Bruxelles et poursuivait ses études à l'Office des chèques postaux, à la Caisse d'Epargne, aux services postaux, à la régie des télégraphes et des téléphones, au service social PTT, aux Musées Royaux des Beaux Arts, au Centre d'information et de Documentation du Congo belge, à l'Institut National de Radioffusion *[sic]* et de la Télévision Belge, à l'Agence Belga, aux différents journaux de Bruxelles, plus encore d'autres études particulières qui nous intéressaient, principalement dans le domaine social.

Ce cinquième groupe se compose de Lumumba, Bronza et Mongita. Le 8 mai, tous trois visitent, sous la direction d'Hubert, l'Office des Chèques Postaux à Bruxelles où ils déjeunent au mess des employés. Le même jour, ils sont conduits aux bureaux et aux installations de la Caisse d'Epargne et y écoutent un exposé de M. Desirotte, le directeur général de la Caisse d'Epargne du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Le mercredi 9 mai, les membres du groupe de Lumumba sont reçus à l'Hôtel des Postes à Bruxelles où ils parcourent différents services. Ensuite, ils se rendent aux bureaux du journal L'Afrique et le Monde, où Paul Fabo, le directeur, les accueille chaleureusement - Lumumba et Fabo se connaissaient déjà puisqu'ils s'étaient rencontrés à Stanleyville en 1952. Lumumba avait d'ailleurs essayé, à l'époque, de devenir correspondant pour ce journal.

La journée de jeudi 10 mai est consacrée à une visite des Musées Royaux d'Arts moderne et ancien. Le Courrier d'Afrique publie à cette occasion une merveilleuse photo de Mongita, de dos, d'Eronza et Lumumba s'arrêtant devant Guernica de Pablo Picasso. Le lendemain, vendredi 11 mai, le groupe Information est reçu en audience chez Auguste Buisseret.

Le dimanche 13 mai, ce groupe, toujours sous la probable surveillance d'Hubert, est amené aux installations de l'INR et de la télévision à Bruxelles. ▶

Ils sont reçus dans le studio de la télévision. A son retour au Congo, Bronza explique la grande stupéfaction qu'il a éprouvée lors de cette visite. « Tout à coup », précise-t-il, « Albert Mongita, après avoir dit quelques mots au micro, apparaît en image sur l'écran d'un appareil. Au même moment, son image apparaît sur les postes de T.V. en Belgique ».

Le lendemain, le lundi 14 mai, la délégation se réunit, en compagnie de Brausch, Huberty et Hubert, aux Serres royales de Laeken où elle est accueillie par le colonel Thierry de la Kethulle de Ryhove (1907-1998), le commandant des palais royaux. A l'issue de cette visite, lors du vin d'honneur, le Mwami Ndeze et Patrice Lumumba sont invités à porter des toasts à l'Union belgo-congolaise. Tous les deux soulignent l'attachement des Congolais à la Belgique et au Roi.

Ensuite, dans l'après-midi, les hôtes congolais se rendent aux installations du quotidien Le Soir. D'ailleurs, le lendemain, ce journal publie une superbe photo sur laquelle on distingue très clairement un Lumumba très attentif et intéressé.

LA DERNIÈRE SEMAINE

Du 15 au 19 mai, les cinq sous-groupes se rejoignent et suivent, durant cinq jours, un programme très chargé dans la province de la Flandre orientale.

Après 8 jours d'études spécialisées, nous nous sommes de nouveau rassemblés à Gand pour poursuivre tous ensemble le programme des groupes 1 et 2; le 1er *[sic pro: 15]* mai, nous avons été dans la région d'Alost pour étudier l'organisation professionnelle et la réadaptation des chômeurs ; le 16 mai, dans la région de Renaix et dans le sud de la Province. Nous avons visité l'hôpital de Renaix, le Sanatorium, l'Hôtel de Ville, la Manufacture de Tabacs à Deinze ; le 17 mai, dans la région de Zelzate-Eckloo - Visite de la Maternité de Zelzate, du complexe sportif, du corps des pompiers, de l'Hospice pour veillards *[sic pro: vieillards]*, de l'Académie d'Eckloo et de la coopérative laitière; le 18 mai, visite de la région de Melle et Wetteren, de l'Ecole technique agricole et ménagère pour jeunes filles à Wetteren, de la Ferme modèle et de l'école horticole à Melle. Le 19 mai, après la visite des services d'urbanisme, des habitations à bon marché, des chalets pour veillards *[sic pro : vieillards]*, nous avons regagné Bruxelles dans la soirée. Le dimanche 20 mai, jour de Pentecôte, nous nous sommes reposés. Le lundi 21 mai, nous avons été conduit *[sic]* en la salle de Conseil Colonial pour rédiger nos conclusions du voyage, lesquelles devaient être déposées au Ministère des Colonies. La journée du 21 fut donc la fin de notre mission, mission difficile et délicate car il ne suffit pas d'aller en Belgique aux frais de la princesse pour s'amuser, s'extasier devant des bons plats, des splendides réceptions, admirer passivement les merveilles fascinantes d'un pays hautement civilisé, mais au contraire, on doit mettre tout son temps à profit pour étudier et approfondir sérieusement les problèmes en vue d'avoir des notions et des idées précises et nettes, sur les divers aspects de la vie sociale et économique des belges *[sic]* d'une part, et de tirer de ce séjour en Belgique, des leçons et des enseignements qui pourront être profitables pour le Congo, d'autre part.

Le dimanche de la Pentecôte étant une journée libre, le groupe de Lumumba, Bronza et Mongita, va se promener dans la Province de Luxembourg. Ils prennent la route en direction de la commune de Lamorteau en compagnie d'Hubert et de Jacques Babillon, fils du gouverneur de la Province de Léopoldville, et sont accueillis par le bourgmestre Marcel Doriot. Ils visitent ensuite le Château des Amerois, qui appartenait autrefois à la famille royale. Lors de cette journée, ils s'intéressent particulièrement à la problématique de l'organisation communale rurale.

Les derniers jours se déroulent à Bruxelles où ils assistent à une séance de travail avec les membres du Conseil Colonial. C'est très probablement en cette occasion que Lumumba fit la connaissance de Joseph Van Wing, un ancien missionnaire rentré en Belgique dès la fin des hostilités de la Seconde Guerre Mondiale (1940- 1945). Désigné membre du Conseil Colonial en janvier 1946, il retourne régulièrement au Congo où il a de multiples occasions de rencontrer et de s'entretenir avec les futurs leaders politiques congolais que sont Joseph Kasavubu, Moïse Tshombe, Justin Bomboko, Thomas Kanza et autres.

Nous ignorons si Van Wing a rencontré Patrice Lumumba au Congo. En tout cas, l'un et l'autre, apparemment, se respectaient, ce qui peut expliquer pourquoi Lumumba lui a transmis



le texte de sa conférence du 4 juin. Ne perdons pas de vue que, si Lumumba a pu s'envoler pour Accra en décembre 1958, c'est grâce à l'appui de ses amis belges et surtout celui de Van Wing.

Lumumba n'a pas eu la chance de rencontrer le Roi Baudouin. A l'exception de Ndeze, le chef investi de Bwisha (Rutshuru), la délégation n'a pas été reçue en audience au Palais Royal. Les Congolais quittent le territoire belge après une dernière réception organisée en leur honneur par l'Office de l'Information et des Relations Publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi.

LE DISCOURS D'ADIEU CONTROVERSÉ DE LUMUMBA

Avant de s'embarquer, Patrice Lumumba est interrogé par un journaliste de l'Agence Belga. Il lui confesse tout d'abord avoir été fortement passionné par tout ce qu'il a pu voir en Belgique. Après avoir exprimé les sentiments de reconnaissance du groupe à l'endroit du gouvernement belge, il énumère les bienfaits des Belges au cœur de l'Afrique. Lumumba semble surtout apprécier les réalisations rendues possibles grâce au dévouement des missionnaires, dans le domaine de l'enseignement. Ce n'est guère fortuit s'il évoque l'admission d'enfants congolais dans des écoles jusqu'alors réservées aux enfants blancs : n'oublions pas qu'en 1956 deux des trois enfants de Lumumba fréquentent l'Athénée Royal de Stanleyville, devenu interracial depuis peu. Lumumba est également prêt à passer l'éponge sur les atrocités perpétrées par certains pionniers de l'œuvre léopoldienne au Congo.

Ensuite, Lumumba met l'accent sur la problématique des relations intercommunautaires. Un de ses rêves les plus insistants est l'intensification d'une vraie collaboration, d'une bonne entente et d'une meilleure compréhension entre les communautés noire et blanche. L'amélioration des relations interraciales est d'ailleurs une idée-maîtresse qui va l'inspirer dans ses choix politiques au cours de son éphémère carrière.



Enfin, il dresse la liste des aspirations les plus urgentes des Congolais. Elles se résument en cinq points : une meilleure politique salariale ; l'admission des autochtones compétents et méritants à des postes de responsabilité ; l'intégration progressive des Congolais dans l'Administration de la Colonie ; plus d'efforts pour l'éducation des filles congolaises; l'application des mêmes lois sociales pour les évolués congolais intégrés graduellement dans la communauté blanche.

Nous remercions tous les Belges de l'accueil spontané et amical qu'ils nous ont réservé et de la sympathie sincère dont nous avons été l'objet durant tout notre séjour en Belgique. Partout, que ce soit dans les milieux officiels ou privés, tous les Belges, hommes, femmes et enfants nous ont accueillis comme leurs frères.

Que pensez-vous de la façon dont la Belgique s'est acquittée de sa mission en Afrique ?

Je dois à la vérité de dire que le gouvernement belge n'a pas failli à la mission qu'il s'est imposée au Congo. Après nous avoir donné la paix, nous avoir rendu la dignité humaine, il continue, avec le concours généreux de nos dévoués missionnaires, à nous instruire et à favoriser notre évolution. Le développement de l'enseignement primaire, moyen, professionnel et technique, l'admission d'enfants congolais dans les écoles de régime européen, la création de deux universités congolaises, de multiples organismes s'occupant du mieux-être matériel de l'indigène, tels le Fonds du Bien-Être Indigène, l'Office des Cités africaines, le Fonds d'avances, le Fonds du Roi, les Foyers sociaux, tout cela prouve le souci constant du gouvernement de nous rapprocher des progrès de l'humanité. Certes, des erreurs ont été commises au début de l'œuvre colonisatrice et l'on en commet peut-être encore, mais il faut reconnaître en toute objectivité que, d'une part, de telles erreurs sont inhérentes à toute œuvre humaine, et que, d'autre part, le bien réalisé par l'action belge mérite des éloges.

Comment voyez-vous le problème des relations humaines au Congo ?

Laissez-moi vous dire d'abord qu'il n'entre aucunement dans l'idée des autochtones de chasser les Belges du Congo. Bien au contraire, nous avons tous un seul désir : la co-existence *[sic]* non seulement pacifique des Belges et des Congolais.

Nous nous opposons à tout esprit de racisme, car il est l'élément destructeur de toute union solide. Nous nous permettons également de faire appel à la sagesse de tous les Belges pour ne pas introduire au Congo des querelles métropolitaines qui, à notre sens, constituent des causes de frictions et de division entre les hommes. Si nous avons besoin des apports de la civilisation occidentale, nous ne voulons pas le mauvais côté de cette civilisation et protestons contre l'introduction des luttes de classes. Ce serait compromettre l'œuvre de la Belgique ▶

en Afrique. Pour qu'elle poursuive sa mission, il est indispensable que l'on s'entoure de la collaboration effective des Africains et que les Belges de toutes opinions se trouvant au Congo, soient unis dans un climat de bonne entente, de tolérance réciproque, afin de rendre aisée la tâche du gouvernement. C'est dans ces conditions seulement que l'on pourra faire œuvre utile en Afrique pour le plus grand bien de la communauté belgo-congolaise.

Quelles sont, dans l'état actuel des choses, les aspirations essentielles de l'élite congolaise ?

Nous souhaiterions que par un développement matériel, éducatif et moral continu, qui tienne compte des réalités nouvelles nées de l'évolution, on améliore progressivement le niveau de vie des Congolais, notamment : en payant aux travailleurs et employés noirs des salaires établis en fonction du rendement, de leurs besoins réels et des mérites de chacun, salaires qui leur permettront d'accéder à un standing de vie meilleur ; en confiant progressivement aux autochtones capables et méritants des postes de responsabilité en rapport avec leurs aptitudes ; en facilitant une large participation des Congolais dans l'administration du pays, en commençant par le bas: conseil de cité, de centre, du gouvernement, et dans toutes les commissions appelées à s'occuper des problèmes indigènes ; en dispensant à la fille noire une instruction et une solide éducation qui feront d'elle une véritable mère de famille, une femme civilisée ; en réalisant enfin progressivement l'intégration des autochtones méritants dans la communauté européenne, en adoptant les mêmes lois sociales au fur et à mesure de l'évolution du Congo, pour qu'un jour les deux fractions de la population, la blanche et la noire, puissent se fondre en une seule société belgo-congolaise dans laquelle règneront *[sic]* l'égalité, la justice, la fraternité et la paix sociale. « Le Séjour en Belgique d'un groupe de notables congolais. L'un d'eux met les Belges en garde contre l'introduction au Congo de querelles métropolitaines », in La Libre Belgique, n° 145, jeudi 24 mai 1956, p.5.

Décidément, Lumumba n'a jamais pu mesurer la portée de ses réponses… Et ses propos sont loin de faire l'unanimité dans la presse belge. Dans Le Peuple, l'organe de presse du Parti Socialiste de Belgique (PSB), on trouve ses réponses tendancieuses :

Mais là où cela ne va plus c'est lorsqu'on constate la tendance animant les confidences, visiblement inspirées, de M. Lumumba.

Le journaliste colonial du Peuple, Fernand Demany, donne ensuite un bref échantillon des allégations de Lumumba, auxquelles « il ne souscrit en rien ». Par exemple, il ne partage pas l'avis de Lumumba sur l'entente entre patrons et ouvriers. Il conteste également l'accent que le Congolais met, complaisamment, sur le concours généreux des dévoués missionnaires. « Tout cela est de nature », ajoute-t-il, « à indisposer les esprits objectifs ». Et il conclut :

« […] ce qui suit ne laisse plus aucun doute sur le fait que l'entretien Lumumba-Belga a été suscité - pour ne pas dire monté de toutes pièces - par l'opposition PSC. »

Pour le journaliste du Peuple, l'appel de Lumumba à la sagesse de tous les Belges pour ne pas introduire au Congo des querelles métropolitaines et sa protestation contre l'introduction des luttes de classe, montre clairement que le PSC lui a soufflé cette théorie.

Mais les conseils de sagesse qu'il adressa aux Belges en ce qui concerne les luttes de classes sont tout de même quelque peu outrecuidants, d'autant plus qu'ils sont admirablement synchronisés avec les propos des dirigeants PSC de notre pays.



Pour discréditer Lumumba, Demany se montre fin psychologue : il ne dit pas que Lumumba est à la remorque du PSC mais laisse entendre, de manière plutôt subtile, que Lumumba ne peut prétendre être la voix de tous les Congolais !

Relevons encore l'abus que commet M. Lumumba lorsqu'il fait de son opinion celle de tous les Congolais autochtones. D'innombrables travailleurs noirs sont loin d'approuver les thèses du confident de l'Agence Belga.

Le retour au Congo

Neuf des seize globe-trotters congolais débarquent le jeudi 24 mai à 13h à l'aérodrome de Léopoldville. Lumumba est du nombre, ainsi qu'Arthur Pinzi, Albert Mongita, Alphonse Makwambala, Louis Bronza, Georges Dagwa, Louis Mulumba et André Amici. Ils sont accueillis par de nombreux Congolais, et notamment Antoine-Roger Bolamba. Plusieurs Européens sont également venus les saluer. Sur la photo que reproduit Le Stanleyvillois de cette arrivée, on remarque Patrice Lumumba qui descend, avec fière allure, le premier de l'avion, un chapeau à la main droite, une valise à la gauche et un manteau sur l'avant-bras droit.



Dans la matinée du vendredi 25 mai, les voyageurs sont reçus par le gouverneur-général Léon Pétillon avec lequel ils s'entretiennent longuement.

Au cours des premières semaines qui suivent leur retour, ils sont fréquemment sollicités pour des conférences.

Dans la presse congolaise, on trouve régulièrement des traces de ces « causeries ». La population congolaise s'attendait à des souvenirs merveilleux de la part des voyageurs et certains Congolais étaient convaincus que les voyageurs, comme ceux des expéditions précédentes, allaient entonner de nouveau le même refrain : « Les Belges travaillent beaucoup ! ». Ce leitmotiv constituait l'impression générale, depuis la première expédition, selon un certain Lupaka, rédacteur à L'Afrique et le Monde. Par rapport à ce nouveau voyage, il conclut par ailleurs :

« Nous constatons avec amertume que nos délégués ne trouvent rien d'autre à nous raconter qui puisse déplaire à l'administration, et ce, en guise de reconnaissance. »

Après ce voyage, certains parmi les « Seize » se plaignent de la cadence exagérée à laquelle ils ont été soumis. Selon Lumumba, les journées étaient trop lourdes et les soirées trop courtes pour noter toutes les impressions recueillies et pour avoir le temps de se délasser et de s'amuser au bar.

Un compagnon de route de Lumumba, Arthur Pinzi, partage cet avis et affirme qu'ils se sont sentis moins libres de leurs faits et gestes qu'au Congo parce que des fonctionnaires destinés à leur faciliter la vie les entouraient sans cesse et constituaient ainsi un frein à leur liberté d'action.

LES IMPRESSIONS GÉNÉRALES DE LUMUMBA

Lumumba livre, dans la deuxième partie de sa conférence, les impressions générales que cette excursion a suscitées en lui. Il se montre, pour plusieurs raisons, favorable à la Belgique. Premièrement, il tient les Belges en haute estime pour leur culture où l'accueil est spontané et amical, pour leur serviabilité, leur promptitude, leur dévouement, leur propreté, leur politesse, leur correction et leur respect réciproque. Il souligne, deuxièmement la volonté des Belges d'assurer une instruction de haut niveau mais aussi des divertissements sains aux enfants et aux jeunes. Troisièmement, il se déclare impressionné par l'esprit social, l'éthique du travail et l'esprit d'épargne qui règnent en Belgique :

Je vais vous décrire maintenant les choses qui ont retenu particulièrement mon attention. Au cours de mon séjour en Belgique, j'ai été impressionné par l'accueil spontané et amical qui nous a été réservé et de la sympathie sincère dont nous avons été l'objet dans tous les milieux. Partout, que ce soit dans les milieux officiels ou privés, dans les villes comme les campagnes, tous les Belges : hommes, femmes et enfants nous ont accueillis comme leurs frères. C'est vous dire que nous n'avions pas la nostalgie du Congo. J'ai admiré, ensuite :

- La serviabilité, la promptitude et le dévouement des agents des services publics. La politesse et la correction sont de rigueur dans leurs rapports respectifs avec les citoyens. Chaque bureau, que ce soit dans le secteur officiel ou privé, possède un ou plusieurs huissiers qui sont uniquement chargés de la réception des visiteurs et de leur introduction auprès des services intéressés. Ces huissiers fournissent aux visiteurs tous les renseignements nécessaires. Je n'ai pas vu des gens traîner devant les bureaux. ▶

- L'organisation des loisirs pour la jeunette *[sic]* et adultes. La variété des délassements : cinéma, théâtre, jeux divers, natation, salons de lecture, expositions etc. permet à chaque citoyen de se divertir sainement et selon ses goûts personnels.

- La propreté des avenues et rues. Je n'ai pas vu de papiers traîner dans les rues. Le service d'enlèvement des imondices *[sic]* est très bien organisés *[sic]*.

- Le souci constant qu'ont tous les parents d'assurer à leurs enfants une bonne éducation. C'est grâce à cette éducation de base que les peuples occidentaux doivent leur grandeur, tant sur le plan moral, spirituel, social qu'économique. Nous autres congolais *[sic]*, *[avons]* un grand effort à faire dans ce domaine.



- La correction et le respect réciproque qui règnent dans les rapports quotidiens des citoyens, à partir du plus modeste au plus riche. Néanmoins, les citoyens règlent eux-mêmes leur vie, et chacun fréquente le milieu qui correspond le mieux à son standing.

- L'organisation des services sociaux pour les ouvriers, ce qui se réalise surtout par l'action des syndicats.

- L'égalité sur le plan du travail : les ouvriers sont aussi bien rémunérés que les employés, parfois même plus. Il serait équitable que l'ouvrier congolais soit traité de la même façon et aussi bien rémunéré que les employés de bureaux, car c'est précisément lui qui fait le travail le plus productif pour l'économie du pays.

- Par l'esprit d'épargne du peuple belge. C'est précisément cette économie qui rend le pays fort et prospère. Les notions d'économie sont inculquées à tous les enfants, aussi bien dans leurs familles que dans les écoles.

- Enfin, par l'ardeur au travail des Belges, la discipline des ouvriers, leur conscience professionnelle, la ponctualité. Tout se fait méthodiquement, sans aucune perte de temps. Chacun est conscient du rôle qui lui est dévolu et en est très fier. La Belgique n'est pas un pays de cocagne. C'est un pays petit par son étendue, mais grand par la pensée, le génie et le travail productif de ses fils. Sans travail on ne peut pas vivre en Belgique. J'ai personnellement été en France et en Hollande, mais je puis vous affirmer en toute objectivité que la Belgique, si petite qu'elle soit, se place parmi les peuples les plus travailleurs du monde. Par mes nombreux contacts avec les milieux ouvriers, j'ai pu constaté [sic] que beaucoup de facteurs sont à la base de cette grande productivité. Ces facteurs sont notamment : l'existence de bonnes conditions de travail ; d'une bonne alimentation, à savoir que presque toutes les grandes usines et entreprises ont ouvert des restaurants pour permettre à leur personnel de prendre des repas au prix le plus bas possible ; des bonnes relations professionnelles et humaines entre patrons et ouvriers ; la reconnaissance des droits de chaque employé ; la bonne formation professionnelle. Chaque employé est, en général un spécialiste dans son métier; d'un climat de compréhension réciproque entre les employeurs et employés ; de diverses commissions paritaires instituées au sein de chaque entreprise. Toutes ces conditions favorisent évidemment le rendement des ouvriers.

LA CONCLUSION DE LUMUMBA

Dans sa conclusion, Lumumba ne cache pas la grande admiration qu'il porte à la Belgique, et particulièrement à ses institutions et organisations coloniales. Il se déclare conscient que, sans le soutien efficace de la Mère-patrie, le Congo ne parviendra pas à la réalisation de sa modernisation. Dans son esprit, la Belgique jouit encore d'un grand prestige et sert en quelque sorte de modèle pour la construction du Congo belge idéal. Lumumba ne parle pas encore de l'autonomie ni de l'indépendance du Congo puisque la présence des Banoko au Congo lui semble une

nécessité impérieuse. Il le dit littéralement : « les Belges sont les aînés des Congolais et le Congo est le prolongement du territoire métropolitain ».

Lumumba s'en tient à un discours assez moralisateur et propose, dans un langage légèrement syndicaliste, que l'on se préoccupe des inégalités enregistrées dans le domaine des salaires au Congo. Ce discours est déjà extrêmement politisé !

En conclusion, j'invite mes compatriotes pour que nous fassions de plus en plus un effort pour améliorer notre rendement ; il incombe aussi aux élites le devoir d'inculquer cet esprit auprès de ceux qui sont moins avancés que nous. Ensuite, nous devons nous occuper activement de l'éducation de nos enfants et leur procurer une bonne instruction. C'est par le travail, l'économie, la bonne instruction et l'éducation qu'un peuple peut devenir grand.

Puisque le Congo et la Belgique ne forment actuellement qu'une nation, c'est-à-dire, que le Congo est devenu, en d'autres termes, le prolongement du territoire métropolitain, il faudrait donc réaliser dans ce pays, les mêmes organisations que celles que nous avons pu admirer en Belgique, tout en tenant évidemment compte des contingences locales. Cette évolution ne doit pas être brusquée ni frainée *[sic]*, mais elle doit suivre son cours normal, non au bénéfice unique de quelques privilégiés, mais en faveur de toutes les couches de la population.

Pour atteindre cet objectif qui est celui du Gouvernement, nous avons grand besoin de l'aide efficace de nos concitoyens belges qui nous ont devancé *[sic]* dans le chemin du progrès. C'est dans cet ordre d'idées que je formule, avec confiance, les vœux suivants :

Que par un développement matériel, éducatif et moral continu, et qui tienne compte des réalités nouvelles nées *[sic]* de l'évolution, on améliore progressivement le niveau de vie des Congolais, notamment :

En payant aux travailleurs et employés des salaires équitablement établis en fonction de leurs besoins réels et des mérites de chacun, salaires qui leur permettront d'atteindre un meilleur atanding *[sic pro: standing]* de vie. Il faudrait donc permettre à tous les secteurs de la communauté de profiter des avantages de l'évolution moderne.

En multipliant, dans la mesure du possible, des écoles professionnelles et techniques car, l'enseignement professionnel est la pièce maîtresse de la promotion ouvrière. C'est l'école professionnelle qui forge les hommes, les ouvriers prêts à affronter la vie de travail. C'est l'école professionnelle qui forme la qualification que réclame de plus en plus la vie du travail. C'est l'école technique qui doit préparer les cadres des entreprises et permettra aux jeunes ouvriers de faire face à leurs responsabilités de l'avenir.

En instaurant une bonne politique de relations humaines entre employeurs et travailleurs, ainsi que des consultations paritaires qui favoriseront largement la productivité et la compréhension réciproque sur le champ de travail.

En créant des cours de perfectionnement professionnel pour les employés et les ouvriers.

En organisant quelques cours de droit congolais, de législation européenne et de déontologie à l'intention des juges autochtones, surtout dans les centres urbains où beaucoup de congolais *[sic]* détribalisés préfèrent vivre les principes de la civilisation occidentale.

En confiant progressivement aux autochtones capables et méritants des postes de responsabilité en rapport avec leurs aptitudes ;

En facilitant une plus large participation des congolais *[sic]* dans l'administration du pays, et puisque nous sommes dans un pays de régime démocratique, il faudrait laisser aux habitants le soin de choisir eux-mêmes leurs représentants. Cela ne peut évidemment se faire, à l'état de choses actuel, que par le truchement des groupements constitués. Les élites indigènes doivent apprendre, dès à présent, à assumer des responsabilités et à gérer les affaires publiques, sous la direction éclairée de leurs aînés belges.

En disponsant *[sic pro : dispensant]* à la jeune fille noire une bonne formation familiale, ménagère et une solide éducation qui feront d'elle une femme civilisée, capable d'éduquer ses enfants selon les normes de la ▶





civilisation humaine, capable aussi de gagner honnêtement sa vie dans le cas où elle ne surait pas marier *[sic pro : serait pas mariée]* ;

En instaurant les mêmes lois sociales au fur et à mesure de l'évolution des autochtones, ceci en vue d'éviter certaines dislocations sociales qui pourraient être plus tard nuisibles à la coexistence fraternelle des Blancs et des Noirs.

Ma dernière pensée se reporte tout naturellement sur les réalisations de la communauté belgo-congolaise. Vivant tous dans un même pays qui est le nôtre, ce pays que nous aimons, il est hautement souhaitable que tous les Belges et les Congolais d'élite lient de plus en plus leur sort commun au cœur de ce continent africain. Sans aucune prétention mais dans un souci de collaboration fraternelle *[sic]*, nous devons maintenant abandonner toute idée de séparatisme et nous unir sincèrement en dehors de toute conception sentimentale qui pourrait suivre à ce but. Nous avons tous une responsabilité dans l'évolution du Congo.

La réalisation d'un tel programme n'est pas aisée. Le Congo ne se construira pas en un jour. Mais avec un peu de patience et de bonne volonté de chacun de nous, il y a moyen de faire quelque chose de grand. Il faut avoir foi en l'avenir. L'union de la Belgique et du Congo ne peut rester une figure de style propre à ornementer les déclarations publiques. Elle doit se traduire aujourd'hui dans la réalité de la vie de chaque jour. C'est précisément le but que vient de s'assigner l'Union belgo-congolaise, sous les auspices de laquelle je donne cette conférence.

J'adresse toutes mes félicitations aux promoteurs de ce mouvement de raprochement *[sic]* sympathique entre Belges et Congolais. Certes, les relations humaines sont extrêmement difficiles à établir parmi les gens de mœurs, de culture et de civilisation différentes, mais cela ne doit pas nous décourager.

Que le voyage des congolais *[sic]* en Belgique soit un véritable trait d'union belgo-congolais. Le trait d'union des belges *[sic]* et congolais *[sic]* qui, la main dans la main, au-delà des races et des continents, veulent s'engager au service de leurs frères avec la ferme conviction de semer le vrai bonheur.

Puisse l'union entre Belges et Congolais se consolider à jamais, pour le plus grand bien de notre Pays.

Lumumba entame à partir du lundi 4 juin une tournée de conférences dans la province orientale. Partout, il connaît un succès immense. Les milieux tant indigènes qu'européens sont extrêmement satisfaits de ces propos. A Banalia, le succès est tel que la rumeur circule que :

Lumumba est envoyé par Sa Majesté Baudouin, leur roi bien-aimé, pour arranger certaines affaires qui ne vont pas bien dans les relations Blancs et Noirs. D'autres le prirent pour un Américain.

Il est clair que Lumumba a été obnubilé par son voyage. Les conférences qu'il a tenues ont été fort applaudies par les Blancs et les Noirs. Les uns ont été satisfaits parce que le ton de la causerie de Lumumba n'était pas revendicatif; les autres parce qu'il symbolisait l'espoir d'un meilleur avenir.

Epilogue

A son retour à Stanleyville, Lumumba est inculpé de détournements de fonds par l'Office de chèques postaux. Traduit devant les tribunaux, il est condamné à deux ans de prison. Cette peine est réduite en appel à environ dix-huit mois. Cette expérience a incontestablement été une véritable douche froide pour Lumumba ; elle a gâché ses relations avec l'Administration coloniale car il ne lui fait plus confiance.

Déjà en 1950, Lumumba avait eu des démêlés avec l'administration territoriale. Une instruction judiciaire avait alors été ouverte à son encontre. La peine infligée s'était élevée à huit jours de retenue de la moitié du traitement pour le simple fait d'avoir, à son bénéfice et à plusieurs reprises, contrevenu très gravement aux instructions et règlements administratifs, pour n'avoir pas répondu à la demande d'explications qui lui était adressée par l'administrateur du territoire d'Isangi et pour avoir utilisé des moyens détournés afin de faire croire le contraire.

Nous n'avons nullement l'intention d'examiner, dans son intégralité, la question de la condamnation et de l'incarcération de Lumumba en 1959. Il n'y a qu'un seul aspect qui intéresse la présente étude: le rapport qui pourrait exister entre le vol d'argent et l'excursion en Europe. En effet, des biographes et des contemporains de Lumumba ont fait des déclarations parfois contradictoires à ce sujet.

Jacques Brassinne et Jean Kestergat (1922-1992), dont personne n'ignore leur haine contre le futur Premier ministre congolais, prétendent que Lumumba avait détourné, en vue de son voyage en Belgique, une somme d'argent plus importante que prévu initialement.

« Personne ne peut croire que le jeune Lumumba, employé modèle, intelligent et vif, puisse « tripoter » dans la caisse. Mais il y en a bientôt pour près de 100.000 F. Puis à la fin du mois de juin

1956, étrangement le déficit est beaucoup plus important que de coutume : il atteint 30.000 F pour ce seul mois. A ce moment Lumumba se trouve en Belgique où le parti libéral l'a invité pour deux semaines. Le pot aux roses est découvert. Jusque-là l'employé modèle se contentait de falsifier et d'encaisser lui-même des virements postaux de faible importance. Vers le 15 juin, peu avant son départ pour Bruxelles, il a cru nécessaire de disposer de plus d'argent pour son séjour en Europe, et il a détourné un gros paiement avec cette imprudence aveugle des joueurs invétérés. »

Cette interprétation contient quelques erreurs. Premièrement, les auteurs susmentionnés situent le départ de Lumumba dans la seconde moitié du mois de juin or Lumumba a séjourné dans la métropole du 25 avril au 23 mai. Deuxièmement, ils affirment qu'il a effectué cette visite sur l'invitation du Parti Libéral de Belgique. Il faut, au moins, nuancer cette dernière allégation : Buisseret a peut-être insisté sur le choix de Lumumba, mais il n'est certainement pas venu sur invitation du Parti Libéral belge !

Dans l'interview qu'il donne au journal hollandais De Telegraaf en août 1960, Roger Taverniers, le percepteur principal à la poste de Stanleyville, expose également son point de vue sur cette affaire. Notons d'ailleurs que Lumumba et Taverniers se connaissaient bien, non seulement parce qu'ils travaillaient tous les deux à la Poste de Stanleyville, mais aussi parce qu'ils étaient les principaux animateurs de l'Amicale des Postiers indigènes de la Province Orientale (APIPO). Lumumba consacrait fréquemment dans La Croix du Congo un article sur les activités de cette association.

C'était notamment le cas pour un texte sur la fête de Saint-Nicolas organisée par l'APIPO le samedi 3 décembre 1955 dans la salle des fêtes de l'Athénée. Ce jour-là, quelques deux cent nonante postiers entourés de leurs familles attendent sur le fleuve du côté des rapides des Stanley-Falls, le saint homme qui arrive dans une grande pirogue conduite par quinze pagayeurs - chanteurs wangenia accompagnés de cinq joueurs de tam-tam. Les riverains sont alors persuadés que saint Nicolas est un grand féticheur blanc envoyé par le Roi Baudouin.

Arrêtons-nous un instant sur ce point. En effet, en 1955 et en 1956, les Congolais demeurent toujours envoûtés par le Bwana Kitoko (en réalité : Mwana Kitoko). Et, lors de sa tournée de conférences dans le Haut-Congo en juin 1956, Lumumba était aussi considéré comme un envoyé du grand chef blanc !

Le dimanche 18 mars 1956, les membres de l'APIPO et leurs familles se présentent nombreux pour fêter le départ en congé de Roger Taverniers. Lumumba, alors président de l'association, prend à cette occasion la parole et élève tout un concert de louanges en l'honneur de Taverniers :

Je me fais l'interprète de mes collègues dont vous étiez un père compréhensif. Beaucoup parmi nous ici présents doivent leur situation et peut-être la continuation de leur carrière postale grâce à votre équité et votre bonté. Si l'APIPO compte certaines réalisations à son actif, c'est grâce à vous qui soutenez ses demandes. Le Noir est un homme qui prend en grande estime le maître qui l'apprécie, il reste attaché au chef qui le considère et le traite en homme... Nous demandons à Monsieur le Directeur Provincial des Postes à Stan que vous puissiez retourner à Stan. Et pendant votre absence, nous souhaitons bonne chance à Monsieur Francx, votre successeur [...].

Les déclarations de Taverniers, dans De Telegraaf, donnent une image plutôt négative de Lumumba : il est présenté comme le pauvre diable noir... et l'occasion fait le larron. En même temps, on sous-entend qu'heureusement, à ce moment, Lumumba et son épouse (?) se trouvaient dans les mains du généreux couple Tavemiers.

Ses démêlés judiciaires n'ont en rien diminué les ambitions personnelles de Lumumba. En prison, il forme d'ailleurs le projet d'écrire un livre. Dans une lettre rédigée alors qu'il avait presque achevé le manuscrit et envoyée à l'Office de Publicité le 17 décembre 1956, Lumumba souligne que ses expériences en Belgique constituent une des bases principales de l'ouvrage qu'il souhaiterait publier.

En 1960, Lumumba est déjà pour les Taverniers et consorts, au moins, un ami encombrant sinon un ennemi idéal. Cependant, l'image positive qu'en avait une grande foule de Congolais n'avait pas simultanément volé en éclats. ■




... : DES MANIFESTATIONS CONTRADICTOIRES ONT MARQUE L'ARRIVEE A STANLEYVILLE DU ROI BAUDOUIN.

A L'arrivée à Stanleyville du roi Baudouin, des manifestations ont éclaté à l'aéroport où certains réclamaient "l'Indépendance immédiate" et "la libération du Lumumba", alors que d'autres criaient "Vive le Roi !".
NPM : Un manifestant noir chassé sous les yeux du Roi Baudouin (au centre, avec lunettes noires).

RADIOPHOTO DE STANLEYVILLE
DOUBLE DROIT

49.822 - AFP Photo - 18/12/1959.

MESSAGE DE S.M. LE ROI BAUDOUIN PRONONCÉ A LA RADIO DE STANLEYVILLE LE 17 DÉCEMBRE 1959

Mes chers compatriotes, belges et congolais,

Me voici à nouveau parmi vous. Je m'en réjouis. Il me tardait de revenir en cette terre d'Afrique rayonnante d'esprit de nos efforts communs.

De mon premier voyage, j'avais emporté la conviction que notre action civilisatrice devait s'engager dans une voie nouvelle. Que l'heure approchait d'asseoir l'association de la Belgique et du Congo sur la base de l'émancipation des populations autochtones.

Maintenant, il s'agit de saisir et de satisfaire les aspirations légitimes des habitants du Congo, tout en leur évitant les déceptions d'une évolution désordonnée.

Cette phase, la Belgique l'a abordée avec résolution. Spontanément, généreusement, elle a appelé le Congo à une indépendance prochaine.

Loyalement, elle exécute sa promesse selon des méthodes conseillées par l'expérience et l'intérêt de tous. Loin d'imposer des solutions préconçues, elle souhaite que le Congo préconise les institutions adaptées aux coutumes et aux préférences locales et répondant aux nécessités du pays. De si profondes transformations posent de graves problèmes. Le succès exige de l'ordre, de la bonne foi, le désir de faire œuvre solide et durable.

Continuateur de la dynastie qui a créé cet immense et magnifique pays qui est le vôtre, je recherche avant tout vos intérêts propres et votre bonheur personnel.

J'ai tenu à venir en personne m'assurer sur place des aspirations entières des populations dont l'avenir me tient intensément à cœur.

Depuis près d'un siècle, la Belgique et le Congo ont réalisé une œuvre que le monde entier admire. Avec l'aide de Dieu, nos deux pays continueront à faire de grandes choses dans l'union et la fraternité. ■

Sources

Message prononcé par le Roi à la radio en français, néerlandais et kiswahili, Lettre de Belgique, Bruxelles, Ministère des Affaires Étrangères, n° 47-48, [8 déwcembre 1959].
Chronique de politique étrangère Vol. 13, No. 4/6, JUILLET-NOVEMBRE 1960, DOCUMENT 9 (p. 473) LA CRISE CONGOLAISE 1ER JANVIER 1959 - 15 AOUT 1960 Published by: Egmont Institute
Illustration : www.stanleyville.be – avec les remerciements de la rédaction.

DISCOURS DE M. A. N'DELE, DÉLÉGUÉ DU COLLÈGE EXÉCUTIF GÉNÉRAL, À LA SÉANCE DE CLOTURE DE LA TABLE RONDE ÉCONOMIQUE LE 16 MAI 1960

Monsieur le Président, Messieurs,

Je voudrais d'abord saluer dans cette salle les membres du Conseil Exécutif Général qui ont bien voulu nous charger de la lourde responsabilité de le représenter à cette Conférence, et par ricochet, de représenter le Congo.

Je ne voudrais pas reprendre l'exposé de M. Scheyven, mais peut-être serait-il intéressant que cette Assemblée, que le peuple belge, que le peuple congolais, entendent l'appréciation d'un technicien congolais.

Les travaux de la Conférence Économique et Financière, on vous l'a dit, ont été divisés en deux Commissions. Vous avez entendu évoquer devant vous les principaux problèmes. Si l'on schématise la procédure qui a été suivie et la présentation de travail, l'on peut dire que cette Conférence revêt deux aspects. Il y a eu, dans ces travaux de la Conférence, un aspect que je qualifierai de statique, et un aspect dynamique.

En effet, nous avons procédé, comme l'ont demandé les Congolais, à des analyses statiques, c'est-à-dire qu'on a fait des inventaires, on a établi des bilans. C'était pour répondre à nos vœux. Mais la Conférence a fait mieux : elle a aussi procédé à des analyses dynamiques car il ne suffit pas de situer, d'analyser ce qui a été fait par l'aspect statique, c'est plutôt un rapport sur la gestion belge au Congo.

Je voudrais dire ici qu'en ce qui concerne cet aspect du problème, en ce qui concerne le rapport de la gestion belge qui nous a été présenté, je voudrais dire — et cela en vertu de l'honnêteté scientifique — que ce rapport, ce bilan, est largement positif.

Nous avons examiné, nous avons fait aussi des analyses, nous avons procédé à une analyse dynamique, nous avons situé le problème mais la Conférence a également cherché à situer les principaux axes de solutions car il ne sert à rien de constater qu'un homme est malade, l'essentiel est de s'efforcer de trouver le remède pour le guérir.

La Conférence a spécialement attiré l'attention des délégués congolais sur l'existence de certains problèmes, sur leur complexité, la nécessité d'y trouver des solutions dans l'intérêt même du Congo.

Ces problèmes, M. le Ministre Scheyven vous en a parlé. Il s'agit spécialement, en ce qui concerne les problèmes immédiats, des problèmes de trésorerie et d'équilibre budgétaire, de la balance des paiements et de problèmes de la Banque Centrale et d'autres parastataux, de l'aide financière que la Belgique pourrait apporter au Congo.

Mais M. le Ministre a aussi entretenu cette Assemblée des problèmes à long terme. M. le Ministre vous a dit que s'occuper de la vie économique d'un vieux pays n'est pas une petite chose, mais s'occuper de la santé économique, financière, monétaire d'un pays jeune est encore quelque chose d'un peu plus compliqué pour ne pas dire davantage.


Table ronde économique

Voilà ce que la Conférence a fait. Je crois que l'on ne peut donner l'indépendance à un peuple sans lui accorder les conditions de la réaliser. En organisant cette Conférence, c'est ce que la Belgique a voulu faire, c'est vous donner les conditions qui permettent de rendre l'indépendance politique une réalité, car comme l'a dit le Ministre d'État, M. Rolin, ce que je dirai aussi comme lui, avant de faire de la politique, il faut d'abord vivre.

Je songe ici aux milliers de chômeurs, aux dizaines de milliers qu'il y a dans les villes et dans les campagnes congolaises, aux milliers d'hommes qui sont mal logés, aux milliers d'hommes qui sont mal nourris. C'est à ceux-là qu'il faut songer et c'est à ceux-là que nous avons songé durant toute la durée des travaux.

Les problèmes, sans doute, n'ont pas été épuisés, mais est-il possible d'épuiser des problèmes aussi complexes en un minimum de temps ? La Conférence a eu la sagesse d'organiser ici un groupe de travail qui approfondira le dossier. La Conférence a eu pour but, et y compris le groupe de travail qui restera, d'organiser les dossiers, d'approfondir les problèmes afin de remettre le dossier au Gouvernement congolais qui lui seul prendra ses responsabilité.

Mais l'homme politique, comme l'a dit Bainville, doit vouloir toutes les conséquences de ce qu'il veut, et pour que l'homme politique agisse ainsi, il est nécessaire qu'il soit informé de tous les aspects du problème et de tous les éléments du problème, de manière qu'il puisse décider en connaissance de cause.

Cela étant, M. le Ministre Scheyven, moi aussi je voudrais rendre un hommage ému : on a souvent dit qu'il ►

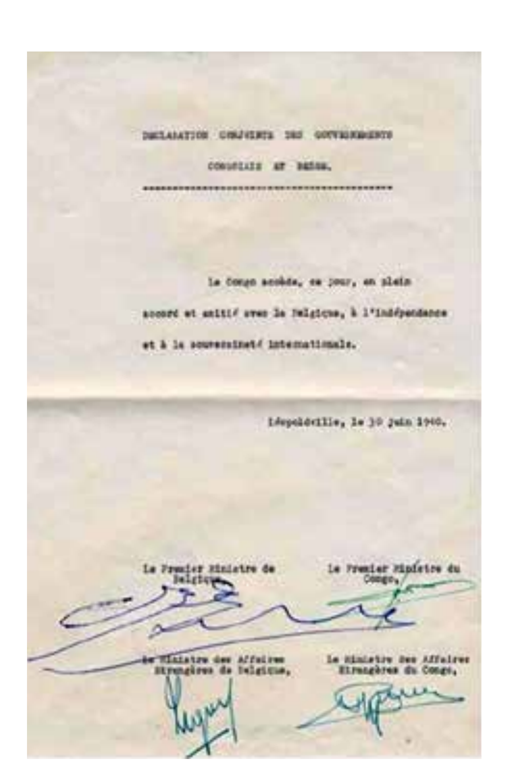
était difficile de connaître ce que pense un homme politique, qu'en politique les hommes disent difficilement ce qu'ils pensent. Je crois que vous avez démenti cette vérité traditionnelle, tout au moins ce préjugé traditionnel. Vous avez été d'une franchise, d'une honnêteté et d'une sincérité — je m'excuse, Monsieur le Ministre — brutales. Vous avez parlé parce que vous avez voulu parler un langage d'homme, c'est ce seul langage qui va au cœur des gens. S'il est vrai qu'on dit souvent que la vérité ne paie pas dans l'immédiat, il reste toujours vrai que la vérité paie toujours, tôt ou tard, et les hommes ont certainement toujours beaucoup plus d'estime pour ceux qui leur disent la vérité, même quand cela leur déplaît, que pour les flatteurs et ceux qui n'osent jamais leur dire la vérité.

Je voudrais aussi rendre un hommage ému pour le courage, la patience que vous avez eus pour expliquer, pour répondre à nos questions. Et comment rendre un hommage au Ministre sans parler de ses collaborateurs ? J'ai retenu, et je crois que tous les Congolais ici présents ont retenu deux leçons de cette Conférence. M. le Ministre nous a appris comment il restait vrai qu'un chef vaut dans la mesure où il sait s'entourer, que l'art de gouverner pour le chef ne consiste pas à tout faire luimême mais l'art de gouverner pour le chef consiste à savoir choisir ses collaborateurs. En cela, je pense que vous avez, Monsieur le Ministre, eu à côté de vous une magnifique équipe, une équipe enviable, une équipe splendide, une équipe merveilleuse à laquelle je rends hommage. Pour moi, jeune technicien congolais, c'étaient des maîtres, la Belgique a mis au service de cette Conférence ce qu'elle possède d'élite. Merci parce que cela nous a facilité nos travaux.

Cela étant, comment terminerais-je sans devoir dire combien nous avons été sensibles à tous les égards dont nous avons été entourés ici, à tout ce que la Belgique a fait. Je ne veux pas parler un langage d'homme politique parce que je ne suis pas un homme politique, je veux parler un langage de technicien, et en conséquence, je m'en tiendrai à la vérité qu'exige tout travail d'observateur technique.

Quoi qu'il en soit — je crois que c'est M. Bahizi qui l'a dit — même si la Belgique ne savait plus nous aider, le fait de nous avoir donné l'indépendance suffisait, et c'est exact. Nous avons conquis l'indépendance dans des circonstances exceptionnelles, uniques au monde. Nous faisons, en matière économique, financière, monétaire et sociale, un héritage comme peu de pays au monde, accédés récemment à l'indépendance, en ont fait. S'il y a des gens dans cette salle pour en douter, c'est bien simple, qu'ils fassent le tour de l'Asie et de l'Afrique, ils viendront ensuite donner leur avis, ils en seront tout à fait persuadés.

Il y a eu, il y a encore des problèmes à résoudre, mais comme l'a dit le Ministre, l'indépendance veut dire le commencement du travail, et c'est ce travail que je crois que nous devons faire. La Belgique, quant à elle, a gagné la première manche, je crois devoir dire, en toute sincérité, pour autant qu'il est admis qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite, que la Belgique a fait, en tant que pays composé d'hommes, ce qu'un pays pouvait faire à l'égard du Congo dans ce domaine-là.


DECLARATION CONJOINTE DES GOUVERNEMENTS

CONGOLAIS ET BELGE.

Le Congo accède, ce jour, en plein accord et amitié avec la Belgique, à l'indépendance et à la souveraineté internationale.

Léopoldville, le 30 juin 1960.

Le Premier Ministre de Belgique, | Le Premier Ministre du Congo,

Le Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, | Le Ministre des Affaires Etrangères du Congo,

Il reste des problèmes à résoudre, mais c'est à nous de les résoudre maintenant, le pari est là, c'est à nous Congolais de faire en sorte que cela continue. Mais j'ai eu l'occasion de répéter ici dans cette salle qu'une des conditions essentielles du développement économique, financier et social d'un pays c'est l'ordre et la sécurité; si l'ordre et la sécurité ne sont pas tout, rien ne se fait, dans aucun pays du monde. C'est là, je pense, une des plus grosses responsabilités de nos leaders et de tous ceux qui détiennent, comme l'a dit mon collègue M. Bomboko, une parcelle quelconque de l'imperium au Congo.

Monsieur le Président, je voudrais aussi vous dire merci pour le dévouement que vous avez mis à présider ces Conférences Belgo-Congolaises. Vous les avez présidées toutes, la Politique comme l'Économique. A tous vos collaborateurs et à tous les Belges, confiance se mérite, oui d'accord, la confiance se mérite, mais je crois pouvoir dire aux Belges qu'il y a quatre-vingts années déjà que nous nous connaissons, et on gagne toujours à traiter avec un homme que l'on connaît plutôt qu'avec un homme que l'on ne connaît pas,

Cela étant, je crois qu'il va de soi que la Belgique et le Congo coopèrent dans l'intérêt des deux pays.

Pour terminer, je voudrais dire ici : Vive la Belgique ! Vive le Roi ! Vive le Congo indépendant ! ■

Sources

La Conférence Belgo-Congolaise, économique, financière et sociale, Bruxelles, Inforcongo.
Chronique de politique étrangère - DOCUMENT 22: Published by: Egmont Institute
Vol. 13, No. 4/6, JUILLET-NOVEMBRE 1960
LA CRISE CONGOLAISE 1ER JANVIER 1959 - 15 AOUT 1960

NOS AMIS COUTUMIERS 2.2

Itinéraire de la mission du Sénateur J. Pholien

Le fort intéressant article sur le pouvoir coutumier à l'époque coloniale, trouve ici son épilogue. Bien que datée de 1959, l'attention prêtée par l'auteur aux considérations politiques lui a conservé une actualité certaine, d'autant que la colonisation se trouve toujours soixante ans après l'indépendance au cœur du débat.

Comme pour la première livraison (voir n°54 de juin 2020) Angelo Turconi a accepté d'ouvrir ses magnifiques albums afin d'en extraire une sélection de photos hautes en couleur.

PAR JOSEPH PHOLIEN

L'INCONNUE DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Ce que donnera le suffrage universel, prévu pour dans peu de mois, personne ne peut le prévoir et certes le pourcentage de la participation des votants sera fort variable suivant les territoires. Qu'on songe cependant et à temps au boycottage annoncé par certains des partis les plus remuants, tels l'Abako et le Mouvement National Congolais.

Qu'on soit attentif à la puissance exercée par certains propagandistes menaçant les hésitants — voire dans les milieux coutumiers — de représailles, allant jusqu'à la menace de violence et d'incendie de leur hutte.

On doit se souvenir que l'organisation tribale est un fait et qu' « un fait est plus respectable qu'un lord-maire » Les chefs n'accepteront pas d'être commandés, ni dirigés par des individus d'une autre race.

Un grand chef baluba a déclaré :

« Si les évolués des grands centres se présentent ici comme auxiliaires de l'Européen qui nous aide, ils seront accueillis ; s'ils se présentent détenteurs d'une certaine autorité personnelle nous leur rappellerons que nous seuls, chefs, sommes détenteurs de l'autorité bantoue et nous appliquerons aux usurpateurs le traitement que prévoit la coutume ».

Ces paroles sont pleines de menaces.

Pourquoi ne citerions-nous pas les paroles prononcées par M. Rae, président de la Cour d'Appel de Léo, au moment où un hommage lui fut rendu à la fin de sa Carrière.

La Libre Belgique du 29 septembre 1959 lui prête les paroles suivantes :

« Aux gouvernants actuels, il incombe, à mon sens, d'empêcher les aventuriers de troubler la paix publique et, aussi, de donner aux millions d'indigènes de l'intérieur l'occasion de se faire représenter au sein du pouvoir législatif et au pouvoir exécutif par leurs chefs traditionnels s'ils les préfèrent aux hommes nouveaux ».

M. Rae a ajouté :

« Oublier ou abandonner les chefs coutumiers aurait pour conséquence inéluctable la destruction de la société indigène, c'est-à-dire, à concurrence de 95 pour cent, la disparition de l'infrastructure humaine du Congo pour qui n'existerait plus que l'aventure de l'anarchie ».

Veut-on quelques aphorismes prononcés par les chefs à l'occasion de l'évolution politique envisagée ?

« Les projets actuels couvent un œuf, mais on ne sait ce qui en sortira ».

« On n'étouffe pas les amis que nous sommes ».

« L'enfant ne sait pas marcher, donc il faut le guider ».

« Si vous vivez avec un ami, le jour où vous partez, il ne faut pas que votre ami soit en difficulté ».

« On ne désire pas ce qu'on ne connaît pas ».

« Nous ne sommes pas capables de nous administrer seuls ».

Celui qui prononça ces mots croisa les mains avec force pour indiquer ainsi qu'une union puissante avec les Belges devait exister.

Il ne faut pas qu'on perde de vue l'amitié précieuse pour nous de ces millions de braves gens et évitons leur amertume d'abord et leur colère ensuite. C'est avec regret que nous répétons une parole qui nous a été rapportée par une haute personnalité de là-bas à qui le chef déclarait « Vous n'êtes plus les maîtres, car on vous injurie et vous ne réagissez pas ».

LE CONSENTEMENT GENERAL...

Certaines personnes de chez nous ne voient chez les coutumiers que l'appareil extérieur des vêtements des chefs, leurs danses et croient qu'il n'y a là que du folklore. Qu'est-ce d'ailleurs que le folklore ?

C'est une branche de l'archéologie qui recueille la littérature, les traditions et les usages populaires.

Ils portent ce jugement parce que les chefs paraissent dans les cérémonies la tête couverte de plumes de perroquet, parce qu'ils portent un collier de dents de lion ou de léopard, signe de force et parce qu'ils sont entourés de troupes munies de lances, marchant pieds nus, la cheville enserrée de bracelets ou de coquillages. ▶



Chef Thibala – Ethnie Pende - Caverne d'Ali Baba - Gungu, Kwango, 2014 - Livre Au cœur du Congo - Edition Stichting Kunstboek - © Angelo Turconi

N'oublions pas, de grâce, que nous sommes nous-mêmes encore plongés dans un folklore qui nous tient tellement aux moelles que nous ne le remarquons plus.

Je ne parle pas de nos Gilles de Binche, ni du cheval Bayard de Termonde, ni du Doudou à Mons, ni du goujon que les habitants de Grammont avalent avec stoïcisme, tout ceci en effet se rattache plutôt au secteur des réjouissances populaires : mais songeons à la perruque du juge anglais, à la robe rouge de nos magistrats, prestige ou luxe que ne connaissent pas les juges américains ni les juges russes. Rappelons encore le suisse, dans nos églises, portant le bicorne, et la hallebarde au poing; les bonnets à poils de nos gendarmes royaux, les gardes pontificaux dont l'uniforme noir, rouge et jaune fut artistement composé par Michel Ange qui les coiffa d'une bourguignotte, et le cérémonial de l'ouverture du Parlement d'Angleterre qui veut qu'une troupe revêtant un uniforme de l'époque des Stuart perquisitionne le plus sérieusement du monde dans les caves de Westminster afin d'y rechercher l'existence de barils de poudre qui renouvelleraient l'attentat de la Conspiration des poudres.

Les danses ? Sommes-nous certains que le moderne cha-cha-cha ait plus de grandeur ou plus de poésie que les mouvements exécutés avec armes et boucliers où le danseur au visage angoissé, blanchi au caolin, paraît se ruer à l'assaut d'un ennemi mystérieux en évoquant une ancienne victoire, ou encore mimant la danse de la mort du lion ou de l'antilope, ou la fuite d'une victime devant un génie mystérieux et malfaisant.

Rika écrivait à Usbek dans les Lettres Persanes de Montesquieu la surprise des Français en apprenant son origine « Comment peut-on naître Persan ? » Ne versons pas dans la même erreur et ne disons pas « Comment peut-on naître Bantou -comment peut-on être coutumier ? Ne donnons pas l'impression que nous sommes pour la liberté d'expression et pour la liberté individuelle dans la mesure où l'autre parle et agit comme nous.

La démocratie est une chose grande et noble pour des peuples qui la comprennent et sont prêts à en tirer toute la vertu. Est-elle vraiment un article d'exportation pour des hommes qui ne trouvent même pas dans leur langage le mot pour traduire ce concept.

Au demeurant, n'y a-t-il pas démocratie de fait lorsque le consentement général d'une population marque son accord avec la forme de son gouvernement ou de l'autorité de ses dirigeants ? Mais, diront quelques sceptiques, la jeunesse ne se sent elle pas attirée vers les centres et n'échappe-t-elle pas progressivement aux chefs ? C'est vrai dans certains clans et dans une certaine mesure, mais de grâce que la suppression de la coutume se fasse progressivement, par voie d'évolution et sans brusquerie afin d'éviter que les individus si nombreux débarrassés de la discipline coutumière, soient plongés dans un véritable désarroi et deviennent de véritables déracinés avec tous les risques que semblable état de choses comporterait.

Que tous ces changements se réalisent polé-polé, c'est-à-dire lentement, suivant une expression de là-bas.

Le mouvement européen à l'Assemblée parlementaire Europe-Afrique a eu l'heureuse initiative d'organiser pendant les cinq premiers jours d'octobre 1959 une rencontre d'information sur le thème Europe-Afrique. Des personnalités noires, les unes de grande classe, d'autres d'une excellente formation politique y ont pris part. Nous citons quelques noms sans que cette liste soit limitative : M. Assalé, ministre des Finances du Cameroun; Mme Ouezzin Coulibali, membre de l'assemblée législative de Haute-Volta, M. Lamine Gueye, ancien magistrat et président de l'assemblée législative du Sénégal ; M. Léopold Sedar Senghor dont il fut question dans le présent article : M. Diop Ousmane Soce, sénateur de la Communauté.

Certains de ces personnages qui connaissaient le Congo belge étaient réticents quant à la valeur des Noirs qui font figure de leaders dans nos territoires d'Outremer « Avant 10 ans vous n'aurez personne qui soit capable d'assumer valablement une responsabilité gouvernementale, car c'est une tout autre chose que d'organiser une agitation politique pré-électorale ».

Telle était la pensée de plusieurs d'entre eux. Nous ne nous permettrons pas de prendre position, ni pour, ni contre cette affirmation, mais dans un esprit d'équité nous demandons qu'on n'oublie pas que les personnalités noires originaires de la Communauté française ont eu deux chances immenses d'accéder à cette maturité qui fait peut être défaut aux Noirs de chez nous : la première chance c'est l'ancienneté de l'action de la France dont la flotte marchande fréquentait les côtes de la future A.O.F. depuis le 15e siècle : des comptoirs français se sont installés dans cette région depuis le 18e siècle. Après une courte éclipse de l'action de la France pendant la guerre napoléonienne, l'activité intellectuelle et industrielle de notre grande voisine a pu s'exercer et se développer pendant plusieurs centaines d'années. La deuxième chance fut l'instauration par la France du service militaire obligatoire qui donna ainsi à l'homme une formation civique particulièrement précieuse.

On le sait, les troupes sénégalaises qui combattirent aux côtés des armées françaises ont toujours fait preuve d'une vaillance exceptionnelle mise au service de la Mère Patrie.

« Nous qui voulons toujours raison garder », a déclaré Philippe IV le Bel. Faisons nôtre cette parole lapidaire; elle signifie le respect du sens de la mesure. Que la raison et non de simples formules abstraites domine toute l'action des pouvoirs publics, que la population et l'économie se développent de pair, que se réalise la décentralisation annoncée.

Que l'on développe l'instruction tout particulièrement dans la brousse.



Chef Mwami Ntambuka – Ethnie Bahavu – Ile d'Idjwi, lac Kivu – Sud- Kivu, 2018
Livre Au cœur du Congo - Edition Stichting Kunstboek - © Angelo Turconi

Que l'on aide l'agriculture qui est la richesse des gens du pays et que dans la phase qui suivra les élections de décembre on songe à une politique qui fasse évoluer décemment l'autorité coutumière en évitant de la détruire. Qu'on respecte les engagements pris par Léopold II et les paroles royales que nous avons rappelées précédemment. Tout le reste nous sera sans doute donné par surcroît.

Le ministre De Schryver a annoncé qu'il s'inspirerait du résultat des élections et il a déclaré : « Nous ne voulons imposer aucune solution ». Puisse-t-il rester fidèle à ces paroles de sagesse !

UNE VISITE AU CHEF DES BAKUBAS

La résidence de Nyimi Bope Mabintsa, chef des Bakubas, est située à Mushenge, à quelques kilomètres de Mweka, au cœur du Kasaï, Mweka dont le centre mondain se trouve au Grand Hôtel, qui est d'ailleurs le seul hôtel de l'endroit et où les rares colons vont, après une rude journée, boire un whisky bien mérité.

Cet hôte dispose, à 80 m environ, d'une annexe sans étage, qui abrite quelques chambres, suffisantes d'ailleurs, éclairées pendant la journée par deux portes vitrées, l'une donnant sur la « barza » (terrasse couverte), et l'autre, sur la route. Ce dernier détail provoqua un jour un petit drame domestique : un voyageur avait, le soir, déposé ses chaussures devant la deuxième porte, c'est-à-dire sur la voie publique, sans s'en rendre compte en raison de l'obscurité. On ne sera pas surpris d'apprendre qu'il ne les retrouva pas le lendemain : ses chaussures avaient disparu dans la nature.

La route de Mweka à Mushenge est verdoyante. Les arbres de toutes essences se rejoignent souvent en dôme : la route passe près du petit poste de Bongo, résidence d'un agent territorial de 4e classe, originaire d'Ostende, perdu dans cette lointaine brousse avec sa femme et ses deux poupons. Il y a, près de sa demeure, une longue file d'indigènes qui attendent pour se faire inscrire en vue du recensement électoral.

A défaut de pouvoir trouver sa date de naissance, qu'il ignore souvent, l'impétrant produira une carte de contribuable dont l'état de vétusté n'empêchera cependant pas de déchiffrer une identité approximative.

Pauvre résidence pour ce brave fonctionnaire : deux marches en cendrées posées de guingois permettent de pénétrer dans l'habitation : un toit en branches, deux chambres de 5 m sur 4, l'une servant de living, l'autre ►



Chefs médaillés au mérite belge et tenue en peau de léopard – Ethnie Mongo – Monkoto, Tshuapa, 2017 - Livre Au cœur du Congo - Edition Stichting Kunstboek © Angelo Turconi

de chambre à coucher, qui sont, si l'on peut employer cet euphémisme, éclairées par deux minuscules fenêtres. Les termites et les cancrelats savourent tentures et rideaux. C'est tout.

Et la cuisine ? dira-t-on. Vous trouverez, dans la cour arrière, trois pierres plates sur lesquelles se consument quelques branches qui pourraient faire l'affaire pour le pot-au-feu.

On songe avec quelque amertume à la somptuosité de certains palais officiels de Léo et l'on s'en va en saluant bien bas ces admirables et courageux serviteurs de notre œuvre civilisatrice qui ont encore, avec un aimable sourire, eu le courage de nous dire : « C'est beaucoup mieux maintenant qu'il y a quinze jours : le sol est cimenté, il était encore en terre battue il y a peu. »

DANS LE KRAAL ROYAL

Mais nous approchons du saint des saints. Les Bakubas se hâtent vers leur souverain, le kraal royal est entouré de palissades noircies par le temps et formant en quelque sorte labyrinthe : c'est d'ailleurs ce type de matériau qui clôturera toutes les salles comme aussi toutes les allées disséminées sur cet espace de quelque 4 ou 5 ha. Le drapeau belge est hissé, quelques anciens combattants l'entourent. Les ministres, entourés par la foule, s'approchent, foule bruyante, curieuse, mais bon enfant, dont les hommes, les femmes et les enfants portent en général une jupe très ample de couleur rougeâtre, plissée, serrée à la taille, où le tissu forme un assez gros bourrelet,

Quant aux ministres et autres dignitaires, ils portent, fièrement campé sur le sommet de la tête, un minuscule chapeau spécifiquement bakuba, en fine paille tressée avec un art remarquable et de la dimension d'une soucoupe de service à café : ce petit couvre-chef est traversé d'une plume ou d'une grande épingle. Ils ont des colliers de coquillages ou de dents de léopard : deux d'entre eux sont venus à Bruxelles.

Le Premier ministre, de taille fort élancée, a une petite barbiche blanche, ce qui est rare chez les Noirs. Il conduit les visiteurs vers la résidence. Les femmes mettent sur leurs épaules nues de la poudre rouge appelée tukula. Des fauteuils de paille sont arrangés en demi-cercle devant la porte.

Voilà qu'arrive par la droite le maître des lieux. Quel est son âge ? 75 ? 80 ans ? Qui le dira, la date de sa naissance étant incertaine. Il est grand, massif, marche avec quelque solennité à pieds nus ; il porte une coiffure composée de cinq hautes plumes rouges frisées à la façon des plumes d'autruche : en signe de souveraineté, la tête est couverte d'une peau de léopard dont la queue, que le Nyimi écartera de temps en temps, lui pend sur le nez. Il met une plume de perroquet du plus beau rouge à la commissure des lèvres, ce qui, nous dit-on, est également un signe de souveraineté, tandis que ses poignets et ses chevilles sont entourés de nombreux bracelets. Son salut est empreint d'une grande amitié à l'égard des Belges. Assis sur le fauteuil qui lui est réservé, il pose les pieds sur un tapis en raphia recouvert des classiques dessins bakubas à base de petits triangles. Les ministres disposés à ses pieds contemplent le maître, et j'observe plus particulièrement le regard du Premier ministre, qui couve véritablement le Nyimi avec une expression d'admiration et d'affection presque filiale. Chaque fois que le grand chef a prononcé quelques paroles, les dignitaires applaudissent



Chef Kianfu Panzu - Ethnie Yaka - Kasongo-Lunda, Kwango, 2015 - Livre Sur les pistes du Congo - Edition Stichting Kunstboek - © Angelo Turconi



Chef Kianfu Panzu - Ethnie Yaka - Kasongo-Lunda, Kwango, 1972 – Livre Zaïre, peuples/art/culture - Edition Fonds Mercator - © Angelo Turconi

rythmiquement en une sorte de ban s'affaiblissant par degré. Ils se trouvent, en effet, en présence d'un grand chef : suivant la tradition orale, il serait le 124e roi des Bakubas.

On croit cependant que les plus anciens souverains ont plus ou moins un caractère légendaire, à la façon des premières dynasties d'Égypte qui, elles, se confondent avec la divinité. C'est ainsi que Bumba, premier souverain des Bakubas, s'identifie avec le créateur, tandis que Woto, 4e souverain, est considéré comme le premier homme.

Quoi qu'il en soit et d'après les renseignements des archives administratives, on croit que le plus grand roi des Bakubas, Shamba Bologongo, ayant régné vers l'an 1600, est le 93e souverain.

UN ROYAUME FEDERAL

Le peuple bakuba se compose de différents groupements, parmi lesquels de nombreux Lulua. D'autres tribus, fuyant les guerres intertribales, vinrent se réfugier auprès des Bakubas, qui avaient une organisation politique et militaire solide.

Le Nyimi est donc à la tête d'un royaume fédéral qui exerce son action sur 27 groupements, dont les chefs sont élus et assistés par un conseil de notables. Ce système d'élections remonte, croit-on, au 16e siècle. La souveraineté du Nyimi s'étend, déclare-t-il, sur 120 mille sujets, et son influence se manifeste non seulement sur le territoire de Mweka, mais encore sur celui de Port-Francqui et de Dekese. Ses décisions sont prises de l'accord de véritables conseils du peuple composés de 82 membres. Cette grosse influence, il la met au service de l'administration belge.

Cette curieuse population a, à son actif, des organisations corporatives pour artisans du bois et des métaux. Ils sont arrivés à créer d'admirables velours et des armes fort gracieusement ouvragées. Il semble cependant que, dans ces dernières années, le souffle qui les inspirait dans le domaine artistique, se soit quelque peu éteint et qu'ils reproduisent volontiers leurs modèles artistiques anciens.

Le Nyimi parle d'une voix claire, et ses paroles, son interprète les traduit en un français très correct.

Il déclarera avec force qu'il ne veut pas que les Blancs repartent en Europe, car sinon, que réservera-t-on à lui-même et à ses sujets ?

Le Nyimi n'accepte pas la propagande des politiciens, qu'il traite de gamins. Un homme du M.N.C. (Mouvement national congolais) a été expulsé, compte tenu de ce qu'il troublait l'atmosphère : s'il revient, des sanctions plus rudes seront prises contre lui.

Le Nyimi a d'ailleurs le souvenir des engagements qui ont été pris par son quatrième prédécesseur, Kweteppe, envers les émissaires de Léopold II, le Roi promettant le maintien de l'autorité des chefs contre la promesse de ces derniers de se rallier à l'État indépendant du Congo.

LA COUR DU NYIMI

La cour du Nyimi se compose de quelque cent dix fonctionnaires. Trois d'entre eux (un vieux, un autre d'âge moyen et un jeune) ont la mission de conserver la tradition et les faits historiques du peuple bakuba.

Sans procéder à une énumération qui serait un peu fastidieuse, nous ne pouvons-nous empêcher de citer un fait assez pittoresque : l'un d'eux, qui est chargé de faire les présentations au grand chef, a le privilège de ramasser et de conserver les cadeaux qui tomberaient par terre, au moment de cette présentation, dans le cas où le visiteur les laisserait échapper par suite de sa timidité et de son émoi. ▶

Lorsque la partie officielle de la cérémonie sera terminée, on se dirigera vers ce qui nous paraîtra être le lieu des réjouissances.

Le Nyimi est précédé par quelques dignitaires marchant à reculons, s'arrêtant tous les vingt pas, levant vers le ciel bras ou poignard et prononçant quelques paroles à haute voix, en style de mélopée, qui, nous dit-on, glorifient leur chef et célèbrent sa puissance. Un temps d'arrêt ; le Nyimi, accompagné d'un autre grand de la Cour, se dissimule derrière une palissade, où l'on effectue un changement dans les ornements du cou. Le cortège arrive à une plaine où se trouve un fauteuil qui servira de trône et où le maître du lieu est entouré d'une centaine de ses femmes. Devant lui, sont installés les signes extérieurs de sa puissance, un coffre et des paniers cylindriques gracieusement recouverts d'une multitude de coquillages et de perles.

Et la danse commence : c'est une marche rythmée en cercle, à laquelle participent, entre autres, les ministres, qui paraissent y trouver une grande satisfaction.

Le Nyimi fera à ses visiteurs un honneur exceptionnel, car lui, qui n'absorbe jamais ni nourriture ni boisson devant les tiers, les accompagne à la maison du territoire où un verre de bière bien froide paraît lui donner très grande satisfaction, mais comme il se méfie de l'influence maléfique de toute ingestion d'aliments au de boissons, il mettra sous son orteil un anneau destiné à écarter tout danger.

POMPE ET FOLKLORE

Le champ d'aviation de Sandoa nous apparut par une admirable luminosité, l'herbe et le feuillage en un vert vif comme après une pluie diluvienne, Plus de quinze cents personnes sont groupées pour la curiosité du spectacle, mais, certes aussi, parce que les distractions sont rares. Accompagné des autorités belges, s'avance le mwata Yamvo, dont les ancêtres se rattachent à la tribu Lunda et à la tribu Tshokwe. Ce très important personnage, membre du gouvernement général, a plus de 350.000 sujets répandus non seulement dans la région de Sandoa, mais encore dans le Kasaï, et son influence s'exerce sur de nombreux ressortissants de Rhodésie et de l'Angola. Il est assisté d'une dizaine de chefs dont les ornements sont à l'image du grand chef, mais de dimensions réduites ; une exception cependant, le chef Samutoma s'est barré la poitrine avec une large pièce de tissu rouge qui fait songer à l'ordre de la Couronne. Le mwata Yamvo s'avance donc avec grande dignité. Venu en Belgique, il y a quelques années, il parle un français très facile à comprendre. Il a mis une veste blanche, une cravate noire, sur laquelle se distingue la médaille des chefs, supportée par un collier. Il porte aussi une jupe, sorte de kilt de tissu à fond blanc rehaussé de fleurs colorées. Son bras gauche soutient un volumineux bracelet en peau de serpent. Aux deux poignets se trouvent également un grand nombre de minces bracelets d'argent devant servir de pièces justificatives pour ses messagers. Le front est couvert d'un bandeau en perles rehaussé de dessins en losanges. Sur la tête, sa coiffure est également en perles, prolongée par des bandes de même nature et de même coloris se rejoignant au sommet, tandis que le haut du crâne est recouvert d'une touffe de petites plumes rouges.

Le grand chef est flanqué d'un petit bonhomme quinquagénaire, presque nu, au visage ratatiné, sautant et bondissant, catapulté par des mollets aussi maigres que nerveux. Il porte, d'une main, une sorte de chasse-mouches en crins de cheval et de l'autre un poignard qui lui sert autant pour ponctuer vers le ciel les clameurs admiratives de son propriétaire en l'honneur de son maître que pour piquer les papiers qui déshonoreraient le sol où des pieds augustes vont se poser.

L'auto s'ébranle, elle défile devant une foule bienveillante qui salue respectueusement son grand chef. Mais voilà qu'un jeune gaillard se précipite vers la voiture et me jette sur les genoux une lettre que je ne lirai naturellement que plus tard, et promptement disparaît dans la foule ; c'est, évidemment, un mécontent,





Chef médaillé au mérite belge - Ethnie Pende – Gungu, Kwango, 2015 - Livre Sur les pistes du Congo - Edition Stichting Kunstboek - © Angelo Turconi

Les augustes sourcils du mwata Yamvo se sont froncés et un éclair de colère a passé dans son regard.

Il y a quelque 10 km jusque Sandoa. Nous passons devant un groupe de maisons d'aspect avenant, créées par le Fonds du roi Albert. La foule devient de plus en plus dense, elle s'agite, crie, gesticule, galope le long de la voiture. On tire des salves, des campes et des coups de fusil, tout cela fait un tel vacarme qu'une conversation devient presque impossible. C'est la « Maison du Territoire » qui nous servira de lieu de réunion. On ne peut y accéder qu'en fendant les rangs de la foule massivement groupée et qui entoure le bâtiment à ses quatre points cardinaux.

Toutes les autorités blanches et coutumières qui étaient au champ d'aviation se retrouvent dans la salle du rez-de-chaussée, séparée de la voie publique par une vaste verrière, qui permet, dans une certaine mesure, au public de voir ce qui va se passer.

Le mwata Yamvo proclamera son attachement à la Belgique et exprimera certains vœux en vue de l'amélioration de sa région qui manque de fonctionnaires, d'écoles et d'artisans de toute nature.

Intervient à un moment donné, de façon intempestive, le chef Samutoma, voulant formuler une réclamation d'autorité sur des terres. Il faut lui retirer la parole pour éviter que cette protestation contre le grand chef n'altère le climat de la réunion. Le conflit paraît ressembler en plus petit à celui qui oppose au Kasaï, Baluba et Lulua. Samutoma, originaire de l'Angola, avait, il y a quelques années, obtenu l'usage de terres ; il en souhaite davantage et n'hésite pas à exciter la population tshokwe contre les Lunda, sujets du grand chef. L'incident clos, celui-ci nous guidera à travers la foule de plus en plus joyeuse vers l'emplacement des danses qui, au son d'une musique véhémente, seront exécutées par des femmes portant de grandes jupes en raphia. C'est d'ailleurs également le raphia qui sert à orner leur tête. La frénésie des danseuses était assez remarquable et le tortillement du buste et des hanches pouvait rivaliser, avec moins de grâce peut-être, avec celui des danseuses gitanes qui se produisent dans les grottes près de Grenade.

Comme ses collègues grands chefs, le mwata Yamvo dispose de fonctionnaires historiens qui, entre autres, conservent les légendes et les apologues du clan. J'ai désiré m'entretenir avec cet intéressant fonctionnaire et lui ai demandé de me faire connaître certains des récits qu'il conserve jalousement. Il m'en narra deux.

Le premier, où les personnages sont une grenouille et un bœuf, ressemble à s'y méprendre à la fable du bon La Fontaine. On conclura que la grenouille de Sandoa éclata parce qu'elle avait tenté de rivaliser avec le puissant chef qu'incarnait le bœuf.

L'autre apologue semblait avoir visiblement été taillé une fois de plus pour la défense de l'autorité et de la dignité du chef. Un vieux notable comparaît devant le Conseil des anciens, mais on l'écarte en lui disant qu'on ne veut plus de vieux chef, aussi en choisira-t-on un plus jeune. À peine désigné, celui-ci convoque le Conseil, mais un drame surgira : brusquement, un serpent arrive et entoure le cou du jeune chef. Tout le monde quitte la réunion, mais comment sauver le jeune chef ? Frapper avec un bâton sur la bête risquerait de blesser l'intéressé. Alors, le vieux notable revient et déclare sentencieusement : « Déterrez donc une souris et mettez-la sur le sol près du chef ». Le serpent voit cette proie, la désire, déroule ses anneaux et la moralité de cette histoire est que la tradition veut que l'on ne nomme pas un chef trop jeune, parce que seuls les vieux ont l'expérience.

La conversation se fait plus familière et le mwata Yamvo, qui avait assisté à l'entretien, me déclare, sans que cela ait vraiment un grand rapport avec l'exposé de l'historien, qu'il a sept femmes, signalant que c'est là un signe de sa richesse.

Les adieux furent des plus affables. « L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux », a écrit le poète.

Qu'on nous permette de penser que l'amitié du grand chef mwata Yamvo est, pour nous, Belges, chose précieuse, quand on songe au nombre de ses sujets, à l'étendue de sa juridiction qui, nous l'avons dit, s'étend jusqu'en Rhodésie, où l'autorité britannique a quelquefois fait appel à son autorité pour trancher un différend entre les chefs Lunda ou Tshokwe habitant leurs colonies.

OMARI PENE MISSENGA, CHEF DES WAREGA

La Lualaba, qui a une largeur de huit cents mètres, roule avec majesté ses eaux grisâtres au pied de Kindu, gracieusement étalée sur sa rive gauche. D'ici à Kibila, résidence du chef des Warega, il y a quelque 40 km aisément parcourus, tout au moins dans leur première partie, car la route est en général bonne. C'est une fois de plus le saisissant spectacle d'une végétation arborescente qui charme les yeux nordiques par la puissance que la nature développe à l'Équateur. Quelques exploitations forestières se sont installées dans la région. Kibila est un vrai centre de la brousse ; la route aboutit au côté ouest à une place plus ou moins rectangulaire dont les côtés s'étendent sur 100 ou 150 mètres et est entourée de huttes et de baraquements.

Le chef Omari est vêtu à l'européenne d'un costume marron et est accompagné de sa femme et de quelques chefs voisins. La foule s'est rassemblée fort dense et comporte plus d'un millier d'hommes, de femmes et d'enfants. Elle est bruyante et témoigne par ses cris et ses gestes d'une grande allégresse. A droite de la place sont rangés quelques notables. Devant la baraque qui lui sert de bureau, le chef Omari devient grave, il parle de « notre » et de « votre » Congo.

« Il faut, dit-il, consulter les anciens et écouter leur voix. Les populations Warega ne veulent plus de contrainte ethnique, car leurs ancêtres ont suffisamment souffert de la tyrannie des Arabes ».

« Les Warega veulent l'ordre et se refusent à être dominés par les gens de Léo. »

Puis, montrant un vieux masque Warega qui a résisté au temps grâce à la solidité du bois dont il est formé, le chef déclare sentencieusement « que ceux qui le regardent sachent que tout ce qui est solide doit se réaliser avec le temps et non en un jour ».

Puis, la foule frémit d'une joie débordante, une femme d'un certain âge paraît diriger le mouvement, elle se frappe la bouche avec le plat de la main, émettant des sons rauques et bizarres, et déchaîne des cris qui, malgré leur sonorité aiguë, sont destinés, paraît-il, ►

à témoigner de la joie, cris que répètent à notre intention trois ou quatre femmes plus élégantes que la masse, qui jettent dans la foule des poignées de riz. Une danse, pratiquée par les hommes et les femmes, suivit, sur un air très rythmé. Les danseurs en profitaient pour faire tinter les coquillages attachés à un anneau entourant leur cheville.

Nous avons emporté de Kibila le souvenir d'avoir été en confiance avec une population saine, vivante, et ayant à l'égard de la Belgique les sentiments que nous souhaitons.

N'DEZE GENTLEMAN FARMER

Rutshuru, au nom qui étonne et qui charme comme une appellation amoureuse, attire les habitants de la colonie belge de Goma, située sur la rive nord du lac Kivu tout contre la frontière du Ruanda et de celle de l'Ouganda. On s'y rend par la route. Cela dure longtemps parce qu'elle est peu roulante. On peut y aller par avion, ce qui n'exige qu'une demi-heure, mais le passage des volcans Nijamlagira et Nyaragongo expose le voyageur peu accoutumé aux charmes de l'aviation à quelques secousses et chutes provoquées par les trous d'air et les courants aériens. Une grande prairie, sans autre arrangement, sert de champ d'atterrissage. Nous voici bientôt dans la résidence du mwami N'Deze, dont la chefferie porte le titre de Bwiska. C'est un homme important dont les ascendants sont repérés jusqu'à la septième génération. Sa juridiction s'étend sur une superficie de 5.189 km², c'est-à-dire sur un espace plus vaste que n'importe laquelle de nos provinces, et il gère les intérêts d'une population de 151.300 habitants, Il est venu en Belgique en 1958 et fut honoré de la visite du roi Albert, du roi Léopold III et de la princesse Liliane, dont la photographie figure en bonne place dans son salon, et de celle du roi Baudouin.

La résidence est une jolie maison de campagne d'allure européenne, située au milieu d'un parc et précédée d'une grande terrasse. C'est là que le Mwami, vêtu d'un complet gris, nous reçoit, accompagné de sa femme, la Mwamikazi qui, de toute évidence est d'origine watutsi. Elle porte avec la distinction de sa race une longue robe blanche et un bonnet de tissu blanc également. Évidemment, la conversation n'est pas facile, le kiswahili ne figurant pas au programme scolaire belge et, d'autre part, le Mwami ignore le français. L'interprète nous sauvera et traduira l'allocution faite par notre hôte, dont le sens est d'avance connu par le lecteur : attachement à la Belgique et au Roi, évolution raisonnable, maintien de l'autorité coutumière au Congo, désir de voir augmenter l'effort pour l'instruction.

À l'exemple des Bami du Ruanda et de l'Urundi, le chef N'Deze entretient une troupe de danseurs qui apparaissent bientôt au pied de la terrasse et se livreront à une danse guerrière.

Une nombreuse iconographie a reproduit les costumes des danseurs de feu Charles Mutara, mwami du Ruanda, récemment décédé. Ceux du mwami N'Deze sont cependant de plus petite stature et peut-être plus mièvres. Ils portent une jupe jaune avec ceinture blanche, leur poitrine est partiellement recouverte par de larges bretelles à lignes roses et blanches, leur coiffure est de teinte rouge et il en déborde de longues fibres de raphia jaune. Leurs pieds nus secouent des bracelets qui enserrent leurs chevilles, tandis que leurs mains sont munies gracieusement de longues tiges de bois qui paraissent aider au maintien de leur équilibre. Leurs danses et le frémissement qu'ils y mettent sont connus. Ils miment vraisemblablement un combat, mais il faudrait, pour en saisir le sens, connaître l'histoire de ces luttes. Peut-être aussi miment-ils de fructueuses chasses de leurs ancêtres, ce qui nous fait penser au parc Elisabeth dans l'Ouganda qui est tout proche, où au milieu d'une solitude pesante, on surprend tout un monde d'éléphants, impalas, buffles, topis, marabouts, phacochères, antilopes, que sais-je encore, mais ceci, comme dit Rudyard Kipling est une autre histoire. ■



Chef Mwami Ngweshe Weza III – Ethnie Bashi - Cérémonie Mubande, bénédiction des semences – Walungu, Sud-Kivu, 2018 - Edition Stichting Kunstboek - © Angelo Turconi

LA POPULATION CONGOLAISE À L'ÉPOQUE DE L'EIC OTAGE DU DÉCOLONIALISME ?

Un mensonge, même répété mille fois, devient-il une vérité ? Il est des matières où la confirmation semble évidente, qu'elle résulte de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Parmi ces matières, la démographie congolaise à l'époque de Léopold II atteint des sommets et se mue en instrument politique.

PAR MARC GEORGES



Lorsque le 1er juillet 1885, l'Etat Indépendant du Congo est proclamé par l'Acte de Berlin, personne ne peut imaginer les ressources immenses qu'il recèle. Les découvertes minières, résultats de plusieurs missions exploratoires (Bia, Delcommune, ...) dans le Katanga, ne seront lancées que vers la fin du XIXe siècle, début du XXe. Entretemps, Léopold II, roi-souverain de l'EIC, a mobilisé dans son domaine privé la plus grande partie de sa fortune : il est impératif et urgent de rentabiliser l'investissement. L'exploitation de l'ivoire assure les premières rentrées, bien insuffisantes cependant : l'Etat, et par extension, son Souverain, sont bientôt au bord de la banqueroute. Un événement historique survient alors : en 1888, l'Anglais Dunlop invente le pneumatique, qui n'équipe alors que les roues de bicyclette. En 1895, les frères Michelin équipent une automobile de pneumatiques : le caoutchouc fait alors l'objet d'une très forte demande : sa seule source alors est le latex de lianes, abondant en Amérique du Sud et dans le bassin du Congo. Son exploitation peut dès lors débuter et s'étalera de 1892 à 1906, assurant alors de confortables rentrées financières aussi bien aux investisseurs privés (ABIR, l'Anversoise, Compagnie du Kasaï) qu'au Roi (Domaine de la Couronne). Sur cette courte période, les exactions et autres cruautés commises pour assurer l'exploitation du caoutchouc seront rapportées par deux protagonistes britanniques, Edward D. Morel[1] et Roger Casement. Bien que le rapport de R. Casement [2] soit mieux documenté, c'est cependant les articles d'E.D. Morel qui alimenteront toutes les polémiques sur le « caoutchouc rouge », c-à-d les accusations de massacres de populations congolaises recrutées pour la récolte de latex. La campagne anti-léopoldienne prend alors une ampleur telle qu'elle contraint le Souverain à mettre sur pied une commission d'enquête indépendante (juillet 1904), dont le rapport conduit à la reprise du Congo par la Belgique en 1908, devenant ainsi le Congo Belge.

Cela n'empêche pas Morel d'alimenter par ses écrits de journaliste plus d'un polémiste, entre autres Arthur Conan Doyle[3] en Grande Bretagne, Mark Twain aux USA, Charles Péguy en France, Emile Vandervelde en Belgique.[4] Les deux premiers auteurs ne pouvaient baser leurs accusations sur une enquête de terrain en bonne et due forme, mais leurs écrits feront plus bouger les choses que l'enquête la plus fouillée. Ajoutons l'émotion liée à la publication des photos des « mains coupées » : l'émotion a pris le dessus sur toute analyse critique[5,6]. A ce moment, personne n'est en mesure (1900-1904), de près ou de loin, ne fut-ce que d'estimer le nombre d'habitants peuplant le Congo, a fortiori d'en déterminer les pertes : « Les historiens sont confrontés à une absence totale de chiffres fiables pour dénombrer la population indigène du Congo. Certains, se basant sur les témoignages de colons ou de missionnaires présents dans certains villages du Congo, s'autorisent à lancer des chiffres qui varient fortement : ainsi, le rapport du diplomate britannique R. Casement donne un chiffre de 3 millions de personnes, Forbath parle d'au moins 5 millions, Adam Hochschild[7], de 10 millions, Isidore Ndaywel e Nziem[8] historien congolais, de 13 millions, l'Encyclopædia Britannica donne une perte de population de 8 à 30 millions. L'historien et anthropologue belge Jan Vansina, auteur de beaucoup des livres savants sur le sujet des peuples de Congo, estime que la perte de population entre 1880 et 1920 était 50 % (Wikipedia). Des chiffres aussi variés ▶

1. Fondateur de la Congo Reform Association en 1904
2. Consul de Grande Bretagne à Boma, son rapport est destiné au Foreign Office
3. Le crime du Congo Belge, publié en 1910
4. Emile Vandervelde est en effet le seul à faire publier les articles de Morel en Belgique dans Le Peuple
5. Dans son livre publié en 1905, « King Leopold's soliloquy », p. 39, Mark Twain fait dire au roi : « The kodak has been a sore calamity to us. The most powerful enemy that has confronted us, indeed »
6. Le livre sera nanti d'une préface de Morel, mettant le lecteur en garde contre les exagérations de l'auteur et l'extravagance des chiffres cités par Twain. En réalité, dans ses propres écrits, Morel cite le chiffre déjà considérable et sans aucun doute excessif d'un million et demi de morts, majoritairement à cause des maladies, comme il le reconnaît lui-même – Liane Ranieri ULB in "La Revue générale n° 04 / 2005"
7. King Leopold's Ghost, 1998
8. Histoire du Zaïre : de l'héritage ancien à l'âge contemporain, 2002 - Ed. Duculot, Louvain

(pour ne pas parler de leur énormité), illustrent, si besoin en était, l'incertitude qui prévaut quant à la réalité de ces pertes.

Il n'empêche : tout au long du XXe siècle, mais surtout au tournant du XXIe, la polémique prend une ampleur telle que certains comparent Léopold II, par l'importance de ses crimes, à Pol Pot, Staline et Hitler. Les média ne s'embarrassent d'aucun scrupule pour porter des accusations aussi graves, se limitant à un plaidoyer exclusivement à charge. Le film de Peter Bate[9], diffusé sur les antennes de la BBC, de la VRT et de la RTBF en 2004, en est une bonne illustration ainsi que, tout récemment le projet de film de Ben Affleck (King Leopold's Ghost , 2020).

Étonnamment, dans les différents ouvrages cités ci-dessus, aucun nom d'historien belge francophone n'apparaît. Dans ce cadre, les attaques les plus virulentes portent sur l'importance de la population congolaise et sa diminution pendant la période de l'Etat Indépendant, diminution tellement dramatique que d'aucuns la qualifient de « génocide ». Tout part du nombre d'habitants du Congo en 1885, dont personne n'a alors la moindre idée. Stanley cependant, dans son livre paru en 1885[10], chiffre la population congolaise à 42 millions d'habitants. Sa méthode de calcul, basée sur des estimations et une extrapolation, aboutit à ce chiffre extravagant. La réfutation, tardive, viendra de Jean Stengers[11] qui, le premier, démontra le caractère erroné du procédé utilisé par Stanley. Quant à A. Hochschild (1998), il part d'une double hypothèse : d'une part, l'estimation (ce n'est pas un recensement) de la population congolaise de 1924 est de 10 millions d'habitants ; d'autre part, des « spécialistes » estiment qu'entre 1885 et le lendemain du premier conflit mondial, la population a diminué de moitié (appréciez l'imprécision du verbe « estimer »). Donc, CQFD : la perte de population est de 10 millions.

Cependant, Pierre-Luc Plasman à l'instar de J. Stengers, rappelle que les exactions « léopoldiennes » ont eu lieu dans un laps de temps (1895-1903) et des zones limités (Province de l'Equateur, les rives du fleuve Congo jusqu'aux lacs Leopold II et Tumba, l'Ubangi-Uele ainsi qu'une petite partie du Kasaï), le reste du Congo n'ayant jamais été concerné par le « caoutchouc rouge ». Il attire également l'attention sur deux données importantes, trop souvent méconnues : tout d'abord, les effectifs des agents de l'EIC (militaires, magistrats, agents de la Fonction Publique) sont de 1.600 en 1907, répartis dans 313 postes sur l'ensemble du territoire congolais.

Et ce faible nombre, combiné à la difficulté des communications (majoritairement par voie fluviale), permet de remettre radicalement en cause l'importance des pertes de population dont ces agents se seraient rendus coupables.

Quels que soient les chiffres cités par les critiques de Léopold II et sans pour autant minimiser et encore moins excuser les atrocités commises sous son autorité, force est de constater à quel point tous ces chiffres sont sujet à caution. Malgré ce fait, ils continuent à alimenter la polémique.[12]

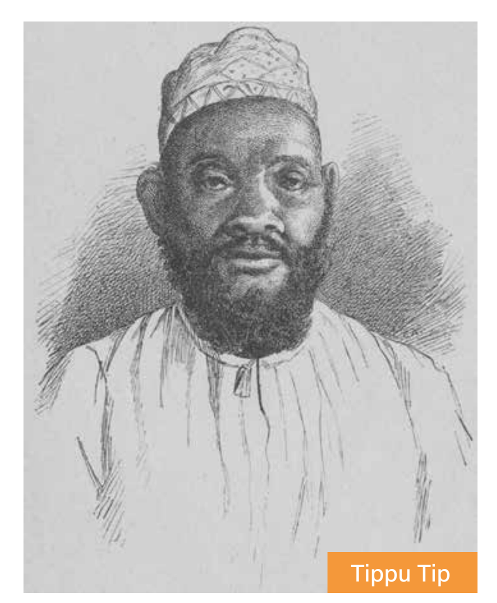
Mais comment comprendre la diminution de la population congolaise au cours des premières années de la présence belge ? Et y a-t-il vraiment diminution ? Si oui, quels sont les facteurs qui peuvent l'expliquer ?

Étonnamment, dans le contexte polémique actuel, il est peu fait état des travaux réalisés par les démographes : leur lecture est aride et, le plus souvent, consultés par les seuls spécialistes. Mais il y a, dans ce domaine, une richesse extrême de données qui permettent de formuler, non pas des certitudes, mais des hypothèses alimentant un débat plus serein : le doute, base de la démarche scientifique, est de mise. La discipline à laquelle on se réfère ici, la démographie, est une « science qui étudie la population sous l'aspect quantitatif et qualitatif. Science jeune, au carrefour de plusieurs disciplines (sociologie, économie, médecine, histoire), elle s'intéresse à l'état de la population et à son mouvement.[13] » Faut-il ajouter que le public en ignore tout ? Cette ignorance fait malheureu-



Le Lualaba à Ponthierville (Ubundu) - non daté

9. Congo : White King, Red Rubber, Black Death, 2003, dans lequel on retrouve, jouant leur propre rôle, G. Gryseels (directeur du MRAC), Elikia M'Bokolo (historien) et D. Vangroeneweghe (anthropologue)
10. The Congo and the Founding of its Free State, t.2, pp. 350, 364-365
11. Congo-Mythes et réalités, Ed. Racine en poche, pp. 305-308
12. A propos du livre de Hochschild, « Le Congo de Léopold revisité par un iconoclaste », Colette Braeckman, Le Soir 13/10/1998
13. E. Akoto Mandjale et O. Iba Ngambong, in Médecine et Hygiène en Afrique Centrale de 1885 à nos jours, Ch. 2, Démographie zaïroise, p. 15, Fondation Roi Baudouin


Tippu Tip


M'Siri, roi des Bayeke

sement le lit des contempteurs de la période coloniale qui continuent d'asséner leurs vues biaisées.

S'il est vrai que les premières enquêtes démographiques, encore bien maladroites, furent menées dès les années '20, il a fallu attendre les années '50 pour voir la première enquête sérieuse (A. Romaniuk). Encore faut-il en relativiser la pertinence car, pour reprendre les termes de Malengreau (1947), « Il est inquiétant de constater combien nous sommes peu au courant de la situation démographique réelle des populations congolaises. » « C'est dire qu'à l'heure actuelle nous parlons de la situation démographique un peu comme des aveugles parleraient des couleurs. »

La période précoloniale, tout au long du XIX[e] siècle, voit les principaux royaumes de la région (Kuba, Kongo et Luba) mis à mal par le commerce de l'ivoire et des esclaves (voir ci-dessous). D'autres potentats (entre autres, Msiri, à l'origine du royaume des Bayeke et Tippo Tip, tous deux marchands d'esclaves) prennent alors leur place : on n'a aucune idée du chiffre de la population à ce moment. A l'arrivée des Belges au Congo, nombre des royaumes ont déjà succombé du fait de la traite. L'opinion actuelle est que la population du pays est déjà en déclin à ce moment de manière importante, déclin qui se poursuit à la première phase de la période coloniale (1885-1920) mais au sujet de laquelle on dispose de très peu de statistiques[14], les seules données étant celles des explorateurs. Les controverses sont ici nombreuses (déclin de la population ? légère croissance ?), certains auteurs[15] allant jusqu'à dénoncer « la légende de la dépopulation » et retenant plutôt l'idée d'une « légère croissance de la population : le volume et l'évolution de la population zaïroise dans le passé lointain ont donné lieu à beaucoup de spéculations. Les explorateurs ont fait montre d'un optimisme sur l'importance démographique évaluant la population à quelques 20 à 30 millions d'habitants ». « L'occupation du territoire se resserrant, ce chiffre de population finira par s'effriter : 15 millions en 1898, 10 millions en 1906 et 4,6 millions au recensement de 1914. Cet effritement fait naître la légende d'une dépopulation du pays du fait de la colonisation, de la traite des Noirs et des maladies nouvelles et décide le Roi à envoyer une commission d'enquête en 1906.[16]»

Par ailleurs, d'autres[17]« pensent que le Zaïre est durant cette période (1887-1920) un pays à régime démographique primitif, c'est-à-dire à fortes natalité et mortalité. ... La mortalité élevée refléterait les effets des « régulateurs naturels », la trilogie de Sauvy : épidémies (maladie du sommeil, paludisme, ...)-famines-guerres, les guerres intestines étant aussi meurtrières que la traite des esclaves. Il résulte de tous ces facteurs un accroissement naturel faible. »

Plusieurs autres facteurs sont à considérer :

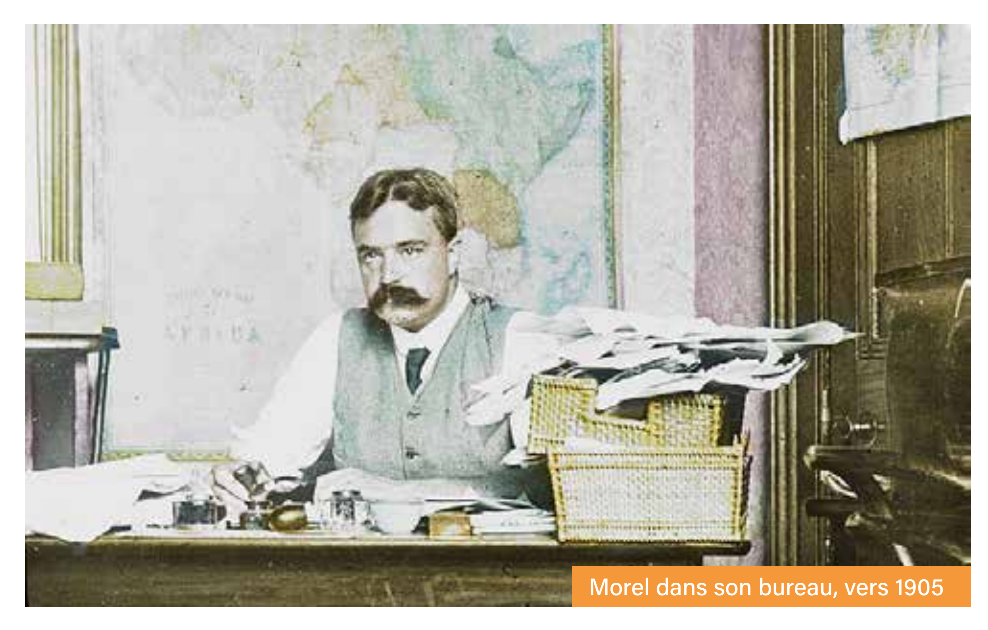
La traite négrière : elle présente deux versants, l'un à l'ouest, la traite atlantique, avec les royaumes Kongo et Luba, qui, dès le XV[e] siècle jusqu'au XIX[e], font le commerce des esclaves avec les Portugais ; l'autre à l'est, originaire de Zanzibar et de Khartoum (les « Arabisés »), de 1860 à +/- 1890[18]. La première, par sa durée, a un impact majeur. Débutant en 1860 et se terminant avec les campagnes « arabes », l'impact de la traite orientale sur la population se situe davantage dans les effets indirects (insécurité, morbidité, mobilité, ...) que dans les effets directs (conflits). Viendront s'y ajouter les campagnes anti-esclavagistes de l'EIC, dont les effets sur la population seront comparables, moins dans le nombre de décès dus aux combats que dans les effets sur la morbidité (diffusion de maladies telles que la variole, la maladie du sommeil), sur la mobilité (déplacement de populations fuyant les combats), sur la sécurité (création d'un climat d'insécurité susceptible d'affecter les comportements de la population, notamment dans le domaine des pratiques de subsistance et de fécondité) et sur la désorganisation des structures politiques et économiques locales. Pour certains territoires à l'est, les perturbations subies furent telles qu'on peut supposer qu'à l'arrivée ▶

14. Les premières enquêtes démographiques (il ne s'agit pas de recensement) datent de 1924
15. Ngondo a Pitshandenge, 1986
16. Op. cit.
17. Op. cit. p. 15, E. Akoto Mandjale et O. Iba Ngambong,
18. Les «Arabisés» venant de Khartoum pénétreront par le nord-est (Uele) et les « Zanzibarites » par l'est (Maniema) . On peut schématiser grossièrement la zone de pénétration « arabe » dans ce qui sera le Congo par une ligne nord-sud, joignant Kisangani à Kolwezi, zone de l'est où le swahili (« la langue des gens de la côte ») est la « lingua franca ».

des Européens, un recul de la population était en cours (en particulier dans l'Est du pays).

La récolte du caoutchouc de lianes (1895-1904) marque une période très difficile. Si l'entièreté du territoire congolais n'est pas touchée par le phénomène, l'impact local et régional est indéniable. Cette période est marquée du sceau d'une hausse de la mortalité, plusieurs facteurs se cumulant : privée des hommes adultes valides, une population ne peut plus subvenir à l'entièreté de ses besoins, le même nombre de tâches auparavant accomplies par l'ensemble se retrouve concentré sur un groupe plus petit d'individus, qui de surcroît doit fournir l'alimentation aux postes dont ils dépendent ; les représailles, la peur de celles-ci et la fuite devant les corvées ont dû provoquer l'abandon de territoires par décès ou par fuite dans des conditions précaires ; le portage a favorisé la diffusion de certaines maladies ; des massacres de population eurent lieu à titre de représailles.

Alors, déclin ? Pas déclin de la population congolaise, dans cette courte période de l'EIC ? Jusqu'à présent, aucun élément ne permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse d'un déclin. En fait, il apparait que le principal argument avancé est l'existence de facteurs favorables à un déclin de la population (traite négrière, dureté du régime léopoldien, épidémies, dénatalité, ...). Puisque tous les éléments étaient réunis, il a dû y avoir déclin. Il est difficile de s'opposer à une telle opinion mais, même en l'admettant, il faut encore chiffrer ce déclin : l'estimation des populations va de 15 à 20 millions (Saint-Moulin) et les pertes à environ 10 millions, l'ampleur du déclin comprise entre 1/3 et 1/2 du total de la population. Cette hypothèse correspond à ce qui est généralement proposé pour l'ensemble de l'Afrique (Diop-Maes, 1981, 1985 et 1996). Toutefois, il est important d'apporter


Morel dans son bureau, vers 1905

quelques nuances. Ainsi, Coquery-Vidrovitch (1988) signale que la succession des crises (sécheresses...) depuis la fin du XVIIIe siècle a fragilisé les populations : « Ceci rend compte, au moins en partie, de la relative aisance de la conquête coloniale qui progressait dans le même temps (1880/90 à 1900/1910) au sein de populations déjà affaiblies et désorganisées par un ensemble de conditions internes défavorables. »

Deux facteurs semblent en plus, à eux seuls, expliquer en grande partie la diminution de la population :

« On a cru pouvoir trouver la cause principale de cette dépopulation dans les abus dont les populations indigènes furent victimes à l'époque de Léopold II. C'est là une vue polémique parfaitement absurde. A l'origine de la dépopulation se trouve avant tout la mortalité causée par les différentes maladies, le plus souvent épidémiques, dont les ravages furent effroyables.[19] » (Stengers, 2005).

La dénatalité, qui est une combinaison de plusieurs facteurs : l'absence d'hommes en âge de procréer (utilisés comme main-d'œuvre), des femmes épuisées, et, à ne pas négliger, une stérilité, largement répandue dans l'est du pays, due à la prévalence des maladies vénériennes :

Quelles que soient les pertes démographiques immédiates dues aux exactions de toutes sortes (caoutchouc, portages, corvées, répressions, même famines ou épidémies occasionnelles ou récurrentes, elles pâlissaient en tant que facteur démographique, devant le poids énorme de la stérilité reproductive, son amplitude dans l'espace et sa persistance dans le temps. Ce fut l'une de ces discontinuités (Coquery-Vidovitch (2005, 1992), à cheval sur les XIXe et XXe siècles, qui a marqué profondément la démographie du Congo, mais aussi d'autres pays de l'Afrique centrale, du sud du Soudan, de l'Ouganda, de la RCA, du Congo-Brazzaville, ... Pour des raisons obscures, les historiens en font peu de cas et, s'ils mentionnent les maladies vénériennes, ce n'est qu'une parmi tant d'autres causes de la dénatalité.[20]

EN GUISE DE CONCLUSION

Les quelques emprunts faits aux historiens, aux démographes, aux polémistes, ... cités ci-dessus, permettent-ils de trancher et d'accuser Léopold II et le régime colonial belge de crimes graves

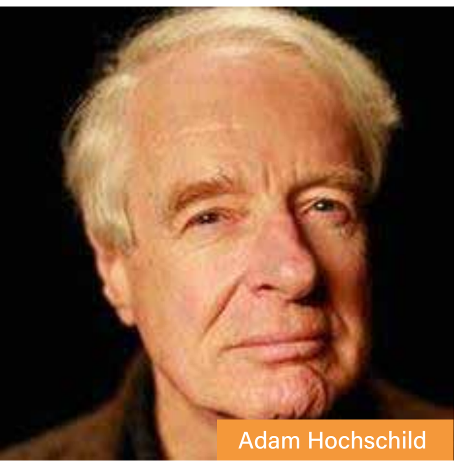
19. L'exemple le plus connu fut l'abandon de la station de Berghe-Ste-Marie (Kwamouth), qui dut être fermée en 1898 pour cause de mortalité excessive due à la maladie du sommeil
20. La démographie de la RD Congo, sous le régime colonialiste belge, 1885-1940 : un cas de dépopulation pour cause de dénatalité d'origine pathologique, A. Romaniuk, 2013

voire, dans le chef du Roi, de génocide ? Certes non, même s'il est avéré que les graves accusations proférées par Twain, Doyle, Hochschild, ... sont en partie vraies, tout en étant largement exagérées, car ne reposant sur rien de vérifiable : les chiffres de la population congolaise (et les pertes que certains en déduisent) concernant la période antérieure qui va de 1885 à 1935 sont pure spéculation, les causes du déclin étant multi factorielles. Avec toute la prudence qui s'impose, J.P. Sanderson estime que le déficit de la population congolaise pour la période qui va de 1885 à 1920, se situe dans un intervalle de 3 à 5 millions.

Cependant, G. Van Themsche, dans une interview du 23 février 2019 au journal De Standaard (« De feiten moeten kloppen »), et citant J.P. Sanderson, ajoute que : « En raison du manque total de données, nous ne savons malheureusement rien de l'évolution de la population du Congo précolonial et des premières années de la Colonie (1885-1920). L'hypothèse la plus raisonnable dont nous disposons est celle de Jean-Paul Sanderson, historien et démographe de l'UCL qui, dans sa thèse de doctorat, conclut que la population congolaise est passée de 15 millions (estimation la plus élevée) ou de 10,5 millions (estimation la plus basse) en 1885 à environ 10 millions dans les années 1920 - soit une réduction d'au moins un demi-million jusqu'à cinq millions de personnes. Le scénario le plus plausible, dit-il, est l'estimation basse : peut-être plusieurs centaines de milliers d'habitants de moins entre 1885 et 1920, plutôt que plusieurs millions. »

Les faits énoncés dans l'article montrent qu'une approche nuancée du phénomène de la dépopulation congolaise pendant la première partie de la colonisation belge est possible : tenant compte du caractère multiple du Congo (l'étendue du pays, la variété de ses populations et leurs coutumes, les différents conflits, la superficie de la zone d'exploitation du caoutchouc, les structures politiques, les maladies endémo-épidémiques...), il est difficile, si pas absurde de porter un jugement définitif et aussi grave sur ce passé. Le sujet est tellement vaste qu'il est loin d'être épuisé et il est trop sérieux pour prendre la population congolaise comme otage d'inutiles et dispensables querelles. ■


Roger Casement


Adam Hochschild

REMERCIEMENTS

Cet article n'aurait pu être rédigé sans les conseils amicaux de Pierre-Luc Plasman, docteur en histoire, collaborateur de l'Institut sciences-politiques Louvain-Europe. De même, Jean-Paul Sanderson, licencié en histoire, docteur en démographie, chercheur au Centre de recherches en démographie de l'UCLouvain, dont j'ai pu consulter la thèse de doctorat sur la démographie congolaise (2010, Louvain-la-Neuve), m'a épargné bien du souci en rendant compréhensible pour le profane que je suis les notions complexes énoncées dans son ouvrage. Enfin, je leur sais gré d'avoir accepté de revoir le texte et d'y avoir apporté leurs judicieux commentaires.

BIBLIOGRAPHIE

Akoto Mandjale E. et Iba Ngambong O., Démographie zaïroise in Médecine et Hygiène en Afrique Centrale de 1885 à nos jours, Bruxelles, 1992

Iliffe J., Les Africains, Flammarion, Paris, 1997

Maréchal Ph., La controverse sur Léopold II et le Congo dans la littérature et les médias. Réflexions critiques in La mémoire du Congo, le temps colonial, Tervuren, 2005

Ndaywel e Nziem I., De l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo, Louvain-la-Neuve, 1998

Plasman P.L., Léopold II, potentat congolais, Racine, Bruxelles, 2017

Romaniuk A., La démographie de la RD Congo, sous le régime colonialiste belge, 1885-1940 : un cas de dépopulation pour cause de dénatalité d'origine pathologique, Busan (Corée du Sud), 2013,

Sanderson J.P., La démographie du Congo sous la colonisation belge, Louvain-la-Neuve, 2010

Stengers J., Congo, Mythes et réalités, Racine en poche, Bruxelles, 2007



ÉCO

LA MAIN-D'ŒUVRE INDIGÈNE (12.3)

Dans le but de préserver la main-d'œuvre qui était rare, l'Administration fit comprendre aux entreprises qu'il était de leur devoir et de leur intérêt de réduire leurs besoins en M.O.I. et préconisait d'améliorer l'outillage et les conditions de travail, de mécaniser le plus possible et d'augmenter le rendement individuel du travailleur indigène. Cette augmentation de rendement ne pouvait être obtenue que grâce à une organisation rationnelle du travail, à la formation professionnelle et à la stabilisation de la main-d'œuvre indigène.

Une mesure prise dans le but d'attirer et de stabiliser la main-d'œuvre fut de construire des logements adaptés au mode de vie des travailleurs. Des sommes importantes furent ainsi consacrées à la construction de cités ouvrières en matériaux durs avec des logements tenant compte de la composition des familles. Une autre mesure fut la généralisation du contrat de travail de trois ans, ce qui permit de donner une formation professionnelle aux nouveaux engagés.

PAR PIERRE VAN BOST

PLAN DE L'ÉTUDE COMPLETE

1 Introduction (no°42)
2 Transports (no°43)
3 Industries minières A UMHK (no°44)
4 Industries minières B (no°45)
5 Industries minières C (no°46)
6 Sources d'énergie (no°47)
7 Agro-industries (no°48)
8 Industries de transformation 1.3 (no°49) : alimentation, glace, tabac
9 Industries de transformation 2.3 (no°50) textile, chaussure, construction et chimie
10 Industries de transformation 3.3 (no°51) : fabrication métallique
11 Le colonat (no°52)
12 La main-d'œuvre indigène 12/1 (no°53)
13 La main-d'œuvre indigène 12/2 (n°54)
14 La main-d'œuvre indigène 12.3 (n°55)



1. Les premiers camps de travailleurs de l'Union Minière étaient formés d'habitations traditionnelles. Le service médical de l'U.M.H.K. avait des brigades chargées de l'hygiène des camps des travailleurs. Ill. Congolaise 1926

LE LOGEMENT

La législation imposant à l'employeur de fournir un logement à l'engagé, les entreprises avaient construit pour leur main-d'œuvre indigène des logements groupés dans des camps. Au début, les habitations étaient constituées de huttes construites en matériaux locaux, pisé et paille. Peu à peu, on remplaça ces constructions provisoires par des habitations construites en matériaux durs, briques cuites et tôles.

Les premiers camps étaient composés de blocs de maisons, 20 ou 30, accolées les unes aux autres, un peu à l'image des corons des régions minières de Belgique et du nord de la France. Chaque maison se composait d'une ou deux pièces et d'une barza, sorte de terrasse couverte. Des cuisines communes étaient disposées entre les rangées de maisons. De même des latrines collectives étaient construites à une certaine distance des habitations. Les camps comprenaient aussi des douches et des lavoirs pour la lessive du linge. Les camps étaient pourvus de points de distribution d'eau courante et selon les possibilités d'une installation d'éclairage public. Outre les logements, un camp pouvait comporter des installations, telles des maisons de passage, réfectoires, dispensaire avec chambre pour malades, morgue, local pour la visite des nourrissons et magasins divers. [1,2]

Le petit élevage était encouragé. Suivant les possibilités d'espace, les indigènes pouvaient élever des poules et des canards, voire des chèvres et des moutons. De petites cases étaient prévues pour les loger. De même, selon les cas, les camps étaient entourés de maraîchages entretenus par les travailleurs ou par leur famille.

Au cours du temps, on construisit des cités plus aérées, avec des habitations individuelles mieux adaptées aux situations de famille et à la situation sociale du travailleur. Ces constructions, spacieuses, de deux, trois, quatre chambres étaient attribuées aux familles nombreuses. Chaque maison possédant un petit enclos afin de garantir l'intimité de la famille. Plus tard, on construisit aussi de petits bungalows pour « évolués ». [3]

Après la Deuxième Guerre mondiale, les entreprises aidèrent, par des prêts financiers ou de matériaux, les plus méritants parmi leurs travailleurs à construire leur maison au centre extra-coutumier.

Les camps étaient placés sous l'autorité de chefs de camp. Lorsqu'une exploitation comptait plus de 300 travailleurs, le chef de camp devait être muni d'un permis de Chef de camp délivré par les autorités territoriales. Les chefs de camp avaient l'obligation de veiller à l'observation des dispositions règlementaires sur la main-d'œuvre, la salubrité publique, l'hygiène des travailleurs, les inhumations, et devaient fournir aux autorités territoriale et médicale les statistiques qui leur étaient demandées sur la natalité, la morbidité et la mortalité constatées parmi les travailleurs. Ils tenaient un registre complet et à jour des occupants du camp.

Le chef de camp était responsable de la surveillance et de la discipline dans le camp. A cet effet il disposait d'un service de police privée qui surveillait jour et nuit les installations. Elle signalait tous les cas d'infraction au ►


2. Hygiène dans les camps de travailleurs : lavoir et bains-douches (1925). Ill. Congolaise 1926

règlement et les désordres au chef de camp qui jugeait des sanctions à prendre. L'accès au camp était interdit aux étrangers. Tout étranger à la famille du travailleur ne pouvait résider au camp que s'il était muni d'une autorisation du chef de camp qui était légalement tenu de tenir un registre mentionnant l'origine du visiteur et ses dates d'arrivée et de départ.

Le chef de camp devait veiller à la bonne tenue et à l'hygiène dans le camp. Les habitants devaient assurer eux-mêmes l'entretien de l'espace entourant les maisons et les cuisines. De la créoline ou un autre désinfectant leur était distribué pour le nettoyage de leurs habitations. Une équipe était chargée du balayage des voiries, du nettoyage des caniveaux pour éviter les eaux stagnantes, du désherbage dans le camp, de l'entretien des plantations et du débroussaillage dans les environs. Une équipe sanitaire était chargée de la surveillance et du nettoyage des latrines ; un service d'immondices collectait les ordures. Les services de nettoyage, les infirmiers et les policiers devaient signaler toutes infractions.

Une discipline ferme, sans être draconienne, était de rigueur dans les camps afin d'éviter un laisser-aller général.

Au début, la morbidité et la mortalité étaient fort élevées dans ces camps, particulièrement ceux de l'Union Minière. Cela provenait avant tout du manque d'hygiène chez les indigènes et de leur état de santé fragile, les rendant vulnérables aux épidémies. De plus, au Haut-Katanga, les conditions climatiques particulièrement rudes vu l'altitude, avec des saisons sèches longues et froides, étaient difficilement supportables par les indigènes de la cuvette centrale habitués à vivre dans un climat chaud et humide.

LES SOINS MÉDICAUX

Le décret sur les contrats de travail de 1922 mettait à charge de l'employeur les soins médicaux des travailleurs.

La législation stipulait qu'un employeur occupant plus de 100 travailleurs devait disposer d'un dispensaire, s'il n'existait pas d'hôpital dans un rayon de 25 km de son exploitation. Il devait avoir un infirmier indigène s'il employait 100 travailleurs. Pour 500 travailleurs, il devait avoir un agent sanitaire blanc ; pour 1.000 travailleurs, 1 médecin ; pour 5.000 travailleurs, deux médecins...

En fait, beaucoup d'entreprises n'avaient pas attendu que la législation leur impose de prendre en charge les soins médicaux de leur personnel et avaient pris les devants en organisant un service médical dès leur constitution. La plupart de ces entreprises anticipaient ainsi largement les obligations légales en la matière, car non seulement elles assuraient des soins médicaux gratuits à leurs ouvriers, mais aussi aux membres de leur famille et même aux indigènes non employés et qui vivaient dans le voisinage de l'exploitation.

Ainsi, les réalisations dans le domaine médical et social de l'Union Minière du Haut-Katanga peuvent être prises comme exemplaires.

Dès ses débuts en 1906, l'U.M.H.K. organisa un département médical. Des hôpitaux et des dispensaires furent construits dans chaque centre d'exploitation.

Dès leur arrivée au Katanga, les travailleurs africains et leur famille bénéficiaient d'une alimentation équilibrée, d'un traitement médical qui comprenait vaccination, déparasitage et traitement des maladies chroniques. Les recrues étaient progressivement entraînées au travail sous surveillance médicale. Le médecin décidait du moment où elles étaient versées dans les équipes régulières et définissait le travail pour lequel elles étaient aptes. Le service médical exerçait un contrôle permanent sur les conditions d'hygiène et l'état de santé des travailleurs dans les mines et les usines.

Chaque cité était placée sous la surveillance d'un médecin qui disposait d'un hôpital parfaitement équipé comprenant : dispensaire pour soins journaliers, salle de pansements, maternité, bloc opératoire avec poste de stérilisation, pavillons d'isolement, salles d'hospitalisation, pharmacie, laboratoires divers, salle de microscopie, installation de radiographie, réfectoire, cuisine et buanderie à vapeur.

A l'hôpital d'Elisabethville existait un laboratoire central de bactériologie où l'on pratiquait toutes les analyses et


3. Une cité ouvrière moderne de la Société des Plantations de Dembia, dans les Uele. DR

tous les examens. On y préparait également les vaccins antityphique et antivariolique pour les besoins de la société. A Panda, il y avait un laboratoire d'anatomie pathologique et de chimie biologique doté d'appareils perfectionnés qui permettaient d'effectuer les analyses les plus compliquées. C'était là également que se trouvait le bureau central du contrôle de la silicose. Il y avait aussi un orphelinat pour enfants indigènes.

La dispersion des sièges nécessita la multiplication des installations de soins et exigea le concours d'un personnel important. C'est pourquoi l'U.M.H.K. confia la gestion de ses hôpitaux à des congrégations religieuses.

En 1925, l'U.M.H.K. créa une Œuvre de Protection de l'Enfance Noire, appelée O.P.E.N. Le but poursuivi était de favoriser la natalité et de diminuer la mortalité infantile en luttant contre toutes les causes de maladies. L'activité de l'O.P.E.N. s'étendait aux consultations prénatales, aux maternités, à l'enseignement de la puériculture aux jeunes mères, à la surveillance médicale scolaire, à la distribution de langes, de vêtements, de lait et d'aliments spécialement nutritifs. Le personnel attaché à l'O.P.E.N. était composé de religieuses ou d'infirmières diplômées, assistées d'infirmiers et d'infirmières indigènes. Tout ce personnel travaillait sous le contrôle du médecin du siège.

Cette politique médicale obtint de bons résultats dans la lutte quotidienne contre la mortalité générale, la mortinatalité et la mortalité infantile en particulier, ce qui donna lieu non seulement à un renversement de la courbe démographique de la population dans ses camps de travailleurs, mais entraîna le bénéfice démographique le plus élevé connu dans le monde entier. Ainsi, en 1929, la mortalité générale était de 31,4‰, alors que le taux annuel de natalité ne fut que de 29,9 pour 1.000 habitants, la mortinatalité atteignait 115 pour 1.000 naissances et la mortalité infantile 102 pour 1.000 enfants. Le bilan démographique faisait apparaître une décroissance annuelle de 1,5 pour 1.000 habitants. En 1957, la mortalité générale oscillait autour de 7‰ , la natalité atteignait 75‰, la mortinatalité et la mortalité étaient tombées à respectivement 24 et 11‰, donnant un accroissement démographique de 65 pour mille.



4. La pharmacie du dispensaire de C.F.K. à Elisabethville, en 1923 Photo René Louillet



5. Les entreprises avaient entrepris de lutter contre les maladies qui minaient les populations indigènes et créèrent un peu partout des centres hospitaliers. Voici une salle de l'hôpital de l'U.M.H.K. à Jadotville, tenu par les soeurs de la Charité de Gand. Document U.M.H.K.

L'exemple de l'U.M.H.K. était suivi par toutes les sociétés privées qui, fin 1958, géraient au Congo Belge 36 hôpitaux et maternités disposant de 404 lits pour Européens ; de 85 hôpitaux et maternités avec un total de 13.229 lits et 718 dispensaires ruraux avec 2.451 lits pour travailleurs congolais. Ces établissements étaient desservis par quelque 73 médecins, 63 pharmaciens, une trentaine de dentistes, 95 auxiliaires médicaux et agents sanitaires, 73 infirmières religieuses ou laïques. [4,5]

LES ŒUVRES D'ASSISTANCE SOCIALE ET L'ÉDUCATION POPULAIRE

L'œuvre médicale des grandes entreprises était renforcée par une assistance sociale bien organisée s'occupant de consultations prénatales, de consultations de nourrissons, de cours ménagers, et des notions d'hygiène générale. Les sociétés accordaient des avantages sociaux divers, même avant l'existence d'une obligation légale, tels primes à la naissance, allocations familiales, ou encore distribution gratuite de repas chauds à certaines catégories de travailleurs ainsi qu'à leurs enfants. [6]

Les sociétés, soucieuses d'élever la qualité de vie de leurs travailleurs, organisèrent aussi des délassements : projection de films éducatifs, diffusion de programmes radio récréatifs ou pédagogiques, organisation de chorales, cliques et fanfares, développement d'activités sportives, dont le football qui rencontra un très grand succès auprès des indigènes, organisation de fêtes populaires et autres évènements. Un programme en fait calqué sur celui mis en œuvre dans les banlieues ouvrières des grandes villes industrielles d'Europe au tournant du XXe siècle.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dès le début de l'occupation coloniale, la main-d'œuvre qualifiée faisant défaut, les grandes sociétés assurèrent la formation de leur propre main-d'œuvre.

De nombreuses sociétés privées créèrent un enseignement professionnel spécifique pour former le personnel dont elles avaient besoin. Il convient de citer en particulier l'Union Minière du Haut-Katanga, les Huileries du ▶


6. Les œuvres sociales des entreprises fonctionnaient grâce au dévouement de sœurs missionnaires et d'épouses d'agents européens. Voici madame Van Der Meiren, l'épouse du contremaître de l'exploitation forestière du km 25 de la Compagnie C.F.L., s'occupant de la consultation des nourrissons. (+/-1940). Photo Van Der Meiren


7. L'école de la Marine de la Compagnie des Grands Lacs à Albertville. Document C.F.L.

Congo Belge, Huilever, la Forminière et toutes les sociétés de transport. Les écoles professionnelles ouvertes par ces dernières datent de 1908, pour la Compagnie des Chemins de fer du Congo, 1916, pour le Chemin de fer du Katanga, 1926, pour l'Union Nationale des Transports fluviaux, l'Unatra, 1927, pour la Compagnie des Chemins de fer des Grands Lacs, 1940, pour les Vicicongo et 1956, pour la Sabena. Tout en donnant quelques éléments de culture générale, cet enseignement était orienté vers les travaux pratiques pour lesquels il y avait dans la région une pressante demande en main-d'œuvre. On forma ainsi des forgerons, des ajusteurs, des tourneurs, des charpentiers, des machinistes de locomotives, des raboteurs, des zingueurs... du personnel navigant, des matelots, des bateliers et des capitaines. Quant à l'Union Minière, elle avait organisé pour ses travailleurs adultes des cours généraux du soir consacrés à l'enseignement du calcul et du français. Ceux d'entre eux qui faisaient preuve d'aptitudes spéciales pouvaient accroître leur qualification en suivant des cours de perfectionnement professionnel. L'U.M.H.K. eut aussi recours à la méthode dite de « formation dans l'entreprise », qui visait à rendre le personnel européen de maîtrise aussi apte que possible à instruire la main-d'œuvre placée sous ses ordres et à établir avec elle de bonnes relations professionnelles. [7]

Toutes les sociétés attachèrent une grande importance à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse et cela depuis le jardin d'enfants jusqu'à l'école technique qui faisait de lui un ouvrier spécialisé. Quant aux filles, elles recevaient une éducation destinée à les préparer à une vie familiale. En 1957, les écoles primaires, professionnelles, normales et les cours pour adultes des Sociétés, au nombre de 447 accueillaient une population de quelque 65.000 garçons et filles. Cette politique de développement familial, parvint non seulement à stabiliser la main-d'œuvre mais à créer suffisamment d'attraits pour que les enfants des travailleurs cherchent à se faire engager dans l'entreprise de leur père tandis que de nombreux candidats à un avenir financièrement plus confortable se présentaient régulièrement lorsque des recrutements étaient organisés. [8]

L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE LA M.O.I.

Dans le monde fermé colonial, le syndicalisme est apparu tardivement, et ce malgré quelques tentatives menées auparavant par des travailleurs européens, rapidement jugulées. Les entreprises éliminaient les fortes têtes en les renvoyant en Belgique et les grévistes n'étaient pas réengagés à la fin de leur contrat.

Pendant la guerre, un mouvement syndical prit lentement forme parmi le personnel européen de l'U.M.H.K. Une grève éclata en octobre 1941 pour réclamer l'octroi d'une pension ainsi que le droit d'association, ce qui fut accordé. Un décret de 1942, accordant aux travailleurs européens le droit de créer des « Unions professionnelles », rendait légale la constitution de syndicats dont les fonctionnaires et les travailleurs indigènes étaient exclus.

Par décret du 27 juin 1944, le droit de grève après échec d'une procédure de conciliation fut reconnu aux Européens. Deux jours plus tard, le 29 juin 1944, fut constituée la Confédération Générale des Syndicats, en abrégé la C.G.S., représentant uniquement les salariés blancs, les travailleurs congolais restant exclus des syndicats et le droit de grève ne leur étant pas reconnu.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les travailleurs indigènes avaient évolué et pris plus nettement conscience de leurs droits. Il est certain que les Noirs avaient suivi, avec un intérêt croissant, le mouvement syndical des Européens, surtout dans ses revendications, ses grèves, de même que les controverses publiées dans les journaux locaux, et en tirèrent des conclusions. Le 4 décembre 1941, des travailleurs congolais de l'Union Minière se mirent en grève à Elisabethville et à Jadotville. Le 9 décembre, la Force Publique ouvrit le feu sur des manifestants faisant malheureusement plusieurs morts et un grand nombre de blessés, dont certains décédèrent par après, totalisant 38 morts.

En novembre 1945, une grève sauvage pour des revendications salariales éclata au Bas-Congo, à Léopoldville,



8. Ecole primaire centrale pour filles de la Forminière à Bakwanga. Document Forminière

Thysville et Matadi. Dans ce dernier poste, la grève tourna à l'émeute, les grévistes étant échauffés par des éléments de la secte kimbanguiste. La Force Publique intervint pour rétablir l'ordre et on déplora sept morts et une trentaine de blessés.

A situation nouvelle, devait correspondre une politique nouvelle. Le 17 mars 1946, le Gouverneur Général accorda aux indigènes le droit de créer des associations professionnelles. La C.G.S. décida alors de fonder des syndicats pour travailleurs congolais. Il en fut de même pour la Confédération des Syndicats Chrétiens du Congo, qui, dès sa fondation, comporta deux sections, une pour les Blancs et une autre pour les Congolais. L'expansion rapide du syndicat chrétien qui suivit était liée au fait qu'il pouvait s'appuyer sur les structures de l'organisation missionnaire.

A partir de 1946, des Conseils Indigènes d'entreprises, composés de représentants de l'employeur et de membres élus représentant les travailleurs, furent instaurés dans les établissements occupant au moins 250 travailleurs. Ces conseils constituaient un moyen de contacts entre les employeurs et les travailleurs pour permettre à ceux-ci d'y exprimer leurs doléances et leurs désidératas. Il existait aussi des comités locaux de travailleurs indigènes permettant aux ouvriers autochtones d'être régulièrement entendus par l'Administration. Des commissions régionales et provinciales du travail et du progrès social rendaient possible la confrontation des points de vues respectifs de l'Administration, des travailleurs et des employeurs représentés paritairement. Le but de ces commissions était d'assurer la protection des travailleurs et de veiller à leur bien-être matériel, social et culturel. [9]

Souhaitant aussi défendre les intérêts des travailleurs indigènes, la F.G.T.B. créa, en 1951, la section F.G.T.B.-Congo qui reprit la succession de la C.G.S. et ouvrit des permanences à Léopoldville, Elisabethville et Stanleyville. La F.G.T.B. travailla d'abord à s'implanter parmi les travailleurs européens et, en vue d'embrigader aussi des Congolais, elle ouvrit des écoles de formation pour futurs syndicalistes noirs. Ce syndicat n'eut toutefois pas une grande audience.

Cependant jusqu'alors, les droits syndicaux des Européens étaient essentiellement différents de ceux des indigènes. Les choses changèrent lorsqu'un décret du 25 janvier 1957, abrogeant les contraintes et restrictions imposées aux syndicats congolais par l'ordonnance de 1946, organisa au Congo la liberté syndicale en stipulant que tous les habitants du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, « qu'ils soient indigènes ou non-indigènes », pouvaient faire partie d'associations professionnelles consacrées à l'étude, à la défense et au développement de leurs intérêts économiques, professionnels ou sociaux. Après le protocole social signé à Léopoldville, le 20 mai 1959, entre les représentants du patronat et ceux des syndicats, le droit légal de grève était finalement accepté, mais seulement après avoir épuisé un long et difficile parcours de démarches de conciliations. ■



9. Après la Deuxième Guerre mondiale, les mentalités ayant évolué, une nouvelle législation sur l'organisation professionnelle indigène vit le jour. Des conseils indigènes d'entreprises furent crées et les syndicats tolérés. Ici, les premières élections de délégués congolais pour le Conseil d'Entreprise du C.F.L. organisées à Albertville, en octobre 1947. Les urnes étaient constituées de torréfacteurs à café peints en blanc. Photo M. Romain

À suivre

LA CULTURE, UN « TRAIN D'UNION » POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT

« Un peuple sans culture est un peuple sans repère ». Ainsi pourrait-on introduire cette petite réflexion qui nous pousse à nous appesantir sur le rôle que devrait jouer la culture - dans toute sa splendeur - dans nos sociétés.

PAR BARLY BARUTI, ARTISTE ET OPERATEUR CULTUREL

PRÉAMBULE

La R.D.Congo, avec ses 400 ethnies et plus, est réputée pour sa richesse et sa diversité culturelle. Elle est non seulement une mosaïque de peuples, mais aussi une mosaïque de cultures. Chacune de ces cultures recèle des valeurs intrinsèques dans divers domaines (artistique, social, sociologique). La fierté d'un pays se mesure par la capacité de son peuple à appréhender les valeurs réelles qu'il renferme. Cette approche peut constituer une raison -mieux une cause mobilisatrice- autour de laquelle peut se focaliser l'attention de toute une nation et ainsi justifier l'amour pour sa patrie, le désir et le devoir à la défendre. Cela n'est possible que si on est conscient de la nécessité de s'unir pour devenir un peuple fort.

Mieux connaître l'autre, apprendre à respecter sa culture, aide à faire tomber certains murs d'incompréhension et éviter ainsi de créer des situations de malentendu pouvant déboucher sur des conflits difficilement gérables par la suite. Vue sous cet angle, la culture se révèle être un excellent outil pour une réconciliation solide et durable basée sur le respect mutuel.

A titre d'exemple, une unanimité se dégage sur le fait que l'art peut rassembler les hommes autour des mêmes émotions de plaisir et de bien-être propices à produire la sérénité, et les dispose par ce biais à contrecarrer les pulsions destructrices conduisant à la violence et aux troubles de toutes sortes.

De plus, par son aptitude à la transmission facile des messages à l'aide de supports sensibles (son, images, lignes, formes, couleurs, ...) il est un atout de toute première importance dans la communication de l'idéal de paix et de réunification des masses populaires.

La paix est un préalable à tout développement.

LA CULTURE DANS LE CYCLONE POLITIQUE

Les enjeux culturels peuvent peser sur la politique d'un état et contribuer à influencer la marche de l'histoire. De trois moments historiques qui déterminent les étapes de l'après colonisation de notre pays (la crise de l'Indépendance, le règne du Parti Unique et enfin la Transition), on peut déceler certains rôles non négligeables qu'on a fait jouer à la Culture. Nul n'ignore l'effet que la célèbre chanson « Indépendance Cha Cha » immortalisée par Grand Kallé Jef a produit sur l'ensemble de la population congolaise le 30 juin 1960, à l'annonce de l'accession de notre pays à l'indépendance. Au-delà des discours politiques, la culture a été capable de transmettre un message porteur d'une dynamique propice à redonner de l'espoir à tout un peuple pour un élan patriotique.

S'il est vrai que le domaine culturel -et l'art en particulier- a connu un nouvel essor au cours du règne du monopartisme, il est évident aussi que la culture dans son ensemble a été « récupérée » et « instrumentalisée » au profit d'une idéologie propagandiste à la gloire du Parti Etat. « Le recours à l'authenticité » -un élément culturel- a été un prétexte tout indiqué pour asseoir certaines idées autocratiques : « Le respect dû au Chef est sacré », « Papa bo Moko, Mama bo Moko, Ekolo bô moko, Mokonzi bo Moko » (un seul Père, une seule Mère, une seule nation, donc un seul Chef), « On doit chanter et danser pour le Chef », « Heureux le Peuple qui chante et qui danse... », etc. « L'animation politique », « Les chansons Patriotiques »... les exemples font légion. Pour atteindre la fibre patriotique du Peuple, d'une part et arriver à fixer un mythe dans son imaginaire, d'autre part, le Régime n'a pas fait l'économie des « carottes », ni du « bâton » pour user et abuser du « pouvoir » de la Culture. C'est ainsi qu'un certain nombre des acteurs culturels ont profité des largesses du « mécénat du Guide Providence » pendant que certains autres, « peu chanceux », tombaient en disgrâce.

L'idée n'est pas complètement originale, peu s'en faut. Le pouvoir colonial a, en son temps et sous une certaine forme, utilisé la culture pour asseoir sa suprématie tout en gardant les populations dans une certaine oisiveté intellectuelle, notamment par le truchement de la radio officielle (diffusion des cantiques religieux, des musiques de danse et de propagande coloniale).

Aujourd'hui les acteurs de la Transition, sûrement occupés à se préparer aux défis majeurs que sont les échéances électorales, ne semblent pas avoir en priorité dans leurs agendas les préoccupations culturelles (il est arrivé une période où le poste du ministre de la culture est resté vacant plusieurs mois durant, pendant que les autres ministres vaquaient déjà à leurs occupations). Alors que le Peuple semble chercher un signal fort qui l'aiderait à confirmer une certaine identité culturelle commune pouvant servir de pivot central autour duquel tous s'appuieraient pour faire face à toute menace extérieure (la balkanisation du pays, par exemple), on assiste à un phénomène bizarre. Le culte de la personnalité a repris le dessus dans la haute sphère du domaine musical, la culture de la polémique est érigée en pratique courante, voire en modèle. Le comble en est que ce système est même encouragé par certains pour servir leurs sombres intérêts. La musique n'adoucirait-elle plus les mœurs ? En tous cas, on est loin de l' « effet indépendance Cha-cha » de 1960.


Train d'union par Barly Baruti

LA CULTURE AU SERVICE DE LA NATION

Serait-il concevable d'imaginer une journée sans musique ni couleur ? Peut-on se priver à jamais de ce petit regard attardé qu'il nous arrive parfois de poser sur cette beauté féminine mise en valeur par le talentueux coiffeur – modéliste du coin ? Ne nous arrive-il jamais d'utiliser un proverbe ou un dicton, symbole d'une certaine sagesse traditionnelle ?

La culture est présente dans notre quotidien en permanence car elle est l'ensemble des données intellectuelles, religieuses, artistiques, etc… acquises et transmises à l'intérieur de chaque société. On s'est toujours appuyé sur des repères culturels pour donner corps à des idées appelées parfois à bâtir l'identité d'une nation, d'une population donnée (Congo, Congo-Kinshasa, Kongo ou Zaïre ?). Elle est le soubassement du patrimoine qu'on a en partage (emblème national, devise, armoiries, hymne national…).

DU RÔLE PASSIF AU RÔLE ACTIF

Il est indéniable que tout Congolais admet le fait qu'il fasse partie d'une entité plus ou moins structurée qu'il symbolise par cette appartenance à un pays, le Congo et le revendique. Tout cela se fait d'une manière « naturelle », sans se poser de réelles questions : « C'est quoi un Pays ? Pourquoi dois-je me considérer comme souverain de ce pays et pas comme « étranger » ? Quels mérites ? Quelles sont mes obligations ? … » Cela se passe de la sorte car il existe un élément qui nous lie consciemment ou non et qu'on ne se donne pas la peine d'approfondir. Ce « liant » est sans nul doute la culture. Il serait utile qu'on exhume l'esprit de pertinence enfoui en chacun de nous afin de réhabiliter la force de la culture à travers tout acte que nous posons au quotidien. La culture ne doit pas être réduite au simple rôle de « toile de fond » qu'on désignerait au besoin pour se donner bonne conscience ou celui d' « enjoliveur » pour agrémenter nos discours, polir les angles de nos contradictions, lustrer nos incompétences.

Un effort doit être fait pour vulgariser la notion même de la culture dans son sens noble. En exemple, on peut noter que pour la plupart d'entre nous, la culture se limite à l'art, et particulièrement à la musique. Le besoin de la culture doit se sentir et s'exprimer dans la moindre de nos préoccupations afin de redonner un sens à cet amour qu'on porte à notre patrimoine commun, notre patrie, le Congo.

CONCLUSION (PROVISOIRE)

A ce titre, le fédéralisme ne peut être perçu comme une source de division. Bien au contraire, cela peut pousser à la mise en exergue de certaines valeurs propres et de l'apprentissage du respect mutuel. Cet exercice d'approche employé au quotidien ne peut qu'être l'une des clés pour forger, tisser et renforcer des liens entre différents groupes.

Pour paraphraser les professeurs Ndaywel è Ziem et Elikia Mbokolo : « (…) pendant que, d' « en haut », se décrète la « guerre » entre provinces, entre ethnies, en « bas » la vie courante est rythmée sous d'autres formes de sociabilité ». ■

COOPÉRATION

DE THYSVILLE À MBANZA-NGUNGU 2.2

Notre témoin, qui dans la première partie de son récit (voir n°54 pp. 42 à 44) a évoqué sa vie à Thysville (devenue sur ces entrefaites Mbanza-Ngungu) à la Force publique de 1959 à 1960, puis à la Coopération belge de 1961 à 1977, nous livre ci-après, au jour le jour, son vécu et son regard sur les fameux événements de juillet 1960, l'un et l'autre conférant à son témoignage une intensité historique certaine.

PAR MICHEL NICOLAY

Je dédie ces quelques pages à ceux, au Sud comme au Nord, qui rêvaient d'une autre issue, de lendemains plus lumineux, à ceux qui ont souffert dans leur cœur, dans leur corps ou dans leurs biens ; à toutes les victimes et, parmi elles, à ceux qui ont payé leur engagement du prix de leur vie.

Le samedi 2 : suite à des "matata" (problèmes) entre Bakongo et Bayaka survenus dans la Commune de Ndjili, l'Esc y est envoyé sur ordre, disait-on, du Premier Ministre Lumumba lui-même. Tout le monde s'installe dans et aux alentours des locaux administratifs de la Commune. Il y a là, outre les deux pelotons de l'Esc, le Peloton (Pl) recce du 13e Bon de Léo dirigé par l'Adjudant-Chef (AC) CLITS, alias Ngoy Moke (le petit lion), responsable de l'organe de communication de la Force Publique (FP), le Nsango ya bisu (Nos Nouvelles). Ngoy Moke qui parlait un lingala apprécié, exercera, après l'Indépendance, une influence considérable, grâce aux programmes en ondes courtes de la Radio belge La voix de l'Amitié Lolaka la bandeko en lingala et ndinga ya kimpangi en kikongo. Il animera notamment, avec, en kikongo, sa consoeur Yvette W., le "Cabaret (bilingue) de Ngoy et d'Yvette", très écouté dans nombre de familles congolaises.

Le mardi 5 : des troubles sont signalés à Léo, au Camp Léopold même. Vers 17 h, les deux pelotons de l'Esc y sont envoyés pour ramener le calme. En fait, quelques mutins tentent de pénétrer dans le magasin d'armement défendu par un groupe de gendarmes ou PM. Le Comd Esc, le capitaine Roger Walleghem, utilisera lui-même (première utilisation à l'Esc) les tout récents "riot-gun" avec des projectiles fumigènes. Les mutins quittent les lieux et la situation se calme. L'Esc s'installe pour la nuit dans le "camp transit" du Camp Léopold. Je m'endors dans la cabine d'un camion.

La nuit du 5 au 6 : c'est au Camp Hardy que des troubles éclatent. Nous en sommes informés vers 3h du matin. L'Esc est envoyé au "grand by-pass de Kimuenza" dans le but de bloquer la route aux mutins de Thysville qui viendraient vers Léo. Le Lt col BEM Louis Marlière, Chef EM FP, qui coordonne les choses à partir d'un hélicoptère, nous rejoint à cet endroit. Un briefing s'organise. Le Lt Col Marlière expliquera la gravité de la situation et la mission de l'Esc. L'utilisation des armes n'intervenant qu'en toute dernière extrémité, notre mission essentielle sera de parlementer avec d'éventuels mutins pour essayer de les convaincre de retourner au Camp où MM. Kasavubu et Lumumba doivent leur parler le soir même. A cet effet, nous escorterons une délégation spéciale dirigée par le Major Albert Hardy, secondé par l'AC Gilson. Les Gradés et Soldats (GS), troublés par les tirs de riot-gun de la veille, s'inquiètent de savoir si ces tirs n'avaient pu blesser quelqu'un. On les rassure. Mais, sans qu'ils l'expriment ouvertement, leur inquiétude était décuplée du fait que leurs femmes et leurs enfants (tout comme ceux des OSO) étaient, eux, au Camp Hardy, sous la menace éventuelle des mutins. Devant leur réticence (humainement compréhensible), un consensus se dégage sur l'utilisation des armes: l'Esc ne tirera pas le premier, mais si les mutins tirent, nous riposterons. C'est dans ces conditions et ce climat que l'Esc reçoit ordre du Col Marlière de prendre position à l'ouest de Madimba. Il signale que de très nombreux mutins occupent Inkisi mais que la route est libre jusque Madimba. Par deux fois, nous rencontrons des mutins armés. Le Major Hardy parlemente avec eux et leur demande d'aller avertir leurs amis que le Président Kasavubu et le Premier Ministre Lumumba se rendront le jour même à Hardy pour leur parler. Par deux fois, ils feront mine d'être convaincus. L'Esc s'approche de Madimba par une route sinueuse fort peu propice à des évolutions d'auto blindée (AB) et qui débouche sur une "place". Je reprends ici les notes du Lt Col BEM hon Roger Walleghem parues dans "La Fraternelle - Makambo ya bisu", bulletin officiel de l'Union Royale des Fraternelles Coloniales" (URFRACOL) n° 179 de juin 2006. "Le 3 Pl Rcn était en tête. Ayant aperçu un camion avec quelques mutins qui font le plein d'essence à Madimba, il s'arrête et nous le rejoignons. A notre arrivée, des mutins sortent de partout et se précipitent vers nous. Le Major Hardy me dit de faire avancer l'auto blindée dans laquelle nous nous trouvons pour essayer de parler aux mutins. Le chauffeur s'exécute. C'est alors que les mutins se précipitent sur les quelques OSO du détachement et les désarment. Les mutins sont très nombreux (environ 200) et sont très excités. Ils nous chargent sur des camions et nous conduisent à 55 km de Madimba, dans les cachots du Camp Hardy. Chacun d'entre nous reçoit au hasard gifles, coups de poing, coups de crosse. Les plus fortement touchés sont le Comd Thibaut (S2 Bde accompagnant notre colonne avec sa voiture personnelle revenant d'une mission officielle aux festivités de l'Indépendance), l'AC Wolfs (coup de crosse au bas de la colonne vertébrale) et l'AC Gilson (accompagnant le Major Hardy). Durant les heures suivantes, nombreux sont les mutins qui défilent devant les cachots pour venir nous exécuter. Nous sommes défendus par des sentinelles du Pl Mor 4"2 qui était de garde, et qui ne cesseront de nous protéger. Quelques heures plus tard, nous sommes libérés à l'intervention du Ministre Diomi et nous sommes reconduits auprès des autres OSO du Camp réfugiés dans l'ancien mess. Kasavubu et Lumumba viendront nous parler au mess dans la soirée.


Défilé du 21 juillet 1958 à Thysville

Le 8 juillet : à la demande du Président Kasavubu, nous reprenons notre service à l'unité. Les GS nous accueillent fort bien et un gradé me dit : "Il ne faut pas nous en vouloir de ne pas vous avoir défendus hier, nous ne pouvions rien faire contre nos copains, mais nous regrettons de ne pas vous avoir escortés jusqu'au Camp pour vous éviter des coups". En fait, tous sont contents du changement qui s'opère dans leur situation, mais beaucoup regrettent ce qui nous arrive. La plupart nous aiment bien et nous apprécient. Les GS qui nous ont frappés appartenaient TOUJOURS à d'autres unités de la Bde". Les cachots dont il est question sont ceux du Camp Tabora, une section du Camp Hardy. On notera que les mutins acceptent de nous libérer à l'intervention d'un homme politique important Gaston Diomi, vice-président du gouvernement provincial de Léo. Entretemps, la colonne de l'Esc est rentrée au Camp en gardant le contact radio avec le 1 Lt Schoonbroodt au CCO (Centre de Coordination des Opérations) de Léo qui a ainsi été informé "en temps réel" de l'issue de ce qui fut la dernière opération du 2 Esc Rcn "ancienne formule". En guise de conclusion de cet épisode, je reprends les notes de Roger Walleghem : « Ce ne fut pas très glorieux mais efficace puisque finalement notre mission fut remplie : les mutins n'ont pas marché sur Léo et sont revenus au Camp avec leurs prisonniers… Ils ont écouté leur Président et leur Premier Ministre et les choses se sont calmées momentanément. La suite ne dépendait plus de nous… » Je dois citer un épisode que je ne situe plus très bien dans le temps mais qui a dû normalement se dérouler le mercredi 6 juillet. Le 2e Bon d'infanterie était revenu par avion d'une mission de maintien d'ordre au Kivu et avait rejoint le Camp Hardy. Les armes n'étaient pas encore rentrées en magasin. Le Comd Robert Lamouline, Comd de la 2e Cie (soit la 2/2), a sorti du Camp son unité en formation de MROP et a installé ses hommes autour de la Colline A (où résidaient le plus grand nombre d'OSO) pour en protéger l'accès. Devant les menaces des mutins contre les familles de ces GS, le dispositif a dû être levé et ses hommes sont rentrés au Camp.

Le jeudi 7 : congé pour les OSO. L'après-midi, vers 16h20, un train organisé par les Européens de l'OTRACO, s'arrête à la gare de Hardy pour permettre l'embarquement des femmes et enfants qui avaient ainsi l'occasion de partir à Léo (arrivée vers 20h15).

Le vendredi 8 : nous préparons en quelque sorte nos fonctions de conseiller technique. Travail bureau (j'ai revu la liste des différentes armes en justification à l'unité, en vue d'une régularisation, car presque toutes les armes avaient disparu) et magasin (remplacement des bottines et équipements défraîchis). Les artilleurs du bataillon AA se mutinent. Victimes d'exactions, les étrangers se réfugient notamment à bord du THYSVILLE de la Compagnie Maritime Belge (CMB). Sur les quais, pour les aider et les réconforter, une soutane blanche, celle de l'abbé Emile Dinganga, alias "Tata mbuta" (titre de respect accordé aux hommes d'âge). Je le verrai très souvent par la suite, car il deviendra curé de la paroisse de la "Cité" de Thysville. La garnison de Boma se mutine également. L'accès par les voies navale et ferrée vers Léo risque donc d'être bloqué. Pour éviter cela, les Forces métropolitaines (COMETRO) préparent l'opération "MANGROVE" dont le commandant en chef, le Général-Major Roger GHEYSEN, ordonnera l'exécution le dimanche 10 juillet au soir. Il s'agit d'une opération aéro-navale et terrestre qui a pour objectif de désarmer les mutins du Bas-Fleuve. Les commandos agiront sur Boma. Côté naval, un "Task Group naval", sous les ordres du Capitaine de vaisseau Petitjean, se prépare à Banane où une compagnie de marche des Chasseurs Ardennais et une demi-compagnie de marche du 12e de Ligne sont embarquées. Côté aérien, COMETRO prévoit un appui de quatre Harvard T-6/4KA qui ont l'ordre d'effectuer des vols d'intimidation sur les ports de Boma et de Matadi dès le déclenchement de l'attaque des troupes belges. Il sera précisé que les vols doivent avoir lieu en vol horizontal et à bonne hauteur sans exécuter de simulacres d'attaques ni utiliser leurs roquettes, sauf en cas de nécessité absolue.

Le samedi 9 juillet : salut au drapeau (au côté droit de l'Esc). Les unités rentrent au Camp en chantant « Nkombo na bisu indépendants » (Notre nom est indépendants) et le traditionnel « Saluti, Saluti, lelo tokamati Kongo » (aujourd'hui nous avons pris le Congo), et non plus Saïo comme dans la version originelle. Le matin, mise en ordre des papiers S4 et achèvement de la distribution vieux contre neuf. L'après-midi, comme je le faisais régulièrement, et ignorant que le Camp était interdit aux Européens en dehors des heures de service, je me suis rendu à l'Esc, traversant à pied une bonne partie du Camp sans être interpellé. Accueil désolé de la part des hommes et des épouses qui paraissent regretter ce qui nous est arrivé. Ils sont aussi navrés des coups reçus par l'AC Wolfs et me demandent de ses nouvelles.

Le dimanche 10 : congé de dimanche, 15 heures. Agréable après-midi de saison sèche. Mais les esprits sont ailleurs, tout entiers tournés vers les évènements vécus au cours des derniers jours. ►

Comme de nombreuses fois depuis janvier '59, le 2 Esc Rcn avait fait mouvement fin juin vers Léo où il était consigné au Camp Reisdorf, endroit discret et idéal sur une des voies d'accès les plus directes et à deux pas de la Place de Léo II, assez proche donc de Léo pour d'éventuelles interventions. C'est là que nous avons vécu les premières heures de l'Indépendance et écouté, avec nos gradés, les discours officiels.

Le lundi 11 : les Européens ne sont pas autorisés à aller travailler. L'après-midi, nous avons passé un certain temps à écouter les messages des mutins de Matadi. La fréquence utilisée était la fréquence « Alerte Congo » sur 5600 qui pouvait être captée sur les postes en OC. « Tokufi mpenza » (nous sommes morts), « Tokoki lisusu te » (littér. : nous ne suffisons plus) étaient les « infos » qui revenaient sans arrêt malgré les demandes réitérées des autres postes du réseau de recevoir des renseignements plus précis. Nous savions donc que des choses s'y passaient mais sans savoir quoi. Pour ces événements de Matadi, je me réfère à l'article de Jean-Pierre Sonck « Opération périlleuse sur Matadi » paru dans le bulletin n°39 de septembre 2016 de « Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi » que l'on consultera pour plus d'informations. On relève dans la région du Bas-Fleuve trois zones importantes : à l'estuaire, la base militaire belge de Kitona (BAKI) non loin du port de Banane, Boma avec son port et sa garnison et Matadi avec son port fluvial, son port pétrolier, le terminus de la voie ferrée vers Léo et sa garnison. Celle-ci comprend le Bataillon Anti-Aérien (AA), créé et entraîné pour contrer une éventuelle agression navale ou aérienne contre le port de Matadi et logé au camp Redjaf. On y trouve aussi la traditionnelle compagnie au camp de gendarmerie.

Le 11 juillet, à 2h15 du matin, le Task Group quitte le port de Banane vers Matadi où il accostera à 10h45, précédé à 9h56 par les vols des Harvard. Le débarquement des troupes a lieu, ainsi que les premiers échanges de tirs avec la Police. Le Thysville, avec ses réfugiés, reçoit l'ordre de descendre le fleuve et de gagner la haute mer. Les Chasseurs Ardennais ont pour objectif le camp Redjaf, les hommes du 12e de Ligne, le camp de gendarmerie. De furieux combats s'engagent, impliquant, côté belge, les troupes terrestres, le Task Group et les Harvard. Mais les troupes congolaises font preuve d'une résistance acharnée. Le soir va tomber. Aucun objectif n'a été atteint. Un message radio l'informant que des renforts de troupes mutinées venant de Thysville sont en route vers Matadi, en accord avec COMETRO, le comd du Task Group décide d'abandonner l'opération, de récupérer les troupes belges et de regagner Banane. Entretemps, dès l'apparition dans le ciel de Matadi des Harvard, l'adjudant INGILA, promu Commandant de la Place, en informe le QG (africanisé) de la FP à Léo. Le Major Kiembe, en l'absence du Colonel Mobutu, hésite à donner l'ordre d'abattre les avions. Il contacte le Major Bobozo qui décide l'envoi à Matadi d'une colonne de secours. Effectivement, ce lundi 11 juillet, entre 15 et 16h, nous avons vu de notre habitation la colonne de véhicules gravir la « côte de Hardy ». Peu de temps après, vers 17h -en tout cas il faisait encore jour- des camions sont passés sur les deux collines (A et D) pour embarquer les OSO. Certains ont été logés dans les cachots, donc isolés, d'autres se sont retrouvés en « salle de police » (pièce commune dans le prolongement du corps de garde). Je n'ai pas souvenir de violences particulières à ce moment. Je me suis retrouvé en salle de police avec le Cpn Walleghem et une dizaine de collègues. Cette opération avait pour effet, bien sûr, de nous neutraliser mais surtout de constituer en quelque sorte un groupe d'otages pour le cas où aurait été décidée par COMETRO une opération du type de Matadi, hypothèse que redoutaient les nouveaux responsables du Camp. En salle de police, les fenêtres donnant sur l'entrée du camp étaient restées ouvertes. Ce qui nous permettait aussi de jeter un coup d'œil furtif sur les va-et-vient et d'entrer en contact avec l'extérieur.

Mardi 12 : salle de police. C'est ce matin-là que des soldats de l'Esc sont venus nous informer des incidents de Tumba, du mitraillage, la veille, par un avion, des AB de la colonne en route vers Matadi et de la mort du Sgt Mukanya, tireur de l'AB et, à d'autres moments, magasinier (armement et dotation camp) de l'Esc, par ailleurs, excellent collaborateur. Je ne me souviens pas qu'il ait été question d'une deuxième victime. Vers 17 h, nos gardiens ont autorisé l'acheminement de nourriture (les mariés partagent avec les célibataires). Ils décident aussi la fermeture des fenêtres car les coups d'œil de certains devenaient plus que furtifs.

Mercredi 13 : salle de police. Vers 12 ou 13h, nous recevons la visite d'un autre homme politique important, Justin Bomboko, venu nous « libérer ». « Les OSO sont très fatigués. Ils partent se reposer quelques jours à Léo. Et ceux qui auront été acceptés par l'assemblée générale des mutins pourront revenir occuper les postes de conseiller des responsables congolais fraîchement désignés. » Une demi-heure pour rentrer chez soi et préparer le nécessaire du séjour. Une « petite valise ». Une colonne se forme conduite par le Major Bovie (comd 2 Bon). Elle sera huée sur tout le chemin. Mon véhicule personnel étant en panne, j'ai bénéficié de la gentillesse d'un couple ami. Petit à petit, c'est avec eux que j'ai découvert les horreurs perpétrées au Camp en l'absence des hommes. Les OSO logés dans la partie cachots étaient, eux, informés car une épouse avait glissé un message dans un sandwich, message provoquant des cris de douleur de son mari. En salle de police, nous n'étions au courant de rien. Arrivés au Camp Léopold à Léo, nous avons tous demandé à gagner l'Ambassade. Pris en charge par des commandos belges, via la « route des poids lourds », nous sommes arrivés à l'aérodrome de Ndjili, les véhicules étant abandonnés sur les parkings. Installation à l'intérieur de l'aérogare. Première décision des responsables belges. Vu les circonstances dramatiques vécues, les familles de Thysville seront prioritaires pour le départ le jeudi 14. Célibataires, dans l'attente de notre tour, nous avons essayé de nous rendre utiles dans l'accueil des réfugiés venus d'autres coins du Congo. Cortège douloureux et pitoyable, mais digne.

Le samedi 16, je quitte Ndjili par un Hercule USA vers la LIBYE (Wheelus Air Base). Accueil très spécial : douche, désinsectisation (!). Puis repas au mess. Cartons de cannettes de bière en quantité. Match de base-ball. Je n'ai rien pigé.

Le dimanche 17 : départ de Libye vers Bruxelles-National par C 130 (?) USA. Réception émouvante par un Comité d'accueil (volontaires qui, avec leur véhicule personnel, s'offraient à conduire les réfugiés du Congo à leur domicile belge). « On demande une petite voiture pour un petit monsieur avec une petite valise ». Destination : Marchienne-au-Pont, rue Joseph Lefèvre. Merci encore, Mademoiselle...

*

Pour éclairer ce qui s'est passé au Bas-Congo dans les jours qui suivront, j'invite chacun à consulter sur Internet « Wilfried De Brouwer//Le journal d'un pilote FAF Congo/Ruanda-Urundi 1960/1961 ». Celui qui deviendra général major aviateur y narre avec une grande précision les moments qu'il a vécus dans le cadre de l'Opération Mangrove et après. (Je n'en tirerai que les éléments qui concernent le Bas-Congo). On consultera aussi avec intérêt le volume n° 9 de la série « La Belgique en guerre. L'appui-feu de BAKA » de Daniel Brackx et Jean-Pierre Sonck aux Editions De Krijger. Le Commandement de l'Armée belge avait décidé la création de trois FAF (Fire Assistance Flight - Flight Appui-Feu) installés, en mai 60, à Kigali (Ruanda), peu après à Kindu (Maniema) et le 23 juin à Kitona (Bas-Congo). Chaque FAF comportait quatre avions, cinq pilotes et six mécaniciens. Des pilotes du FAF de Kitona, trois venaient de Chièvres (le Cpn Jo D'Hert, le Lt Baudouin de Changy et le 1 Sgt Jim Van Roy) et deux de Kleine Brogel (Wif De Brouwer et le 1 Sgt Guy Depypere). Dès le lendemain de leur arrivée, ils sont appelés à participer à des opérations. Je ne suis pas qualifié pour émettre des considérations pertinentes mais Wif De Brouwer parle d'instructions contradictoires, de matériel de communication insuffisant, de manque de formation des pilotes sur la situation au sol et le contexte politique. Série d'éléments qui entreront en ligne de compte dans les douloureux épisodes ci-dessous dans lesquels, par exemple, l'interprétation personnelle a pu intervenir.

Le 11 juillet, en fin d'après-midi, un des pilotes, Jim van Roy, est envoyé en patrouille sur la route de Thysville pour vérifier l'avance de la colonne partie de Hardy vers Matadi. A Tumba (30 km à l'ouest de Thysville), il aperçoit une AB et d'autres véhicules. Le pilote, voyant qu'on lui tire dessus, décide de riposter et de détruire le véhicule blindé, ce qui entraînera la mort du Sgt Mukanya ramené au Camp par la colonne.

Le 16 juillet, ayant repéré un nid de mitrailleuses aux abords du double pont (rail et route) sur l'Inkisi (à 30 km de Thysville sur la route de Léo), le Lt Baudouin Carpentier de Changy décide de venir le neutraliser le lendemain.

Le 17 juillet, des membres d'une équipe formée à Ndjili et coordonnée par Antoine Saintraint et un Comd FP dont j'ai perdu le nom, équipe chargée de récupérer des étrangers « en brousse », André Ryckmans et le Comd Aviateur Emmanuel Kervyn de Meerendré aux commandes d'un hélicoptère Avimil (Avi/FP dont la base est très proche de Ndjili) partent vers le Bas-Congo suite à un appel lancé de Lukala (40 km de Thysville vers Matadi et siège de la CICO, Cimenterie du Congo). Leur opération de sauvetage devait être couverte par l'avion du Lt de Changy mais André Ryckmans lui demanda de s'écarter de l'endroit pour ne pas exciter les mutins. Il en profita pour gagner Inkisi. Mais sa manœuvre tourna mal et il dut y faire un atterrissage de fortune. Il fut exécuté sur place par des mutins et son corps jeté dans la rivière Inkisi toute proche. Entretemps, à Lukala, André Ryckmans et Emmanuel Kervyn avaient posé leur hélicoptère dans les installations de la CICO. Ils furent immédiatement capturés par des mutins et conduits par camion au Camp Hardy où ils furent incarcérés. Ayant obtenu (nécessairement du Colonel Bobozo) l'autorisation de téléphoner du corps de garde à Antoine Saintraint à Léo, ils y furent exécutés ou plus vraisemblablement -vu la configuration du lieu exigeant un tir à bout portant- sur le chemin entre les cachots (ou la salle de police) et le corps de garde. Il sera constant pendant ces années à Thysville que c'est un « nduku » (ling.) ou « mpangi » (kik.) du sgt Mukanya qui aurait perpétré cet assassinat (fort peu cohérent avec l'autorisation de téléphoner) en voulant venger celui de son « cousin » à Tumba. Leurs corps furent jetés dans l'Inkisi. Cela se passait vraisemblablement le 17 juillet. Le Colonel Bobozo n'a certainement pas été le seul à porter la croix de ce double assassinat « sur ses terres ».

*

Mon commentaire sera très bref, chacun se faisant sa propre idée. Les historiens ont analysé cette période. Ce n'est pas mon rôle. Je ne puis que vous y renvoyer. Le sentiment que je ressens à l'issue de ces pages est celui d'un immense gâchis, qui aurait sans doute pu être évité, et d'un avenir qui n'a pu être humainement préparé. ■



Mbanza-Ngungu Hôtel Cosmopolite. halte obligée pour tous les habitués de la route Kinshasa-Matadi

TÉMOIGNAGE

A LA DÉCOUVERTE DU CONGO 2.6

L'auteur néerlandophone bien connue, Daisy Ver Boven, nous a laissé un intéressant témoignage sur la manière dont elle a découvert le Congo belge. Beaucoup de coloniaux s'y retrouveront. La revue s'est engagée dans le n°54 de juin 2020 à le publier dans son intégralité, tel qu'il est paru dans le magazine Libelle, entre décembre 1948 et février 1949. La publication complète s'étendra sur six numéros.
En voici la deuxième livraison.

PAR DAISY VER BOVEN

La matinée est claire et ensoleillée. La mer, d'un joli gris bleuté, est tranquille comme un lac. Nous sommes confortablement étendus dans les deux transats que nous avons traînés sur le pont arrière. Il nous semble être déjà bien loin vers le Sud, alors que c'est seulement notre deuxième jour de mer. Hier, nous avons visité le bateau - c'est-à-dire: nous et tous les autres passagers - au grand désespoir de l'équipage qui ne savait plus où se garer. Jusqu'au capitaine qui n'était plus en sûreté sur la passerelle de commandement. A la suite de cette invasion, nous lisons maintenant partout: « Entrée interdite », « Passage interdit », et la plupart des passagers sont aujourd'hui parqués sur le pont avant ou sur le pont arrière. Cela grouille et les nationalités, les âges, les classes sociales sont inextricablement mélangés et se livrent à une course d'obstacles, que les sièges et les jambes de ceux qui se reposent contribuent à rendre animée. En dehors des voisins de table, personne ne songe à se présenter, quoiqu'il y ait beaucoup de passagers que nous connaissons de vue. C'est, d'ailleurs, un sport passionnant d'observer ses compagnons de voyage et de chercher à deviner ce qu'ils peuvent bien aller faire au Congo.

Soudain une discussion éclate non loin de nous. Naturellement, ce sont encore nos deux « aventuriers » qui se disputent une fois de plus, et en toute amitié. Nous les avons surnommés ainsi parce qu'à eux deux ils ne totalisent certainement pas cinquante ans, et qu'ils comptent monter une plantation. De quoi ? Ils l'ignorent encore. Ils ne possèdent qu'une jeep arrimée à l'avant, et ils ne cessent de la couver du regard. « Je te parie tout ce que tu veux que c'est un paquebot. » soutient le premier. « Tu as des visions! » riposte l'autre. « Je te dis, moi, que c'est un vulgaire cargo. » Là-dessus ils se bousculent pour regarder par la longue-vue fixée au bastingage. Jean, amusé, se lève pour donner son avis. Moi, j'en profite pour descendre un moment. Dans l'escalier je trébuche sur le bébé d'une dame anglaise. Heureusement, il n'y a pas d'accident. Je me demande comment ce gosse ne s'est pas dix fois rompu le cou. Toutes les femmes, à bord, connaissent des transes affreuses à cause de lui. Toutes les femmes, sauf sa maman, qui se contente de lever de temps en temps les yeux du livre dont la lecture l'absorbe totalement, pour lancer un nonchalant: « Where is the baby? » Généralement elle aperçoit son rejeton qui vient, une fois de plus, d'échapper à une mort certaine, et elle se replonge avec sérénité dans sa lecture. Dans la cabine, qui me paraît presque plaisante, maintenant que je m'y suis fait mon petit coin, deux dames gardent encore le lit. L'une d'elles a dû laisser ses deux petites filles en Belgique et le regrette déjà. Pour l'instant, elle se console avec un sac de pralines et un roman d'amour. L'autre, presque une gamine encore, va retrouver son mari, parti il y a six mois. D'avoir dû quitter ses parents semble l'avoir fort affectée, et le mal de mer lui a apparemment porté le coup de grâce. L'existence n'a plus aucun charme pour elle. « Cela va un peu mieux, j'espère ? » Ma question lui arrache un pâle sourire désabusé. J'insiste: « Vous devriez venir sur le pont, il fait un temps radieux. » - « Oh non ! » frissonne-t-elle. « Il fait trop froid! ». Je vois qu'il n'y a rien à faire et renonce à la persuader.

Dans le corridor, j'interromps encore une fois les tendres effusions de Roméo et de Juliette. Cette paire de tourtereaux est la grande attraction du bateau. Mariés depuis quatre jours seulement, ils amusent tout le monde avec leur tendresse excessive. A les voir, on dirait que jamais deux humains ne se sont aimés. Un grand navire est d'ailleurs l'endroit rêvé pour de jeunes


Daisy à la machine

couples d'amoureux. Et ses possibilités ne se bornent pas là ! Les cinq gosses de l'administrateur nous le prouvent abondamment. Ils ont mobilisé d'autorité toute la marmaille présente à bord et viennent d'organiser un jeu de pirates extrêmement compliqué. A longueur de journée, ce ne sont que galopades effrénées, interrompues seulement au bénéfice d'ascensions dangereuses, et corsées de cris étourdissants. Quand je débouche sur le pont, je constate que le débat a été tranché définitivement. C'est bien un paquebot, et combien joli! Il passe si près de nous, que nous distinguons très bien les passagers sur le pont. Ce n'est pas le premier bateau que nous croisons. Depuis hier, nous en avons observé quantité d'autres, et c'est toujours le même émerveillement. Tout d'abord un point infime à l'horizon, trahi par un élégant panache de fumée ; puis cela grandit - pour ensuite s'éloigner de nous et se perdre, là où le ciel rejoint la mer.

Au déjeuner, tout le monde se sent d'attaque. L'épidémie du mal de mer appartient au passé et l'ambiance générale est très gaie. Ne sommes-nous pas un peu en vacances, à vrai dire ? Nous avons rejeté tous nos vieux soucis au départ, et une nouvelle vie nous attend au loin. Entre ces deux pôles, il y a ce merveilleux voyage qui, tel un

intermède ensoleillé, nous permet de flâner, sans être accusés de paresse. Les messieurs font la sieste dans leurs transats, les dames lisent, tricotent ou commentent les faits et gestes des autres passagers. En somme, notre petit univers flottant ne s'organise pas trop mal. Pour les enfants on a accroché des escarpolettes. Les pères missionnaires arpentent le pont, lisant leur bréviaire. Six religieuses, assises en rang, très dignes, tricotent d'interminables écharpes blanches. Insensiblement les heures passent, et, quand tombe le soir sur le pont, il nous reste toujours l'enchantement des salons d'en bas : éclairés a giorno et agréablement chauffés. Ensuite mon petit lit, où je suis si bien !


Ténérife Port © Collection Devaux

J'occupe désormais la couchette supérieure. En effet, aussi étrange que cela paraisse, toutes les dames qui avaient les couchettes du haut ont voulu coucher en bas, et vice versa. Les yeux fermés, au chaud dans ma béatitude, je rumine doucement les plaisirs de la journée. J'entends vaguement la femme de l'agronome se concerter avec sa fille, pour savoir la toilette qu'elles mettront demain, et la voix du 'moche bateau', cherchant vainement à amadouer sa voisine du premier étage. « Je crois que je serais finalement mieux en haut vous savez. On étouffe par terre. » Elle regrette donc déjà le changement intervenu à sa demande. Je suis heureuse. Il n'y a plus de passé, il n'y a pas d'avenir. Nous voguons au hasard entre l'infini du ciel et de l'eau… Sans m'en apercevoir, j'ai dû m'endormir, bercée par le doux balancement de l'océan.

Depuis ce matin, très tôt, nous sommes appuyés au bastingage et scrutons l'horizon. A force de fixer ainsi l'espace, nos yeux n'y voient finalement plus rien. Un grand événement, aujourd'hui ! En effet, ce quatrième jour de mer verra notre première — et unique escale. Nous allons débarquer à Ténériffe ! Santa Cruz de Ténériffe. Ce nom ne semble-t-il pas échappé d'un conte de fées ? Quand j'étais petite, je me représentais les îles Canaries comme de ravissants morceaux de terre, tout couverts d'émeraude et plantés de hauts arbres, où s'ébattaient d'innombrables collections de canaris jaunes. Quelque chose de cette vision puérile a dû me rester.

L'après-midi est déjà bien avancé quand quelqu'un étend le bras. « Regardez. Là-bas! » Une ruée générale vers le bastingage. Des pas précipités dans les escaliers, et voici les passagers au complet, qui se bousculent pour mieux voir. Et l'on ne voit rien. Absolument rien. Mais attendez! Une toute petite tache grise à l'horizon, qu'on distingue à peine à l'œil nu. Ce n'est pas une hallucination et les yeux à l'abri des mains étendues, nous fixons péniblement le contre-jour. La tache grandit. C'est comme une île fantôme qui sort lentement de la mer. A la longue, cela devient une masse rocheuse, sombre, qui se dresse devant nous, gigantesque, effrayante. Nous contemplons de hauts pics, dont les sommets semblent percer les nuages roses illuminés par le soleil couchant. Car le soir est tombé, avant que nous ayons pu distinguer quoi que ce soit à terre. Seul un point blanc luit dans l'obscurité. « Une maison », opine quelqu'un. « Une église, sans doute » hasarde un autre. « Mais non, un canari » plaisante l'un des aventuriers. Finalement le mystère s'éclaircit et c'est un phare, qui commence à balayer la nuit de ses faisceaux de lumière. Simultanément, des petites lumières s'allument partout. Elles se massent surtout dans la baie, mais nous en voyons également tout en haut, sur le flanc de la montagne. Le spectacle est si beau que personne n'échappe à son emprise. Un silence inaccoutumé règne sur le pont. Mais le gong, annonçant le dîner, rompt le charme. « Si nous restions sur le pont, jusqu'au débarquement ! » Jean accueille ma suggestion sans grand enthousiasme. « Quand dînerons-nous alors ? » demande-t-il avec appréhension. J'ai pitié de mon cher matérialiste. En bas, l'atmosphère est terriblement tendue, il n'est question que des vins et des jolies filles espagnoles! Nous revenons au grand air quand la passerelle relie déjà notre navire à la terre ferme. Aussi descendons-nous sans plus tarder.

Dans quel monde extravagant sommes-nous arrivés ? Jamais je ne me serais imaginé cela! De petits gamins très sales nous offrent de petits chiens, plus sales encore. Un marchand ambulant d'allure terriblement patibulaire réussit en un instant à me draper dans plusieurs châles multicolores ; il n'entend plus enlever sa marchandise, et nous refusons de l'acheter. « Non ! », faisons-nous. « Si. » répond-il, et il nous accompagne obstinément, tout en continuant à louer sa camelote. Ensuite, nous devenons la proie d'un individu qui disparaît entièrement sous un amas de dessus de tables, de couvertures, de napperons, de carrés de toutes dimensions et de toutes les couleurs. « Fait à la main », nous renseigne-t-il. Hand made, à vrai dire, ce qu'il veut vendre est bien tentant. « Que crois-tu que vaudrait une douzaine de ces petits mouchoirs ►

brodés ? » J'ai parlé à Jean d'une voix à peine perceptible, mais je dois avoir sous-estimé le camelot, car cet Espagnol de pure race, aux cheveux et aux yeux de jais, me répond illico, dans un français de Montmartre : « Cent francs la douzaine ! » Jean et moi nous restons perplexes. Pour un peu, nous allions conclure l'affaire, quand nous arrive le bruit assourdissant d'un antique véhicule, qui se prend manifestement pour un taxi, malgré ses quarante ans bien sonnés. A l'intérieur, nous reconnaissons nos deux 'aventuriers.' « Vers les senioritas ! », hurle l'un d'eux, par une portière. Nous les voyons disparaître dans un tourbillon de poussière et de vacarme.

L'homme aux mouchoirs s'est désintéressé de nous, pendant ce temps, car il a aperçu l'administrateur, suivi de sa femme et de ses cinq gosses. Ils essayent de se frayer un chemin dans la cohue. Ce n'est pas chose facile, surtout avec tous ces marchands, bien décidés à vous vendre n'importe quoi! Pots de terre rouge enrubannés de blanc, pots de terre blanc enrubannés de rouge, bracelets, bagues, petits paniers de fruits — il n'y a pas jusqu' à des singes et des perroquets dont on ne vous charge les bras et les épaules. Nous évitons de justesse d'être embarqués de force dans un taxi, un de ces véhicules dont les roues doivent partir chacune dans une direction différente quand le conducteur embraye! Jean et moi accélérons l'allure. Dieu merci, cela nous réussit. Nos persécuteurs finissent par comprendre qu'ils n'auront pas beaucoup de succès avec nous, et ils s'en vont chercher d'autres victimes. Nous poussons un soupir de soulagement quand le dernier renonce à la poursuite, nous laissant enfin libres de nous occuper d'autre chose.

Le panorama est tout simplement unique ! La baie étroite, les hautes montagnes de l'autre côté et, sur tout cela, un vaste ciel en bleu foncé. Beaucoup de navires sont amarrés le long du quai. Nous épelons leurs noms aux consonances exotiques si douces, et saluons de la tête les marins étrangers. Nous sommes heureux. Que nous aimons cette ambiance, les palmiers nains qui ornent un petit parc, les longues ruelles si étroites, les places publiques où poussent d'énormes cactus ! Nous nous serrons l'un contre l'autre, flânant comme de jeunes amoureux, ravis de toutes ces nouveautés. « C'est comme si ce n'était pas nous. » déclare Jean. « C'est comme si nous étions tous deux au cinéma. »

La soirée est tiède, comme chez nous en été. Des jeunes gens et des jeunes filles parcourent les rues de la petite ville bras-dessus, bras-dessous. C'est samedi soir et il y a un air de fête dans l'atmosphère. Les jeunes filles ont réellement des têtes de Carmen et elles paraissent particulièrement jolies dans leurs toilettes légères. Pourquoi ai-je emporté ce lourd manteau d'hiver ? Il me gêne terriblement, et le bras de Jean en hérite bientôt. Nous sommes revenus en été et avons laissé pour tout de bon l'hiver derrière nous. De temps en temps une porte s'ouvre et un rectangle de lumière orangé s'étale aussitôt dans la nuit bleue, sur les pavés devant les petits cabarets. Noyé dans un voile de fumée de cigarettes, le bruit syncopé d'un jazz s'échappe dans la rue. « Que penserais-tu d'un verre de bon vin ? », m'interroge Jean. Quelques instants plus tard, nous sommes assis, nous aussi, dans un de ces petits cafés, tout bleus de fumée. Il règne un vacarme assourdissant. Tout à coup, parmi tous ces gens, nous apercevons, assise à part, la toute jeune dame qui partage ma cabine - celle qui avait tant de nostalgie, lors du départ. Pour le quart d'heure, elle est en tête-à-tête avec un officier de bord particulièrement séduisant. « C'est une chance pour elle, dis-je, ça va sûrement la distraire ! » « Euh ... évidemment » consent Jean, sans conviction.

Nous sortons de là avec soulagement. Tout est beaucoup plus calme, maintenant. Les rues sont presque désertes. La famille de l'administrateur nous rejoint. Ils sont un peu bruyants; tous portent des paniers de fruits. Sauf le chef de la famille, qui tient un de ses gosses sur une épaule, l'autre étant chargée d'un de ces magnifiques couvre-lits qu'on nous avait présentés. « Nous avons tant de lits à garnir, n'est-ce pas » explique sa femme, comme pour s'excuser « et ce n'est pas cher du tout, je vous l'assure ! » « Ils nous en demandaient huit cents francs à nous. » dit Jean. « Bien sûr, ils ont commencé de même avec nous aussi. Mais, ensuite, ils sont descendus à six cents, puis à quatre cents. » « Et nous avons fini par l'avoir pour deux cents ! » triomphe l'administrateur, visiblement content de soi. « Mais, vous savez, c'est déjà la onzième fois que je passe par ici. » ajoute-t-il, en matière de consolation.


Jeux à bord © Collection Devaux

« Quelle heure est-il. Jean ? » demandé-je, après qu'ils nous eurent quittés. « Onze heures et demie. Il faut être rentrés à bord à deux heures. Nous allons nous asseoir sur un banc, sous des palmiers. »

Il fait nuit noire, à présent. Un faible lumignon danse pourtant sous une madone antique, nichée dans la façade d'une maison. A nos pieds s'étend un massif de fleurs. « Des roses ! » dit Jean rêveusement. « Tu ne voudrais pas! Des roses en ce moment ? » Je me lève pour aller voir. Ce sont réellement des roses, de magnifiques roses rouge foncé ! Et dire que, chez nous c'est l'hiver maintenant, pense Jean à haute voix. « Qui sait ? Il y a peut-être déjà de la neige. »

Pour la première fois une vague nostalgie nous assaille, un sentiment de mélancolie qui nous vient de je ne sais où, et qui fait que nous nous sentons soudain étrangers à toutes les merveilles qui nous entourent. « Veux-tu que nous rentrions, chérie ? » La main de Jean se glisse sous mon bras, je me serre contre lui, et nous traversons en silence la ville obscure. Toutes les lumières se sont endormies. ■

A suivre



CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2020

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be   Données d'avant le confinement.

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise – Kinshasa) 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be												
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47	26.FP									15.J	28.H	
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48	26.FP	10.M								4.L	11.E	13.D
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70		9.AB								4.L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 0471 50 10 05 - mukanda@skynet.be												
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86		5.M										5 D
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65												
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be	17.C	18.B										
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83												
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternite belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr												
KKVL (Koninklijke koloniale verenigin van Limburg) - 011 22 16 09	11.D									3.B		
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be												
MANONO Jean Thiriar, 02 653 20 15 / 0475 22 15 19												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) 02 649 98 48	10.0 24.0	7.0 11.KB 21.0								20 13 KB 16 0	6.0 10.KB 20.0	4.0 8.KB 18.0
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be												15.N
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com www.sites.google.com/site/niambogroupe										16 À 18.P		
N'DUKUS na Congo - 02 346 03 31 - 02 351 18 47 - 02 653 58 33 - suzydam@skynet.be												
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com	28.M									20.M	11.E 15.E 24.J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal												
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN Sint-Denijs-Westrem - 09 220 69 93												
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92												
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique) 0475 42 25 29 (présidence) - 065 22 59 12 (secrétariat)												
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président Guy Martin	18.G	8.P										
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales)												
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912) - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be	17.M											
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31	18.B											
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425	8.G	16.AW								7.F	4.F 11.E 15.E	2.T

De mars à septembre 2020

Au moment de mettre sous presse, les règles d'application en fait de confinement consécutif à la pandémie COVID-19, bien qu'allégées, ne permettent toujours pas à nos associations de donner des informations définitives sur le calendrier restant de 2020.

Les colonnes de mars à juin n'ont pas connu d'activités, en dehors des rencontres virtuelles lesquelles ne sont pratiquées que par un petit nombre (URBA, MDC...). Il en est fait rapport dans la partie Vie des associations ci-après.

Les colonnes de juillet à septembre ont connu, en sus d'URBA et de MDC, quelques timides manifestations, comme à l'ARAAOM le 26 juillet 2020, à la Paillote africaine de Huy.

Il est manifeste que le second semestre de 2020 connaît encore nombre d'incertitudes.

La rédaction espère pouvoir donner à ses lecteurs un calendrier actualisé fiable dans son édition de décembre 2020 (n°56), pour l'ensemble des associations enregistrées à son niveau, par simple souci de clarifier les archives.

A : assemblée générale/ réunion statutaire - B : moambe - C : déjeuner-conférence - D : Bonana - E : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - F : gastronomie
G : vœux, réception/ cocktail/ apéro - H : fête de la rentrée, fête patronale - I : invitation - J : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - K : journées projection(s), conférence(s) - L : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - M : conseil d'administration - N : fête anniversaire - O : forum - P : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - Q : excursion ludique, promenade - R : office religieux
S : activité sportive - T : fête des enfants, St-Nicolas - U : Rencontre/réunion mensuelle - V : barbecue - W : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch - X : exposition - Y : jubilé - Z : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : Extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, ,N°54 de juin 2020. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC.
Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



URBA-KBAU

UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE
KONINKLIJKE BELGISCH-AFRIKAANSE UNIE



URBA KBAU

N°21

VERS UNE NOUVELLE RELATION FORTE DE LA BELGIQUE AVEC LE CONGO ET L'AFRIQUE CENTRALE


BAUDOUIN PEETERS


RENIER NIJSKENS

PRÉAMBULE

Soixante ans après avoir conquis son indépendance, la RDC se cherche encore aux plans politique, économique, culturel, avec des échecs mais aussi avec une volonté de réussite. La consolidation d'un sentiment d'identité et de fierté nationale n'étant pas le moindre de ses succès. La Commission spéciale de la Chambre des Représentants de Belgique qui va se pencher sur l'histoire commune que la Belgique partage avec le Congo, le Burundi et le Rwanda aura un travail à mener avec la rigueur et l'objectivité de l'Historien. En toute indépendance d'esprit, dont l'objectif est d'aboutir à des relations apaisées permettant d'envisager positivement l'avenir. Ce sera l'occasion de mettre un terme à des controverses, des légendes et des mythes.

L'EXPANSION EUROPÉENNE EN AFRIQUE CENTRALE

La première confrontation avec les explorateurs et missionnaires européens remonte à 1854 lorsque le Dr. David Livingstone traversa le continent d'Ouest en Est. Alors que l'abolition de la traite dite « occidentale » était déjà devenue effective sur la côte atlantique, il dénonça pour la première fois les réalités encore bien présentes d'un esclavage interne et d'un esclavage à destination du monde arabo-musulman.

La création en 1876 de l'Association Internationale Africaine (AIA) marque le début d'un processus qui aboutit en 1885 à l'Acte de Berlin. La rencontre du Congo avec le monde extérieur, notamment les arabo-swahilis, les explorateurs et les missionnaires aura engendré un choc majeur dans tous les secteurs de la vie des Congolais qui vivaient alors dans un état de développement étranger aux courants externes.

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

De nombreux ouvrages ont été publiés sur la période de l'Histoire de l'État Indépendant du Congo (EIC - de 1885 à 1908). Le nombre d'Européens présents dans l'EIC demeura très faible jusqu'à l'achèvement du chemin de fer Matadi-Léopoldville. En 1896, par exemple, il y avait 1.300 Européens, dont 800 Belges. L'immensité du pays, les difficultés de communication et le faible nombre de fonctionnaires rendaient très difficile le contrôle de ce qui se passait dans de nombreuses régions quasi inaccessibles.

Les Européens pacifièrent et unifièrent progressivement le pays avec le concours des chefs locaux, mais ce fut aussi la période de l'exploitation du caoutchouc, avec la violence et les sévices qui l'ont accompagnée.

L'accumulation des critiques provenant de l'étranger conduisit Léopold II à mettre sur pied une commission d'enquête en 1904 pour vérifier la réalité de certaines allégations. Le rapport sans fard de cette Commission d'enquête publié en 1905 conduisit à d'importantes réformes.

Des Congolais, tels le géographe et historien Jean-Pierre Nzeza Kabu ►

Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Administrateur-Délégué / Gedelegeerd Bestuurder :
Baudouin Peeters

Conseil d'Administration / Raad Van Bestuur :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters, Guido Bosteels, Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe Jacquij, Afata Litombo Jean-Paul Rousseau

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle minimum : 50 €

Compte bancaire
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA
Rédacteurs : Baudouin Peeters et Fernand Hessel

Contact
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

MEMBRES DE L'URBA/ LEDEN VAN KBAU

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 A/GETUIGE-NISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRNAA
14 HORIZON 2060
15 FRABELCO
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 RCLAGL
21 SIMBA
22 URCB
23 VIS PALETOTS



Zex-Kongo, l'ancien ministre Léon Engulu (qui participa à la Table ronde en 1960) et l'avocat et auteur Marcel Yabili, relèvent cependant que cette période a jeté les fondements de l'État congolais et de son unité, toujours d'actualité. Il appartiendra à la Commission spéciale de faire une distinction claire entre les mythes et les réalités afin d'obtenir une image réaliste et objective de cette période.

Les réformes entamées étaient certes encore insuffisantes comme a pu le constater le Prince Albert (le futur Roi Albert Ier) lors de son voyage en 1909 au Congo. Alors âgé d'une trentaine d'années, il rédigea un remarquable journal dans lequel il émit de nombreuses suggestions pour améliorer la gestion du pays.

Si le Prince Albert ne remettait pas en cause le chemin parcouru, il démontra aussi sa fibre sociale en s'intéressant à l'amélioration du sort des populations congolaises et critiquant les abus là où il les relevait.

LE CONGO BELGE

En 1908, par souci de mettre un terme définitif aux abus et de gérer le territoire de manière plus mesurée et équilibrée, et en application de la Charte coloniale, l'État belge reprit la gestion du pays devenu depuis lors le Congo belge.

Cette reprise se fit toujours dans un esprit colonial qui, à l'époque, était considéré comme normal et évident dans toute l'Europe et ailleurs et qui bénéficiait d'ailleurs d'un consensus politique et citoyen évident. Heureusement depuis lors, les mentalités ont évolué considérablement : difficile de comprendre que « les puissances » d'alors trouvaient « logique » que les Européens colonisent et occupent d'autres parties du monde.

Tout allait-il bien au Congo belge ? N'y avait-il pas eu des abus ? Des répressions ? Des exploitations ? La réponse à toutes ces questions doit encore une fois être nuancée et, comme rappelé ci-dessus, replacée dans le contexte de l'époque. Malgré des abus, répressions et exploitations indéniables, s'est instaurée une « Pax Belgica » tout aussi indéniable.

Ainsi, la période du Congo belge a également connu des aspects qui nous heurtent aujourd'hui, mais qui étaient dans les normes de l'époque. Il n'a pas manqué de résistances au système colonial, elles ont été réprimées parfois avec violence. Plus tard, à l'émergence du manifeste de la Conscience africaine, les autorités coloniales, surtout de la métropole, n'ont pas saisi à temps le caractère inéluctable du processus en marche, encouragé d'ailleurs par les grandes puissances et le climat de guerre froide.

Mais l'image du Congo belge ne peut pas être esquissée en noir et blanc : les autorités belges avaient la réelle volonté et le désir de faire du Congo belge un projet différent, meilleur, un pays où les Africains participeraient pleinement à leur développement et leur prospérité, et seraient bien outillés pour jouir de la plénitude de leur citoyenneté. Bon nombre de Belges se sont engagés dans ce sens, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, du développement économique et de la conservation de la nature. Ainsi, les résultats de l'action de développement intégré menée par les missions jusqu'au Congo profond dépassent de loin leur agenda religieux.

Grâce aux intenses efforts conjugués des Belges et des Congolais, le développement du Congo belge prit un élan considérable et plus visible après la seconde guerre mondiale, au point de s'être hissé vers la fin des années cinquante en tête du peloton des pays africains en termes de PIB et de développement humain malgré la courte durée de la colonisation.

PAS DE TABOUS NI D'OMISSIONS

La Commission de la Chambre doit s'assurer qu'elle dispose d'un nombre suffisant d'experts, d'historiens et d'autres scientifiques qui pourront en toute indépendance brosser un tableau aussi fidèle et complet que possible de l'État Indépendant du Congo et du Congo belge au cours des deux périodes. Les experts devraient également aider à avoir une idée plus précise du nombre de victimes qui ont souffert de l'exploitation de l'État Indépendant du Congo, un thème sur lequel circulent des chiffres très fantaisistes et sans aucun rapport avec la réalité.

Il serait également opportun que la Commission puisse s'imprégner des témoignages de Belges comme de Congolais, Rwandais et Burundais qui ont vécu et vivent toujours dans ces pays. Leurs opinions basées sur une grande connaissance des réalités du terrain, seront précieuses pour utilement compléter les propos des ressortissants des diasporas concernées

dans leurs diversités respectives. Il n'y a pas d'autre voie pour permettre de rétablir un climat de confiance et de partenariat entre les parties concernées.

INVESTIR DANS L'AVENIR

Cette grande réflexion historique est d'une importance capitale pour faire progresser les relations entre Congolais, Rwandais, Burundais et Belges. Elle s'inscrirait d'ailleurs dans un large contexte de solidarité euro-africaine dont le besoin s'affirme davantage face aux glissements géopolitiques actuellement en cours.

Ce qui est au moins aussi important pour nous aujourd'hui, c'est le désir de jeter les bases d'une nouvelle relation solide pour l'avenir. Nous sommes convaincus que toutes les parties ont beaucoup à y gagner et qu'une coopération harmonieuse pourra générer des échanges et des projets communs, et en priorité au bénéfice des populations du Congo, du Burundi et du Rwanda. Il est certain que pour le Congo en particulier, la population aspire à de nouvelles impulsions qui feront évoluer leur société. De nombreux Belges peuvent et veulent y contribuer, dans un esprit moderne, dans un climat d'amitié et de partenariat, avec chaleur et bienveillance. ■

Renier Nijskens &
Baudouin Peeters

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Comprenant que les associations, qui n'ont pas le loisir de fréquenter les allées du pouvoir et qui tiennent à recouper les informations diffusées par la presse, vivent dans l'attente d'informations sur un sujet qui leur tient à cœur, le président d'URBA estime de son devoir de faire à chaque bonne occasion le point sur l'état d'avancement des travaux de la commission parlementaire. Les pages URBA dans la revue Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi, sont ainsi optimisées.

Chères associations,

Pour votre parfaite information, et pour mieux entrevoir les enjeux, les attentes et les contraintes liées à la commission parlementaire, voici déjà quelques éléments des préparatifs.

Tout d'abord, la Belgique est la première des anciennes puissances coloniales à entreprendre cet exercice d'ensemble en rapport avec sa période coloniale. Il s'agit donc d'un exercice en terrain inconnu avec de grandes attentes et de gros risques d'écueils.

1. Rappel des objectifs assignés à la commission :

→ clarifier le passé colonial et rapport factuel du rôle de la Belgique (acteurs étatiques et non étatiques)

→ réconcilier la mémoire coloniale

→ renforcer la cohésion entre les diasporas africaines et les autres couches de la société belge ▶

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu,
André de Maere d'Aertrycke, André Schorochoff et Robert Devriese.

AGENDA TRIMESTRIEL

02/07 : CA
09/07 : AG annuelle
25/08 : CA
24/09 : CA

NOUVELLES INSPIRANTES
Un nouveau bébé gorille est né !

Une nouvelle naissance de gorille a été constatée au sein du parc national des Virunga, situé dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), la dixième depuis le mois de janvier, a annoncé l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN). Une gorille femelle appelée Bikenge a donné naissance samedi à un bébé de sexe féminin. La patrouille de rangers qui a découvert cette naissance lui a donné le nom de Safi (propre, en swahili) car elle intervient après le nettoyage de la zone de Jomba, qui abritait plusieurs pièges et dangers pour la faune et pour les gorilles. « Cette nouvelle naissance du sexe féminin est la troisième de la mère Bikenge à l'âge de 19 ans. Bikenge est désormais mère de trois enfants, dont Palumate né en février 2012, Muvesevese né en mai 2016 et son nouveau bébé », a précisé l'ICCN, l'organisme de tutelle du parc des Virunga, dirigé par le Belge Emmanuel de Merode. La famille Mapuwa passe de 24 à 25 individus. L'ICCN se montre optimiste pour la conservation de cette espèce, qui compte désormais plus de 800 individus dans la région, en dépit de conflits en cours et du braconnage. Plus ancienne réserve naturelle d'Afrique inaugurée en 1925 (Parc National Roi Albert) – du temps du Congo belge – le parc des Virunga est un sanctuaire des gorilles de montagnes. Situé à la frontière avec le Rwanda et l'Ouganda, il s'étend sur 7.800 km² dans la province du Nord-Kivu. Le parc est soumis à la pression de groupes armés actifs dans la région depuis près de 30 ans et qui se livrent à toutes sortes de trafic.









- → régler les aspects de réparations, monuments coloniaux, excuses…

2. Le groupe des 10 experts chargés de préparer un rapport et de conseiller les membres de la Commission tout au long de ses travaux.

- → groupe constitué à l'initiative des partis politiques composant la commission en partie d'historiens, et en partie d'autres personnalités (spécialistes en réconciliation, représentant de diaspora, …) mais dont plusieurs n'ont pas de connaissance du passé colonial belge, pas de connaissance du Rwanda ni du Burundi, ou sont notoirement connus pour un activisme déterminé. Se posera la question de la méthodologie pour la production du rapport demandé: d'abord un travail de faits historiques puis amendements par les activistes ? Le Président de la Commission, M. Wouter Devriendt, a tranché en faveur d'un travail collectif du groupe d'experts. Le délai imparti pour élaborer ce rapport est bien trop court pour arriver fin septembre à un document exhaustif, et il est déjà acquis que les experts pourront faire appel à de l'expertise externe, notamment auprès des départements d'histoire de nos universités et des universités des trois pays concernés. Les experts sont également invités à écouter les avis de groupes de la diaspora et autres: c'est là que l'URBA a reçu l'assurance d'avoir une première occasion de faire valoir ses points de vue. Il est vraisemblable que les experts seront appelés à poursuivre leurs travaux encore bien au-delà des premiers mois.

3. La Commission elle-même

Elle débutera ses travaux le 2 octobre prochain pour une première période d'un an. Mais vu l'étendue des travaux et l'immensité des apports à incorporer, le mandat actuellement prévu pour un an sera plus que vraisemblablement prolongé au moins d'un an supplémentaire.

Elle compte établir sa souveraineté et ne pas se laisser dicter des conditions par des tiers mais fera appel à des individus ayant un témoignage à apporter et une plus-value avérée. Elle reçoit dès à présent des centaines de propositions de contributions.

Pour incorporer les sensibilités des pays concernés et ne pas froisser la dignité des trois pays partenaires, la Commission envisage une visite de terrain assez rapidement après le démarrage des travaux. Ceci constituera pour plusieurs membres de cette commission un tout premier contact avec les réalités dans ces pays. Les attentes sont réelles de la part des Congolais à pouvoir s'exprimer aussi. Il sera utile que la Commission veille à se mettre à l'écoute non seulement de victimes de la colonisation, mais également de Congolais grâce à la collaboration desquels le Congo était devenu le pays le plus développé et prospère de l'Afrique en 1960.

La Commission se propose de se mettre à l'écoute de témoignages directs de ressortissants de ces trois pays, mais se heurte à des centaines de demandes systématiques de rétribution financière à cet effet. Mon sentiment est qu'il doit y avoir suffisamment de personnes ayant des choses sensées et profondes à partager, sans qu'elles ne doivent être rétribuées. A cela vient s'ajouter la disponibilité de l'énorme collection de témoignages enregistrés au fil des années par 'Mémoires du Congo' que la Commission pourra très certainement consulter. Les chances de succès de la Commission dépendront sans doute aussi de sa capacité à éviter une approche idéologique de son mandat, du style : « La colonisation est l'anéantissement de l'Autre: c'est l'aliénation de l'Autre… » pour privilégier en toutes circonstances un appui sur des faits, l'objectif de réconciliation, et la formulation de propositions et d'idées respectueuses des sensibilités diverses. Il me paraît évident que si les conclusions et recommandations deviennent une 'victoire' des activistes -n'ayant de toutes façons aucun intérêt, ni à une réconciliation, ni à une pacification de la mémoire- il en résulterait inévitablement plus de tensions, et une polarisation néfaste dans la société. ■

Renier Nijskens

OUVERTURE DU CAPITAL DE SIMBABEL
AUX INVESTISSEURS

SIMBABEL, C'EST DEPUIS 2 ANS :

- Les bières Simba et Tembo enfin disponibles en Belgique
- Le premier produit fini d'exportation congolais
- 150 points de vente en Europe
- Une bière congolaise créée par les Belges en 1925
- Un produit emblématique qui a conservé son caractère et savoir-faire d'origine





APRÈS 2 ANS, IL EST TEMPS DE SE PENCHER **SUR SON AVENIR**

Son initiateur a décidé **d'ouvrir le capital** à toute personne intéressée au -**prix coûtant de l'investissement**- en liant cette ouverture à une cause: pérenniser l'URBA, l'association faitière représentant l'amitié et l'histoire commune de la Belgique avec l'Afrique Centrale.

10% du prix de vente de chaque bière vendue sera versé à l'URBA, l'Union Royale Belgo Africaine pour financer ses actions et la défense de ses associations membres.

Vous pouvez donc aujourd'hui saisir cette **opportunité de devenir actionnaire** de SIMBABEL tout en aidant à la défense de nos associations avec un **régime fiscal avantageux** (tax shelter PME)!

FACTS & FIGURES

CAPITAL	Capital de SimbaBEL + avance en comptes courants + actifs (site web de vente en ligne et matériel promotionnel) + stocks + développement et réseau commercial existant : **100.000€** = valeur réelle sans plus-value
ACTIONNARIAT	Dynamedia srl (100%)
PART	**Valeur de rachat de la part 1.000€** (nombre de parts: 100)
COÛT	**Coût réel du rachat: 550€** la part. 45% du montant investi est déductible fiscalement au titre du tax shelter Pme si et seulement si investi en personne physique. SimbaBEL répond aux critères pour une déduction fiscale à 45% *www.partena-professional.be/fr/nouvelles/tax-shelter-lavantage-fiscal-qui-stimule-leconomie-belge*
PAS DE DETTES	A noter que SimbaBEL n'a pas de dettes ni d'emprunt, pas de loyer autre que la domiciliation du siège social à Uccle ni personnel salarié (tous les commerciaux sont des free lances)
N° D'ENTREPRISE	BE0698.683.872

INTÉRESSÉ?

www.simbabel.be
Envoyez un mail avec vos coordonnées à **info@simbabel.be**
ou contactez-nous au **0495 57 63 57**

ECHOS DE MDC&RB

Le moins que l'on puisse dire est que la COVID-19 a sérieusement perturbé tout le mouvement de mémoire de notre passé africain, dans la capitale comme en province. Rares furent les cercles qui tentèrent d'organiser l'une ou l'autre rencontre. En la matière, Mémoires du Congo et URBA font figure d'exception. Mais pour les deux associations les fêtes envisagées durent être ajournées.

PAR FERNAND HESSEL

ECHOS DU MARDI VIRTUEL

Mardi virtuel du 9 juin 2020

Forts de leur expérience positive du mardi virtuel du 12 mai, les responsables de l'organisation des Mardis (Etienne Loeckx et Guy Dierckens) récidivèrent le 9 juin. Les amateurs peuvent suivre sur internet les interventions des conférenciers : le Pr Teeuwen traite de l'origine et de la propagation du Sida dans le monde ; Pierre Wustefeld, ancien administrateur territorial (1954-1957) et conseiller juridique (1957-1960) témoigne du rôle de l'épouse d'un territorial, des cultures imposées..., avec interventions intéressantes de Me Kabala, Me Yabili, O. Tumba... Ces séances ont connu un grand succès, allant jusqu'à 930 chargements en une journée et 5600 sur 3 mois.

ECHOS DU FORUM VIRTUEL

290 (12.06.20)

Ce dernier Forum avant les grandes vacances, sur le mode virtuel, fournit la preuve que MDC, grâce à Marc Georges et à son équipe, a atteint sa vitesse de croisière sur le cloud. La COVID-19 n'a plus d'effet négatif sur les contenus, pas même sur les échanges, au point qu'une fois rétablie la tradition du Forum en salle les participants qui ont beaucoup de kilomètres à parcourir risquent de regretter la participation depuis leur bureau. Ce qui manque bien sûr au Forum virtuel c'est l'après-réunion, un peu comme une deuxième mi-temps, avec ses échanges à bâtons rompus autour d'une bonne table à la Warande de Tervuren. Il est bien connu que les liens indispensables à la dynamique d'une équipe se consolident plus vite et mieux durant les phases de détente.

Le contenu de la séance, indépendamment des échanges relatifs aux manœuvres iconoclastes consécutives aux incidents racistes qui ont fait la honte de la police américaine, indépendamment aussi du mauvais sens qu'une certaine diaspora tient à donner à la décolonisation en cours depuis les indépendances, a été soigneusement préparé.

Des Congolais de haut niveau complètent le panel des débatteurs. Jean-Baptiste Kabisa nous parle de son livre, *Crises congolaises, déficit du patriotisme démocratique*, paru tout récemment aux Editions du Panthéon, dans lequel il met en évidence la responsabilité des Congolais, politiques en tête, dans les crises qui ont jalonné son pays depuis 1960. Il démontre ainsi que le temps est venu d'abandonner la critique un peu trop facile selon laquelle tout est la faute des Belges. L'intelligentsia congolaise a compris que la pire des solutions pour l'avenir du Congo serait de jeter le passé colonial par-dessus bord.

A preuve, la statue équestre de Léopold II, le fondateur du pays, est toujours bien en vue devant l'Institut des Musées nationaux à Kinshasa (voir couverture de la présente édition), donnant ainsi aux Congolais qui ont émigré en Belgique une bonne leçon d'histoire. Alain Bomboko fait en cette matière une louable mise au point, qui saura, le temps venu, inspirer la commission parlementaire instituée pour vider une fois pour toutes le contentieux, plus moral que financier, entre le Congo et la Belgique.

Jean-Jacques Wondo nous brosse un tableau fort complet des ouvrages consacrés aux forces armées africaines



Pie Tshibanda en pleine démonstration. Facebook

et congolaises, qui permettent d'approfondir la sociologie militaire dans les jeunes républiques africaines. L'occasion fut ainsi spontanément offerte de mettre à l'honneur le général Evariste Somo, qui a joué un rôle exemplaire dans la pacification du Congo et à qui le chairman voue une grande estime.

NB : Il est à noter que la séance du 26 juin 2020, telle que prévue au calendrier 2020, a été supprimée, certains responsables étant retenus par des engagements liés à une interview proposée par la télévision allemande, relative à l'héritage colonial présent sur le territoire allemand. La séance du 12 juin clôture de la sorte le second trimestre de 2020. La reprise se fera le 4 septembre, probablement sur le cloud.

291 (04.09.20)
Et en effet, la COVID ayant repris quelque vigueur, le premier Forum d'après-Grandes Vacances, fut virtuel. L'ambiance y était particulièrement détendue. D'abord les habitués étaient heureux de sortir pour un moment de leur confinement et les anciens paraissaient plus apaisés maintenant que les vieux démons nés de la décolonisation regagnent petit à petit leur boîte de Pandore. Un invité de marque, en la personne de Pie Tshibanda, gratifia les habitués de ses fines interventions. Avec sa sagesse coutumière aussi réaliste que salutaire, il brossa les relations entre les anciens et nouveaux Congolais, entre les anciens et nouveaux amis du Congo. Le tout sans jamais lâcher le garde-fou de l'humour, dont Congolais et Belges sont particulièrement friands. Le chairman fit part d'un intéressant projet initié par l'UCL (A.-S. Gijs e.a.) et consacré à l'étude de l'évolution de la mémoire collective, notamment celle des coloniaux et de leurs descendants ; également ouvert à MDC&RB.

ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En la période de transition entre le mandat finissant de Paul Vannès et le mandat commençant de Thierry Claeys Bouuaert, les réunions du conseil d'administration se multiplièrent. C'est ainsi qu'en 2020 le conseil s'est réuni le 7 février, le 27 février, le 24 mars ; puis le confinement frappa un coup d'arrêt, pour reprendre le 19 juin, et dans la foulée de l'AG (voir ci-dessous) le 17 juillet ; et tout récemment le 26 août.

Il est bien connu qu'à chaque changement d'équipe au sein d'une association, la créativité se trouve remobilisée. C'est du reste sa raison d'être.

Les réunions se succédèrent d'autant que le confinement inattendu poussa les responsables à concocter de nouvelles stratégies. Les premières eurent lieu au siège de l'association - voir photo 1 (Hippodrome, 50 à Ixelles) et les dernières au domicile de Thierry Claeys Bouuaert à Thorembais-les-Béguines - voir photo 2.

Il apparut bien vite que le confinement ne manquerait pas d'entraîner des pertes au plan de la trésorerie de l'association : plus de Mardis avec sa moambe, plus de ventes occasionnelles de livres, partant plus de retombées pour l'équilibre financier.

Et forcément, à plus ou moins brève échéance, l'obligation de revoir le montant de la cotisation. S'il n'est pas possible de détailler le contenu de chaque séance, il n'est pas inutile pour la dynamique interne de l'association de mettre en lumière les décisions importantes.

Il ne faut pas perdre de vue que le CA est responsable devant l'AG de la gestion. Pour cette raison, chaque membre est en droit de consulter les procès-verbaux des séances, selon les procédures fixées dans le règlement d'ordre intérieur. Quatre problèmes retinrent particulièrement l'attention des administrateurs, à savoir :

1. la gestion des livres en possession de MDC, en ce compris leur déménagement de Loverval (ancien dépôt) à Bruxelles ;
2. la refonte des Statuts et de l'organigramme ;
3. la stratégie à développer en cette période de décolonisation accélérée (avec ses crises d'iconoclastie) et d'instauration d'une commission parlementaire ;
4. fixation d'un calendrier plus opérationnel des réunions du conseil.





ECHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG 2020, après plusieurs ajournements, a fini par se tenir le 17 juillet dans les salons du Golf de la Bawette, peu propices à la diffusion de la pandémie.

Conformément à la tradition, elle est conduite par Guy Lambrette, le seul encore parmi nous des fondateurs de Mémoires du Congo, en 2002, assisté de Thierry Claeys Bouuaert, le président en exercice. La participation est nombreuse et largement suffisante pour atteindre le quorum légal.

Il ne faut pas perdre de vue que si l'association compte bon an mal an plus de 500 membres, elle ne compte pas pour autant beaucoup plus de 40 membres effectifs, lesquels seuls ont droit de vote.

Malgré l'usage peu convivial du masque, il règne un petit air de famille, qui fait du bien après les semaines d'isolement.

L'agenda de l'AG ordinaire comprend d'une part tous les points propres à une assemblée générale ordinaire (bilan, programmes, budget, comptes, prévisions, quitus), et d'autre part ►

l'annonce de la tenue à brève échéance d'une assemblée générale extraordinaire portant sur des modifications des statuts. La commission spéciale instituée à cette fin, conduite par Guy Lambrette, a fini par déposer ses conclusions ; et le CA après examen a mis le feu sur vert pour la présentation à l'AG. Il appartient dorénavant à l'AG extraordinaire de les entériner en vue de la publication au Moniteur.

Un certain nombre de modifications sont dictées par la mise en conformité avec la nouvelle loi sur les associations. La modification la plus importante concerne les objectifs de Mémoires du Congo. Alors qu'à sa fondation le but était prioritairement de sauvegarder la mémoire du Congo belge (bien que le titre fît l'économie de la référence coloniale) traduisant une préoccupation plutôt rétrospective, la grande innovation est de prôner une option plus résolument prospective. Le Congo et son devenir occupent une place de plus en plus centrale, sans renier en quoi que ce soit l'apport de la colonisation au développement du Congo.

L'article 3 qui traite de l'objectif résume parfaitement l'orientation.

« L'Association a pour objet de contribuer à une meilleure connaissance de l'action belge en Afrique centrale, depuis l'origine jusqu'à nos jours. A cette fin, elle s'efforcera notamment de :

1. collecter, préserver et publier tous documents et témoignages relatifs à cette présence en Afrique centrale ;

2. promouvoir l'analyse impartiale du passé partagé ;

3. collaborer à la préservation et à la valorisation de l'expertise africaine de la Belgique ;

4. sauvegarder et vivifier les liens privilégiés entre la Belgique, le Congo, le Rwanda et le Burundi ;

5. renforcer la compréhension mutuelle et l'entente entre Belges, Congolais, Rwandais et Burundais, en créant une dynamique favorable à des initiatives et projets mutuellement profitables pour leurs populations. » ■











1. Vue d'ensemble de la salle / 2. Le président masqué et le professeur / 3. Le déjeuner sous les palmes / 4. Robert van Michel s'adressant au CA consécutif à l'AG, avec reflet dans la vitre / 5. Grande photo de famille.



AFRIKAGETUIGENISSEN

NIEUWSBRIEF

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N°26

OSSEWAGENS IN ITURI!

Volgens onze bronnen heeft de Gouverneur van de Oostprovincie in de twintiger jaren in België een wagenmaker laten recruteren om die naar Ituri te laten overkomen. Waarom? Wel, om de ossewagens te herstellen van Zuid-Afrikaanse Boeren die in die tijd en in die streek een onderkomen hadden gevonden!

Volgens de schaarse gegevens die wij over deze episode bezitten, hebben we hier te maken met overlevenden van de Boerenoorlogen die voorheen hadden gehoopt hun heil te vinden in het toenmalige Duits Oost-Afrika. Begrijpelijkerwijze hebben die mensen zich willen onttrekken aan de Britse invasie in dat gebied tijdens de eerste wereldoorlog. Hoe, waar en wanneer die mensen in Noord-Oost-Congo voet aan de grond gekregen hebben, is ons momenteel ook niet bekend. Hoe, waar en wanneer zij daar vermoedelijk weer verdwenen zijn al evenmin.

Dat die ossewagens wel aan een revisie toe moesten zijn, hoeft ons niet te verwonderen, na de vele duizenden kilometer die ze in de wielen gehad zullen hebben!

En onze wagenmaker? Wel, daar weten we toch iets van: dat is een zekere Marcel Nobels, die in 1898 in Antwerpen geboren zou zijn en in 1990 te Sint-Job in 't Goor overleden is. Uit een nagelaten, vrij verward geschrift van zijn hand leren we dat hij in de streek van Irumu, de toenmalige districtshoofdplaats, met die mensen kennis had aangeknoopt. Hij heeft het over een zekere Coetzee, die de oudste van het groepje was en die als dominee dienst deed voor deze streng protestantse gemeenschap. Verder heeft hij het over Piet en Kris van der Merwe, allen harde werkers en verwoede jagers op groot wild, vertelde Marcel. Opmerkelijk is dat die Boeren ook hun eigen werkkrachten hadden meegebracht, waarvan Nobels met verbazing opmerkt dat die allen vloeiend Afrikaans praatten. Vermoedelijk moeten dat Kaapse kleurlingen geweest zijn.

Onze Marcel leek het bijster goed met deze Boeren te kunnen vinden, die hem vertrouwd maakten met de jacht op buffels en olifanten "en hoe ik 's nachts een Engelsman op 30 of meer meter zeker kon treffen met één enkele kogel".

Deze Zuid-Afrikaanse nederzetting zou blijkbaar geen allenstaand geval zijn. Inderdaad heeft wijlen Maurice Lenain, die ooit gewestbeheerder was in Ituri, ons indertijd gesignaleerd dat er ook in zijn gewest Zuid-Afrikaanse onderdanen gevestigd zijn geweest.

Kortom, hier ligt bepaald een mooi werkterrein open voor iemand die zich geroepen voelt om deze materie verder uit te diepen. Een mooie uitdaging! ■



CONTACTS

AMICALE SPADOISE DES ANCIENS D'OUTRE-MER

Avec le soutien du centre culturel de Spa





N°151

APPEL DE MAKOPO



La pandémie perturbe décidément tous nos plans pour 2020, si bien que la rédaction est obligée d'aller à la pêche d'informations en dehors de sa zone de confort. C'est ainsi que l'idée est venue de jeter un coup œil du côté de la société civile, plus discrète que les grands organismes d'aide internationale, mais à coup sûr aussi pertinente. Voici de quoi il s'agit. (fh)

Début 2020, Jean-Pierre Lahaye, originaire de Polleur, a eu l'occasion de séjourner deux mois à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema située au centre de la RDC, où il a travaillé douze ans comme médecin par le passé. Ce voyage privé lui a permis de retrouver plusieurs acteurs œuvrant dans le domaine de la santé communautaire, tant du secteur public que de la société civile. Dans ses pérégrinations dans la ville, il reçut un appel de Makopo.

Selon des chiffres de 2015, Kindu compterait environ 450.000 habitants. Cet accroissement spectaculaire de la population dû à l'exode rural entraîne la fin des terres agricoles proches de la Ville et la création de nouveaux quartiers sans structures sanitaires. Parmi ceux-ci, Makopo est un quartier rural issu des migrations qui ont suivi 2 guerres successives en RDCongo (1996 et 1999). Le quartier est situé à 6 km de la ville de Kindu dans la commune de Mikelenge. Au niveau du Bureau diocésain des œuvres médicales de Kindu (BDOM), la Congrégation des Sœurs de Notre Dame du Bon Conseil (NBCK) a développé une petite structure sanitaire dans le quartier. Lors de sensibilisations à la consultation prénatale, préscolaire, hygiène et assainissement du quartier, il a été constaté que les femmes ont des conditions de vie difficiles et beaucoup de difficultés à honorer les frais des soins médicaux. La population vit de l'élevage du petit bétail, de l'agriculture, de la pêche artisanale et des petits commerces.

Grâce à NBCK/BDOM, ce quartier a bénéficié de l'installation d'un poste de santé équipé. Pour consolider cet acquis et aider la population à avoir accès aux soins, NBCK cherche des stratégies visant à organiser des activités de développement qui sont génératrices de revenus avec la communauté. Ceci a pour but de favoriser l'augmentation des revenus des ménages et permettre ainsi à la communauté l'accès aux soins de santé.

Appui par participation communautaire au Poste de santé MAKOPO, dans l'aire de santé de LUMBULUMBU, dans la zone de santé de Kindu. Parmi les projets soumis par la RS Henriette Yema Ombaku de NBCK, ce projet d'une durée de deux ans nécessite un apport externe estimé à 13.000 euros. Nous en avons déjà 8.000 et notre appel urgent porte donc sur le solde de 5.000 euros. ■

Merci de soutenir ce projet via le compte **BE57 0000 0399 9935 de Enfance Tiers Monde ASBL**, Rue de Dinant 5 boite 11, 1000 BRUXELLES (Tél. 02 503 11 53) etm.kdw.brussels@skynet.be. Mentionnez « projet KINDU Santé ». Une attestation fiscale vous sera adressée pour tout don supérieur à 40 €. En 2020, pour les dons de minimum 40 euros par an, vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 60 %.



27.02.20 Poste de santé de Makopo Le Dr Lahaye à côté de la promotrice du projet



28.01.20 Mamans et enfants de la Maternité de Lumbulumbu qui patronne le projet, sous direction du Dr Ngenda et de la RS Yema. - Photos fournies par NBCK.

→ Le Dr Jean-Pierre Lahaye (voir photo), membre de l'ASAOM, est à votre disposition pour de plus amples informations. Si vous désirez organiser une réunion d'information sur le projet, n'hésitez pas à le contacter à : kindusante@gmail.com ou au 45, rue Lucien Namêche, 5000 NAMUR (0479476632).

→ Par ailleurs, à mesure que le projet prend forme, la revue Contacts ne manquera pas d'ouvrir ses colonnes pour vous informer par le menu de ce qui a été réalisé avec vos dons.

LA PAILLOTE AFRICAINE DE HUY

De manière générale les cercles d'anciens d'Afrique ont beaucoup souffert de la COVID-19, non pas parce qu'il faut dorénavant avancer masqué, ni parce que la majorité des membres appartient au groupe à risque, mais parce l'on était privé du plaisir de se retrouver autour d'une table, sans distanciation physique, pour évoquer notre épopée africaine.

PAR FERNAND HESSEL - (TEXTE ET PHOTOS)

Faisant exception, l'ARAAOM courageusement a pris l'initiative de maintenir sa journée de l'Amitié, pour le plus grand plaisir de la vingtaine d'inscrits, le dimanche 26 juillet 2020. L'ASAOM se plaît à leur céder la vedette, pour l'exemple et pour le courage, démontrant s'il le fallait encore, qu'à Liège on a le sens de la fête.

Il faisait beau, si bien que l'apéritif se prolongea sur la terrasse, laissant à Wivine entourée de son équipe le temps de s'activer en cuisine.

Les amis arlonais furent hélas contraints de déclarer forfait.

La présidente par contre mit l'occasion à profit pour inviter sa fille accompagnée de toute sa maisonnée. Toutes les générations furent ainsi réunies, dans le respect des règles covidiennes. Les photos témoignent du bonheur de retrouver ses amis, sur les hauteurs de Huy, parmi les vignes wallones, avec une vue plongeante sur la bonne ville de Huy.

Les images témoignent à elles seules de la paix qui imprégna les esprits trop longtemps confinés. ■

















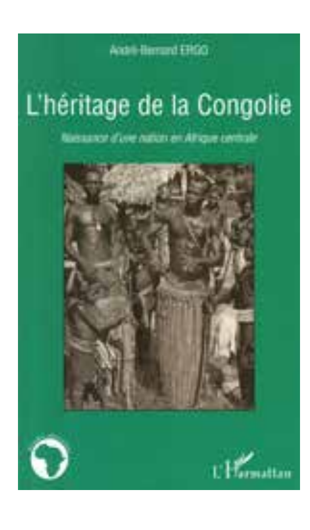
CHRONOLOGIE DU CONGO

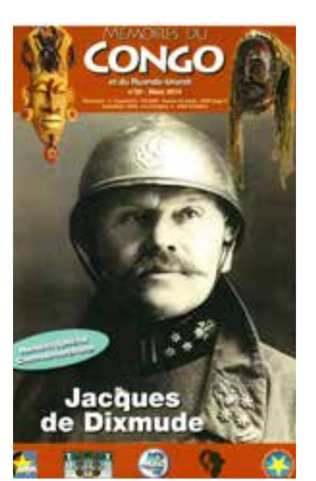
PAR GUY JACQUES DE DIXMUDE

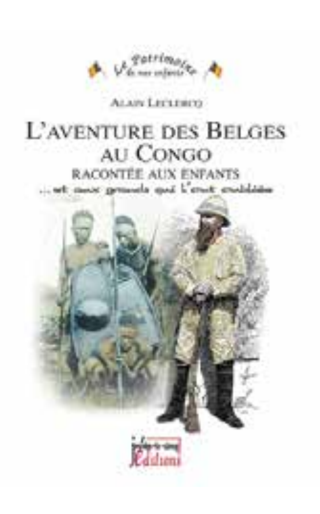
Pour meubler les loisirs dont la pandémie nous gratifie, alors qu'on n'avait rien demandé, et surtout pour nous permettre de garder vive la mémoire que l'âge pourrait finir par émousser, notre vice-président nous offre ci-après un tableau chronologique des faits historiques marquants du Congo, pour la période courant de 1482 à 1960. Il n'échappera à personne que le tableau est vu par la lorgnette de la Belgique qui a avec le Congo une histoire commune riche de privilèges. C'est voulu. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. Mais que le lecteur soit rassuré, chaque fait évoqué est passé par le crible de la critique historique.

La longue période antérieure à 1482 est insuffisamment documentée pour figurer dans un tableau chronologique. Les scientifiques estiment en effet que le Congo était déjà occupé il y plus de 200.000 ans. Et il est fort à parier que la trop longue préhistoire n'avait rien de belge. De plus, les rares écrits sur le cœur de l'Afrique sont indirects.

La période postérieure à 1960, encore dans une phase d'essais et d'erreurs, dispose de suffisamment d'historiens pour dresser toutes les synthèses, imprégnées de toutes les idéologies, des plus contradictoires aux plus apaisées. Du reste elle tiendrait difficilement en un tableau de quelques pages. La collaboration de la Belgique au développement de l'Afrique centrale est attestée et documentée dans tous les domaines, de l'appui à la gouvernance à l'assistance technique, des échanges commerciaux aux simples visites de







réciprocité, mais elle n'appartient pas encore entièrement à l'Histoire.

Le nombre de Congolais de souche présents en Belgique avoisine aujourd'hui les 100.000 âmes, plus qu'il n'y eut de Belges au Congo pendant la période coloniale.

Un grand nombre de ces derniers a acquis la nationalité belge, ce qui fournit la meilleure preuve que le souvenir que la Belgique a laissé au Congo était plus convivial que certains historiens tentent de le faire accroire.

La mémoire étant la faculté d'oublier, gageons que Congolais et Belges ne mettront plus des générations pour gommer les aspérités de leur passé commun. Ce serait un non-sens de faire l'histoire de la police d'un pays par exemple en ne retenant que les bavures.

Et quand notre histoire commune entrera à nouveau dans les programmes scolaires, comme il en est beaucoup question ces temps-ci, quand le contentieux sera enfin vidé, l'histoire se portera mieux et pourra enfin s'ouvrir à des lendemains qui chantent, avec ou sans tam-tam.

Guy Jacques de Dixmude a pris les devants, comme son grand-père, accompagné des autres pionniers du développement du Congo il y a une bonne centaine d'années. Qu'il soit ici remercié. (fh)

**Sources principales du tableau*
Ergo, A.-B., L'héritage de la Congolie, Paris, L'Harmattan, 2007
Leclercq, A., L'aventure des Belges au Congo,
Jacques A., Dossier Militaire et Archives

A méditer

« Le contraire de la connaissance ce n'est pas l'ignorance mais les certitudes »

Rachid Benzine,
in La Libre Belgique du 19.09.20

AVANT LEOPOLD II
(ensemble de royaumes ancestraux, tourmentés par l'esclavagisme)

1482	Le navigateur portugais Diego Câo découvre l'embouchure du fleuve Congo.
1491	Arrivée des premiers missionnaires.
1609	Pierre van den Broeck, premier trafiquant belge, parcourt le Bas-Congo.
1631	Le jésuite Nicolas de Fénal, premier missionnaire belge, meurt au Congo.
1815	Le capitaine anglais Tuckey, chef d'une expédition scientifique à l'embouchure du Congo, meurt après avoir dépassé les premières cataractes.
1851	Livingstone explore le Haut Zambèze et le haut Kasai.
1854	Livingstone traverse l'Afrique d'ouest (St Paul de Loanda) en est (Quilimane).
1858	Les anglais Burton et Speke découvrent le lac Tanganyika.
1859	Burton remonte le Congo jusqu'aux chutes d'Yelala.
1865	Léopold II monte sur le trône de Belgique (17 décembre).
1871	Livingstone atteint le Lualaba et séjourne à Nyangwe. Stanley retrouve Livingstone à Udjidji sur le Tanganyika (10 novembre).
1874	Stanley traverse l'Afrique de Bagamoyo à Boma et découvre le cours du Congo.
1876	Première réunion de la 'Conférence Internationale de Géographie' à Bruxelles. Léopold II fonde 'l'Association internationale Africaine' (AIA).
1877	Création du 'Comité d'Etudes du Haut Congo' (CEHC). Expéditions belges partent successivement de la côte orientale (jusqu'en 1879). Adoption par l'AIA du drapeau bleu à l'étoile jaune.
1878	Premier entretien de Stanley avec Léopold II (10 juin Il part en mission pour lui et fonde les premières colonies congolaises.
1879	La seconde expédition de l'AIA débarque à Zanzibar (Popelin et Van Heuvel) Fondation de Karema, première station belge de l'AIA sur le Tanganyika (Cambier) Stanley, fondé de pouvoirs du CEHC débarque à Banana (14 août) Fondation de Vivi (26 septembre), première station du CEHC.
1881	Fondation de Léopoldville. Le vapeur 'L'en Avant' est lancé sur le Stanley Pool.
1882	Stanley découvre le lac Léopold II.
1883	Stanley atteint les Falls (futur Stanleyville) ; Storms fonde Mpala (côte ouest du Tanganyika) ; Van Gele fonde la station de l'Equateur (futur Coquilhatville).
1884	Conférence de Berlin. Naissance de la revue 'Mouvement Géographique.' Il y a 90 expatriés au Congo et 45 postes ou stations.

LEOPOLD II ET L'EIC
(Etat Indépendant du Congo)

1885	La Belgique autorise Léopold II à prendre le titre de Souverain du Congo. Proclamation officielle de l'Etat Indépendant du Congo (1 juillet). Organisation de 3 départements d'administration : intérieur, finances, affaires étrangères. Organisation des bureaux de poste. Conférence Internationale de Berlin décrète que l'AIA peut établir l'EIC ; la Belgique n'est en rien concernée par ce nouvel Etat.
1886	Décret concernant l'organisation judiciaire. La capitale est transférée à Boma. Il y a 255 expatriés au Congo.
1887	Tippo Tip officiellement institué 'Vali' des Stanley-Falls. Camille Janssen premier gouverneur de l'EIC (17 avril) Premières pièces de monnaies, en argent et cuivre.
1888	La FP (Force Publique) est fondée (capitaine Roget) Création de la branche belge de la 'Société Antiesclavagiste.'
1889	Léopold II cède le Congo à la Belgique par testament (2 août). Création du camp fortifié de Basoko. Première vente publique d'ivoire à Anvers. Conférence antiesclavagiste (novembre)

1890	Léoplod II emprunte 25 millions à l'Etat belge pour les engager dans sa colonie. Début des travaux du chemin de fer à Matadi. Paul Le Marinel fonde Lusambo. Il y a 744 expatriés au Congo.
1891	Fondation d'Albertville par Jacques, futur de Dixmude (29 décembre). Dunlop s'organise pour une production massive de pneus caoutchoutés.
1892	Création du régime domanial (tous les sols libres sont propriété de l'Etat). Début de la campagne arabe ; Gongo Lutete défait par Dhanis et Michaux. Massacre de l'expédition commerciale Hodister. Wahis gouverneur général. Découvertes minières au Katanga par Jules Cornet. Assassinat de Lippens et De Bruyne.
1893	Wahis introduit l'impôt sur le caoutchouc. Dhanis s'empare de Nyangwe (capitale des esclavagistes) et de Kasongo. Chaltin prend Riba-Riba et délivre les Stanley-Falls.
1894	Défaite de Rumaliza. Fin de la campagne arabe. Le gouvernement belge étudie la reprise immédiate du Congo (20 décembre).
1895	Constitution de la CMB (Compagnie Maritime Belge). Campagne contre les Madhistes. Révolte des soldats de l'Etat à Luluabourg. Léopold II emprunte 6,8 millions à la Belgique pour sauver sa colonie de la faillite. Il y a 1.325 expatriés au Congo.
1896	Expédition Dhanis vers le Nil. Fondation du 'Domaine de la Couronne.' 'Die Kölnische Zeitung' informe au sujet de mains coupées dans l'EIC.
1897	Révolte des soldats Batetela de Dhanis ; Henry les défait sur la Lindi. E.D Morel commence une campagne anti Léopold II dans la presse britannique.
1898	Inauguration du chemin de fer Matadi-Léopoldville (6 juillet). Début de la construction du chemin de fer du Mayumbe. Il y a 1.630 expatriés au Congo.
1900	Première interpellation à la Chambre belge concernant des abus physiques sur des Congolais. Décret fixant la durée du service militaire à sept ans. Création du CSK (Comité Spécial du Katanga). Dépôt du projet de loi Beernaert portant sur l'annexion immédiate du Congo. Il y a 2.346 expatriés au Congo.
1902	Début de la campagne anti-congolaise et anti-Léopoldiste en Angleterre.
1903	Le prix du caoutchouc atteint son maximum.
1904	Publication du rapport Casement (maltraitance des indigènes). Commission belge d'enquête au Congo. Décret sur l'exploitation du caoutchouc. Décès de Stanley.
1905	Publication des résultats disculpants de la commission d'enquête Janssens.
1906	Achèvement du chemin de fer Stanleyville-Ponthierville. Création de l'UMHK (Union Minière du Haut Katanga). Création de la 'Bécéka' (BCK), de la 'Forminière' et de 'Kilo-Moto.' Discussion à la Chambre concernant la situation à l'EIC (27 février au 2 mars). E.D. Morel publie son édifiant livre 'Le Caoutchouc Rouge.' Il y a 2.633 expatriés au Congo.
1908	Le Parlement belge vote l'annexion du Congo (20 août). Il y a 2.493 expatriés au Congo.

LE CONGO BELGE
(sous régime colonial)

1909	Décès de Léopold II. L'UMHK (Union Minière du Haut Katanga) produit à Kolwezi.
1910	Généralisation du système de la 'Chefferie.'

1911	Création des 'Secteurs Administratifs' et du 'Comité Consultatif.' Création des 'Huileries du Congo Belge.' Première coulée de cuivre à Elisabethville.
1912	F. Fuchs gouverneur général.
1913	Première 'Ecole pour fils de chefs' à Buta. Les termes 'cités indigènes' et 'centres extracoutumiers' apparaissent. Création de la Province Orientale, centrée sur les Falls. Le Kasai reconnu région diamantaire.
1916	E. Henry gouverneur général. La FP (Force Publique) prend Kigali, Usumbura et Tabora.
1917	Première ordination d'un prêtre autochtone.
1918	Ordonnance interdisant aux noirs de circuler en ville entre 21,30 et 04,00 hr. Décret imposant la séparation des races dans les villes.
1919	Le Ruanda et l'Urundi sont attribués à la Belgique (Traité de Versailles).
1920	L'UMHK produit du cobalt.
1921	Exploitation d'uranium à Skinkolobwe. M. Lippens gouverneur général. Affaire du 'Kimbanguisme' (Simon Kimbangu décède en 1951 dans la prison d'Elisabethville). Décret reconnaissant l' 'Association des Fonctionnaires et Agents de la Colonie.'
1923	Léopoldville devient un 'District Urbain.' M. Rutten gouverneur général.
1924	La Société des Nations attribue à la Belgique un mandat de tutelle sur le Ruanda et l'Urundi.
1926	Première disposition juridique concernant les 'évolués.'
1929	Dénonciation du travail forcé par le député socialiste Vandervelde.
1930	Parution de 'Tintin au Congo' de Hergé.
1933	Le nombre de provinces passe de 4 à 6. Première parution de 'La Croix du Congo.' Création d'un 'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo Belge.'
1936	Création des paysannats indigènes.
1940	L'UMHK expédie un million de tonnes de minerai d'uranium aux USA. Création de l' 'Association des Bakongos' (ABAKO).
1941	La FP tire sur des grévistes à Lubumbashi (40 à 60 morts et 100 blessés).
1944	Mutinerie à Luluabourg.
1946	Premières écoles laïques (réservées aux blancs). Joseph Kasavubu prononce un discours sur le thème 'Du droit du premier occupant.' E. Jungers gouverneur général. Les « évolués » estimés à 5.609. Parution de 'Tintin au Congo' en couleurs.
1947	Les autorités et juges indigènes, les gradés de la FP et le clergé noir dispensés du fouet.
1952	La FGTB crée des écoles pour former des cadres syndicaux à Léopoldville, Elisabethvilleet Stanleyville. L. Petillon gouverneur général. Les « évolués » estimés à 7.661.
1954	Création de l'université Lovanium.
1955	Premiers athénées du réseau officiel. Projet du barrage d'Inga. Voyage triomphal de roi Baudouin (Bwana Kitoko).
1956	Premier universitaire congolais diplômé à l'UCL ; premier évêque congolais sacré à Kisantu. Joseph Kasavubu publie le 'Manifeste de l'ABAKO.'
1957	Joseph Désiré Mobutu collabore au quotidien « L'Avenir » à Léopoldville.
1958	H. Cornelis gouverneur général. Création d'écoles normales officielles. Création du parti katangais CONAKAT par Moïse Tshombe. Création du 'Mouvement Nationaliste Congolais' (MNC) Arrêté royal supprimant le fouet à la FP.
1959	Une émeute est réprimée dans le sang à Léopoldville.
1960	« Table ronde » à Bruxelles (27 janvier) ; L'indépendance est fixée au 30 juin. Le groupe congolais « African Jazz » crée « Indépendance Cha-cha ». Cérémonies de proclamation de l'Indépendance à Léopoldville, le 30 juin, en présence du roi Baudouin.



UNE CARRIERE AU KATANGA (1947 – 1978) DES FRAISES AU ZINC !

Témoignage qui ne peut que ravir tous ceux, femmes en tête, qui au seuil de leur vie active ont mis le cap sur le Congo ; d'Anvers jusqu'au poste qui leur fut attribué ; puis, débordant de créativité, lente mais sûre familiarisation avec les nouveaux paysages, les nouvelles populations, les nouveaux jobs ; au demeurant, d'aventure en aventure, une vie pleine de passion, qui restera à jamais ancrée dans la mémoire. (fh)

PAR THERESE VERCOUTER

Le 13 juillet 1947, âgés d'une vingtaine d'années, Georges Vercouter et Andrée Decauwert, mes parents, et ... 2 lapins, s'embarquaient à Anvers à bord du cargo « Congostroom ». **(photo 1)** Leur voyage maritime devait les amener au Katanga pour leurs débuts professionnels. Le voyage va durer 2 mois avec des escales de fret sur l'Atlantique tout au long de l'Afrique de l'Ouest : Dakar, Konakry, Monrovia, Accra, Lomé, Lagos, Port Harcourt, Douala, Pointe Noire et arrivée à Lobito. Pour alimenter ses lapins, Maman descendait du bateau pour faire provision d'herbes fraîches !

Certaines escales relevaient de l'aventure. Toutes n'avaient pas de réel port d'accueil. Il fallait rejoindre la terre ferme, soit, d'abord par « mamy-chair », et ensuite par petit bateau navette comme à Monrovia (Liberia), soit avec des pirogues dans lesquelles il fallait d'abord descendre comme à Port Harcourt, et livrer une dangereuse bataille pour vaincre la « barre » (gros rouleaux de houle) de l'Océan **(photos 2 et 3).**

Après avoir traversé l'Angola en train, ils sont arrivés sur le lieu de leur travail : la KISWISHI, près du Mont de l'Epi, aux environs de Lubumbashi le 10 septembre 1947. **(photo 4, 11)**

Mes parents racontaient, que sur ce cargo, il y avait peu de passagers (une dizaine), mais que l'ambiance y était conviviale. Papa s'y occupait, en jouant aux échecs. A l'heure de l'apéro, il disparaissait dans sa cabine afin de ne pas avoir à régler l'apéro ! Jeunes mariés et jeunes diplômés, ils voyageaient avec peu de moyens et le voyage était encore long. Maman, elle, profitait des apéros !

Mon père, frais émoulu, diplômé comme ingénieur chimiste, ayant toujours rêvé de faire carrière au Congo, avait été engagé en Belgique, par une relation familiale, le Docteur Jacquerye, gynécologue bien connu à Lubumbashi. Mon père devait s'occuper d'une faïencerie sur le site de la Kiswishi. A leur arrivée, surprise, de cette faïencerie, rien n'existait, et elle ne verra d'ailleurs jamais le jour.

Toutefois, pour mes parents, l'essentiel était de devoir subsister. Ils se mirent donc à exploiter l'espace de terre, en y créant briqueterie, potager, élevage de vaches, poules, lapins (issus du couple embarqué à Anvers).

Débrouillards et volontaires, ils obtiendront rapidement des résultats grâce au sol fertile du Katanga, et iront vendre leurs produits agricoles sur le marché de Lubumbashi. Ils s'y rendaient dans un vieux camion conduit par mon père qui ne possédait pas de permis de conduire et pour lequel c'était donc une réelle aventure. Ils vendaient leurs produits, œufs, beurre, lait, légumes, pommes de terre, mais surtout des fraises « Vercouter » avec leur confiture. C'était un nouveau produit original et très apprécié. Ils faisaient d'ailleurs livrer ces fraises dans différentes régions du Congo. **(photos 5,6,7)**. Papa aménageait la ferme et ses alentours en construisant étables, clapiers, poulaillers et même un pont « tissé » sur la Kiswishi pour raccourcir le trajet vers la ville. **(photos 8, 9).**

Quand mes parents évoquaient cette période, ils disaient que c'était le meilleur moment de leur vie. Papa, en dehors du travail, chassait ou pêchait et, à cette époque, le gibier ne manquait pas. La viande était distribuée aux travailleurs **(photos 10, 11)**. Maman s'occupait de sa maison, du personnel de la ferme et de la famille de celle-ci. Elle préparait la confiture de fraises et avait organisé un petit dispensaire. Chaque semaine, elle distribuait aspirines, sirops (gros succès), désinfection des « petits bobos » et suivi des nouveaux nés. Comme pour le « pocho » (salaire), il y avait file devant la maison **(photo 12)**.

Leur adaptation à ce nouveau pays était totale, mais la confiance en leur employeur s'étant détériorée, papa s'est fait engager « sur place » par l'UMHK. Il avait un statut spécial, mais cela lui a permis de reprendre une carrière plus sécurisée. Papa a d'abord été affecté au Laboratoire de Jadotville où mes parents sont arrivés au début de


1

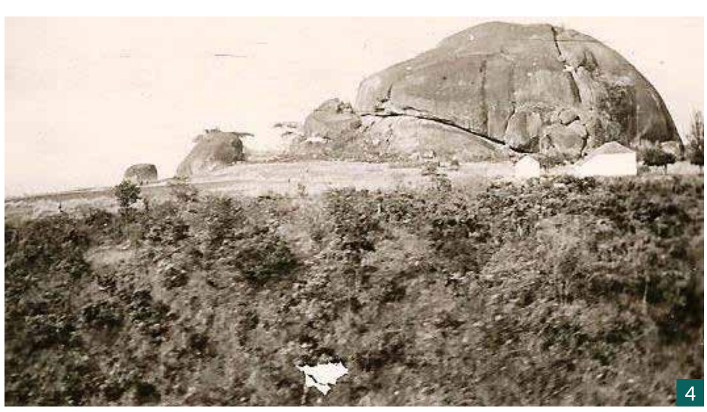

5


2


6


3


7


4


8

l'année 1949 logés au « guest house » le temps de trouver une maison et de se meubler. C'est à ce moment qu'ils ont engagé "Bouly", le serviteur maison, qui a été de tous les évènements familiaux et est resté avec nous jusqu'en 1978.

Très vite, ils se sont adaptés à leur nouvelle vie, et je suis née dans cette ville le 30 décembre 1949. Ils avaient pris goût à l'ambiance katangaise et chaque weekend nous partions en brousse. Papa s'est occupé du Cercle de pêche et d'agrément de la « Panda » en y faisant entretenir les berges, les sentiers avec construction de ponts. Les weekends se déroulaient aussi à la ferme de M. et Mme Ricard où papa se plaisait à aménager les abords de la « Mura ». **(photo 13)**

Quant à moi, j'étais scolarisée à St Sauveur. Ses flamboyants magnifiques sont toujours dans la cour de récréation actuellement. Je garde un excellent souvenir de cette école que j'ai pu revoir en 2016 lors de mon voyage « pèlerinage » au Katanga.

Mes parents restèrent à Jadotville jusqu'en 1959, mais mon père a été muté à Kolwezi pour y rejoindre cette fois le laboratoire de l'usine à Zinc et Cobalt de « Metalkat ». L'adaptation fut au départ plus difficile. Les amis étaient restés à Jadotville et les excursions en brousse rares. Néanmoins, la vie a repris un cours actif. J'étais scolarisée à Notre Dame des Lumières, avec jupe plissée bleu marine, blouse blanche et la ceinture dont la couleur variait en fonction des années. Les journées de pêche s'organisaient au bord du Lualaba et maman recréa son beau jardin.

Papa était soucieux d'optimiser les rendements de l'usine à zinc. Il a été nommé Directeur avec M. Charles Picquet, les deux étant chapeautés par M. Jacques Ysebrandt de Leendonck. **(photo 15)**

Moi, je m'étais prise de passion pour les chevaux et je passais beaucoup de temps au cercle hippique « le Bridon » avec mon cheval Carlos. Papa a été Président du club et il y organisa aussi un club de pétanque pour occuper les « non-cavaliers ».

En 1960, l'Indépendance du Congo survient avec ses tristes évènements. Nous avons dû évacuer en pleine nuit vers la Rhodésie voisine avec halte à Mwinilunga que nous avons quitté rapidement pour rentrer à Kolwezi, où les nouvelles étaient rassurantes au niveau sécurité. Notre retour a été accueilli avec joie par les habitants de Kolwezi, et nous étions applaudis le long du chemin de retour.

Toutefois en 1962, à la fin de l'indépendance du Katanga, dans laquelle nous avions mis tout notre espoir et notre enthousiasme en la personne de Moïse Tshombe, nous avons dû à nouveau évacuer par Mwinilunga, mais cette fois avec retour en Belgique depuis Kitwe par avion pour maman et moi. Cette évacuation me laisse le souvenir de l'accueil chaleureux des Rhodésiens auprès de qui nous avons été reçus la veille de Noël à Chingola.

Après notre retour à Kolwezi en 1963, nous avons profité d'une vie très agréable avec les amis, le Bridon et la construction de la maisonnette de Wassela au bord du Lualaba.

Les études se poursuivaient au Lycée Jean XXIII qui organisait le programme scolaire belge.

En 1965, est survenue la zaïrianisation et son lot de changements dans l'organisation des différentes usines. La vie se compliquait ... Chaque samedi, les travailleurs, blancs ou noirs, devaient participer au « salongo » c'est-à-dire au nettoyage de la ville en grande pompe, chants et rassemblements festifs !

En 1967, je suis rentrée en Belgique pour faire mes études supérieures, et je suis retournée rejoindre mes parents en 1971 avec mon fiancé que papa tenait à rencontrer au Congo, car il considérait que la découverte de ce pays et de ses habitants aidait à une bonne entente du futur couple. Il n'avait pas tort, car mon mari est actuellement aussi adepte que moi de ce beau pays.

Nos conversations tournent souvent sur ce cher Congo où nous avons eu la chance de retourner en 2012 au Kivu et en 2016.

Mes parents ont continué leur vie à Kolwezi jusqu'en 1978. Papa a pris sa retraite après quarante ans d'Afrique quelques jours avant les graves évènements de mai 1978 à Kolwezi. Il disait à ce propos : « j'ai pu terminer ma carrière en beauté, avec les honneurs, alors que quelques jours plus tard beaucoup de personnes perdaient tous leurs biens et même leur vie ».

En 2016, malgré mes appréhensions, j'ai pu retrouver au Katanga apaisé, mes maisons de Likasi, ma maison de Kolwezi, mes écoles et Wassela où notre maisonnette avait été agrandie ! Partout l'accueil des autochtones a été chaleureux et la population semblait flattée que l'on revienne voir notre vie passée !

Je remercie mes parents de m'avoir permis de vivre dans ce Congo de carte postale. ■

A méditer

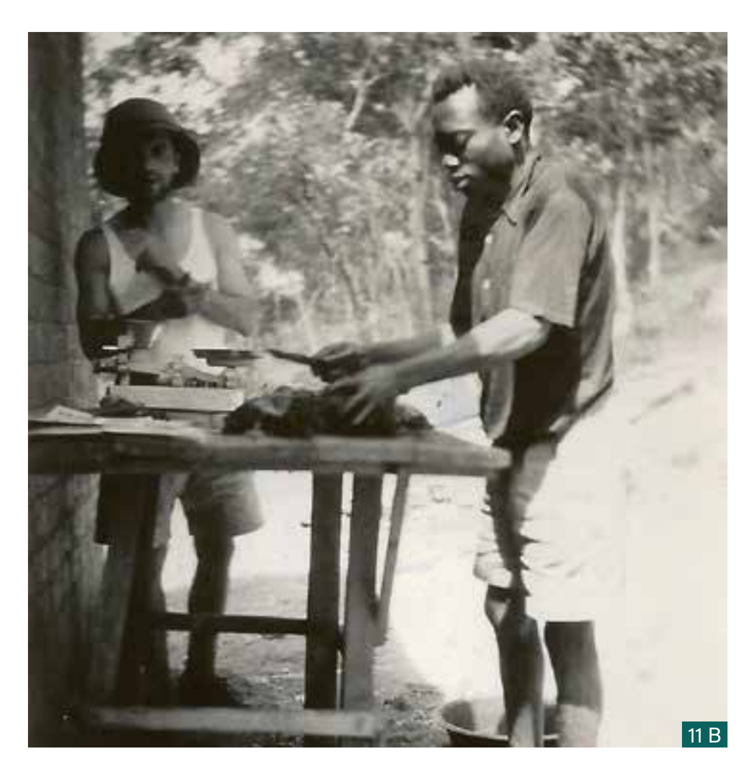
« Jamais dans l'histoire de l'entreprise humaine, en si peu de temps, et avec si peu de gens et de moyens, autant de ponts, aérogares, kilomètres de routes, chemins de fer, communications fluviales, n'ont été réalisés, ni écoles, hôpitaux, maternités et dispensaires construits, - jamais une administration, une justice, une sécurité sociale aussi efficaces, permanentes et peu coûteuses ne furent mises en place qu'au Congo et plus spécialement au Katanga... »

Paroles de Willy Alenus, paraphrasant Churchill, Club Prince Albert, 1993 Unquote




10


11


11 B


12


13

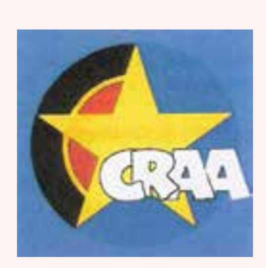


15

ADMINISTRATIONS DES CERCLES PARTENAIRES



Président :	Fernand Hessel	**Rédacteur de la revue Contacts :**	Fernand Hessel - Tél. 0496 20 25 70 / 087 77 68 74 - Mail : fernandhessel@gmail.com
Vice-président :	José Welter	**Siège social :**	ASAOM - Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)
Trésorier :	Reinaldo de Oliveira Place Achille Salée, 9 - 4900 Spa Tél. 087 56 07 45 & 0477 75 61 49 Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com	**Nombre de membres :**	Au 31.12.19 : 104
Secrétaire & Porte-drapeau :	Françoise Devaux Tél. 0478 46 38 94 / 02 345 88 60	**Présidents d'honneur :**	André Voisin
Vérificateur des comptes :	José Welter	**Membres d'honneur en 2019 :**	Mme Nelly Bultot, Mme Marcelle Charlier-Guillaume, Mme Odette Craenen-Hessel, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme André & Michèle Voisin-Kerff, M. José Welter
Autres membres :	Marie-Rose Utamuliza	**Compte :**	**BE90 0680 7764 9032**



Président :	Freddy Bonmariage freddy.bonmariage@gmx.com 086 40 12 59 - 0489 417 905	**Autres membres :**	Henri Bodenhorst, Pierre Cremer, Didine Voz
Vice-président :	Guy Jacques de Dixmude	**Rédacteur de la revue Nyota :**	Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com
Secrétaire & Trésorier :	Herman Rapier hermanrapier@skynet.be rue Commanster, 6, 6690 Vielsalm. 080 21 40 86	**Siège social :**	CRAA - Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
		Nombre de membres :	Au 31.12.19 : 40
		Président d'honneur :	Roger Marquet
		Compte :	**BE35 0016 6073 1037**
Porte-drapeau et Fêtes :	Denise Pirotte		
Vérificateur des comptes :	Paul Chauveheid		



Président :	Roland Kirsch	**Éditeur du Bulletin :**	Roland Kirsch
Vice-président :	Gérard Burnet	**Siège social :**	RCLAGL - 1, rue des Déportés - 6780 Messancy - Tél : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90 – Mail : kirschrol@yahoo.fr
Secrétaire & Trésorier :	Anne-Marie Pasteleurs	**Nombre de membres :**	Cercle en formation
Vérificateur des comptes :	Marcelle Charlier-Guillaume	**Présidents d'honneur :**	Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres :	Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter	**Compte :**	**BE07 0018 1911 5566**

NÉCROLOGIE :



Par sympathie pour le défunt et sa famille avec quelque retard nous apprenons le décès, en date du 3 décembre 2019, de William (Bill) De Wilde, Président des Anciens combattants de Hasselt. Vaillant témoin de ce que fut la Force publique au Congo (il contribua à la construction du camp Hardy de Thysville) et animateur inlassable de la pérennisation de sa mémoire (Ami-FP-Vriend), il fut de toutes les manifestations d'hommage, à Blankenberge, à Bruxelles, à Hasselt, à l'UROME... (Photo F. Hessel)

Nous présentons aux familles éprouvées nos condoléances émues et nos sincères remerciements. L'idée de ne plus voir sa stature imposante aux manifestations de mémoire nous emplit de tristesse, car il appartenait à la catégorie des anciens qu'on n'oublie pas.

MODALITES D'ADHESION :

- Pour les cercles partenaires, ASAOM & CRAA, la cotisation annuelle sera majorée de 25 à 30 € à partir du 1 janvier 2021 ; à verser au compte de l'association de son choix noté ci-dessus (et non au compte de MDC), avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Toute majoration du montant de la cotisation, comme tout don, sera reçue avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice engagé.
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.
- Tout projet d'article est à adresser en Word à Fernand Hessel, qui coordonne les revues partenaires : fernandhessel@skynet.be

AVIS RECTIFICATIF

Par inadvertance, la rédaction a attribué dans la nécrologie du n°54, p.63, consacrée au président honoraire Roger Marquet, le prénom de Freddy à la place de Roger. Elle présente ses excuses et prie ses lecteurs de rectifier.










À PARAÎTRE EN OCTOBRE 2020

Marcel Yabili, avocat congolais de Lubumbashi, vient de publier en juillet 2020 un nouveau livre intitulé Le roi génial et bâtisseur de Lumumba, sous-titré un exercice de critique historique sur le plus grand fake news (MEDIASPAUL, RDC ©2020 Marcel Yabili, 272 pp., 21€) Un livre marqué du sceau de l'honnêteté intellectuelle, qui arrive à point nommé, en ces temps où en Belgique des énergumènes s'en prennent à la statuaire dédiée au fondateur du Congo. Ce livre mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Congo depuis la fondation de l'État Indépendant par Léopold II jusqu'à son accession à l'indépendance le 30 juin 1960. Les critiques à charge de Léopold II dépassent de très loin les analyses objectives à sa décharge. C'est en se documentant récemment grâce à Internet et au travail exceptionnel de l'ARSOM (Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, dépositaire de premier plan des documents officiels de l'EIC), qui a numérisé les Bulletins officiels de l'État Indépendant du Congo et du Congo Belge, que ce juriste a découvert l'impensable, à savoir que trop d'historiens, et non des moindres, n'ont tenu aucun compte de cette exceptionnelle source de données incontestables sur le Congo colonial. Avec la fâcheuse conséquence que leurs livres véhiculent des fausses informations, communément appelées fake news. Pour un grand nombre d'écrits, particulièrement ceux relatifs à l'EIC, une saine critique historique s'impose, en conformité avec les principes enseignés dans les universités éprises de vérité. Comme l'écrit Me Yabili : « Je ne suis pas historien et je ne cherche pas à en usurper le titre. Je suis un consommateur passionné des œuvres des historiens. Je les admire lorsqu'ils n'abusent pas des gens. » Concernant le débat actuel sur la valeur de l'histoire coloniale, écrite jusqu'ici quasi exclusivement par des Blancs, il écrit ceci : « Une fois toilettée par une bonne analyse interne et purgée de considérations subjectives et du décor obsolète d'une époque de préjugés et de savoirs limités ou révolus, la bibliothèque coloniale est bien fréquentable et fort utile. » Les historiens africains qui prennent la relève actuellement auront fort à faire pour rectifier l'image désastreuse de la période donnée par des historiens occidentaux motivés par une idéologie anticoloniale et coupables d'une triple falsification de l'histoire. Me Yabili se montre critique vis-à-vis des Congolais. « Le pays a une longue histoire et la durée de l'indépendance et de la responsabilité des Congolais est devenue plus grande qu'au temps des Belges » mais il se montre également optimiste vis-à-vis du futur : « La leçon de l'histoire est que malgré les mauvais indices actuels, en RD Congo, ce qui fut possible hier, ici et là avec les gens d'ici, est encore davantage réalisable grâce aux savoirs et aux techniques modernes et au fait que la richesse nationale n'est plus prélevée par l'extérieur. » Il se montre facétieux par exemple vis-à-vis des Belges lorsqu'il parle de Tintin au Congo. : « La BD de Hergé a fait rire des générations de Congolais .../... ils ne se sentent pas humiliés. .../... Ils ont leur propre ressenti. La violence coloniale de Tintin ? C'est Belge ! » C'est juste mais j'ajouterais que la très grande majorité des Belges pensent comme les Congolais. Seule une minorité d'idéologues anti coloniaux critiquent cette BD célébrissime. Au bilan, le titre est l'œuvre d'un juriste éclairé, neutre et précis, qui prend le temps de rappeler au lecteur que l'histoire coloniale belge mérite d'être relue et corrigée à la lumière des textes de lois publiés par Léopold II dès son avènement au pouvoir en 1885. Voici un florilège de réflexions éclairantes sur les condamnations les plus courantes, au fil des chapitres :

- → **sur la chicotte :** «... Le fouet ne pouvait pas être décidé par les tribunaux et ceux qui en faisaient usage étaient passibles de poursuites et de condamnations judiciaires .../... La dissimulation des lois et des règlements était une falsification délibérée de la vérité. »
- → **sur l'accusation de l'appropriation du Congo par LII :** L'auteur explique que toutes les appropriations de terres et même des titres des sociétés s'étaient faites au nom de l'État et non pour la poche de LII, sinon les décrets et ordonnances publiés au Bulletin officiel (9777 pages) n'avaient aucun sens
- → **sur l'exploitation abusive du domaine privé :** D'une part, les revenus des ventes des produits du domaine font l'objet de statistiques officielles et : « l'exclusivité des exploitations revenait aux privés et aux particuliers. » D'autre part, les revenus de toutes ces ventes étaient comptabilisés et figuraient aux recettes du Budget de l'État
- → **sur l'accusation de la soumission de la population à un régime de travaux forcés :** « la grande caractéristique de ce travail forcé était qu'il s'agissait de prestations rémunérées. »
- → **sur les millions de morts et l'hécatombe du caoutchouc :** «.../... ne sont ni dans la tradition orale congolaise ni dans les témoignages de personnages historiques congolais comme Lumumba, le bavard ! .../... le silence des Noirs parle ! Il ne confirme pas les narrateurs Blancs. »
- → **sur les mains coupées :** Le Rapport de la commission d'enquête de 1905 avait formellement démenti des « mains coupées à vif », mais plutôt, sur des cadavres.»

Bravo, Marcel et cher confrère, pour ta contribution à l'histoire du Congo. Je souhaite que ton livre soit lu et étudié dans les écoles et les facultés universitaires, tant au Congo qu'en Belgique. Je souhaite aussi que les historiens, belges et congolais, acceptent de revoir leurs travaux et, suivant ton exemple, modifient leurs conclusions en conséquence. Les intérêts conjoints des Congolais et des Belges sont évidents : le rapprochement des élites dirigeantes des deux pays est une nécessité. Ton livre, j'en suis convaincu, ne manquera pas d'y contribuer.

André Schorochoff

NB : Dans l'édition 56 (décembre 2020) la Bibliographie reprendra son cours habituel, à recensions multiples.



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur **www.memoiresducongo.be**

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo : **BE95 3103 7735 2058**, avec mention de l'adresse et des titres sous commande.



avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

info@memoiresducongo.be

www.memoiresducongo.org



LIVRES

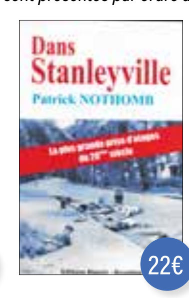
** Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.*



15€



15€



22€



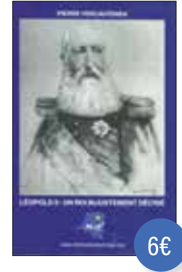
50€



20€



22€


6€



20€



28€



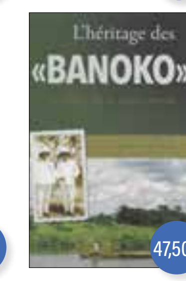
20€



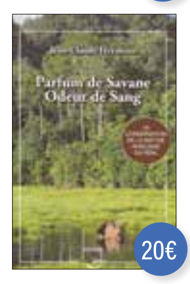
22€



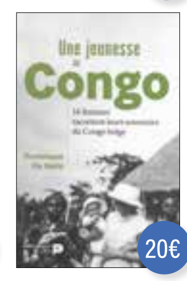
17€



47,50€



20€



20€

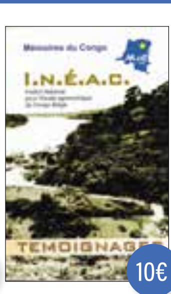
VIDÉOS



10€



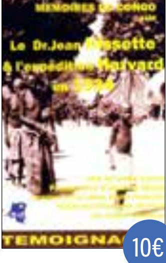
10€



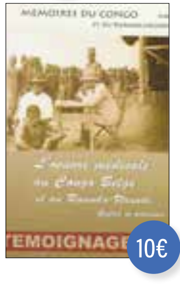
10€



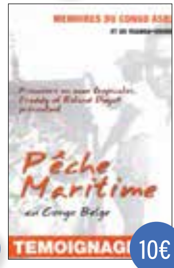
10€



10€



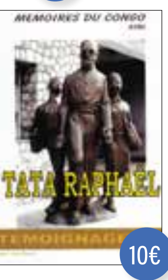
10€



10€



10€



10€



5€

Les anciens numéros de la revue *Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi* sont à 5€ pièce



60€

Les 3 tomes *Le rail au Congo Belge* sont au prix de 60€

(Par tome 25€)